



HAL
open science

Les conditions de durabilité de l'action collective : le cas du Moulin de Pomairol

Gabrielle Pajan

► **To cite this version:**

Gabrielle Pajan. Les conditions de durabilité de l'action collective : le cas du Moulin de Pomairol. Agriculture, économie et politique. 2022. dumas-04051657

HAL Id: dumas-04051657

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04051657v1>

Submitted on 13 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



l'institut Agro
agriculture • alimentation • environnement



**Rapport d'apprentissage - mémoire de fin d'études
présenté pour l'obtention du diplôme Ingénieur Systèmes Agricoles et
Agroalimentaires Durables au Sud**

Option/Parcours : MOQUAS

**Les conditions de durabilité de l'action collective – le cas du
Moulin de Pomairol**



A gauche : champ d'un membre de l'association (variété : Rouge de Bordeaux, 2020). A droite : AG de l'association, 2021, Sales. Photographies par Gabrielle PAJAN

par Gabrielle PAJAN

Année de soutenance : 2022

Organisme d'accueil : Association «Le moulin de Pomairol»

Rapport d'apprentissage – mémoire de fin d'études

présenté pour l'obtention du diplôme Ingénieur Systèmes Agricoles et
Agroalimentaires Durables au Sud

Option/Parcours : MOQUAS



A gauche : champ d'un membre de l'association (variété : Rouge de Bordeaux, 2020). A droite : AG du moulin de Pomairol, 2021, Sales

Les conditions de durabilité de l'action collective – le cas du Moulin de Pomairol

par Gabrielle PAJAN

Année de soutenance : 2022

Mémoire préparé sous la direction de :

Présenté le : 07/09/2022

devant le jury :

Philibert de Divonne

Pascale Moity-Maïzi

Maria Figueroa

Pascale Moity-Maïzi

Organisme d'accueil : Association
« Moulin de Pomairol »

Maître de stage : Edith BRISSIAUD

RÉSUMÉ

Ce rapport d'apprentissage raconte et analyse la reprise en collectif d'une activité de production de farine sur meule de pierre. Composée de plusieurs moulins, cette activité était, il y a 3 ans encore, un atelier sur une ferme d'élevage. D'abord encadrée par une association loi 1901, composée principalement des fournisseurs et des clients, et suite au souhait de l'éleveur de se retirer de l'activité, cette activité a finalement été reprise par le collectif composé des membres historiques de l'association. Le collectif est marqué par une vision commune du monde agricole, et se pose comme porteur d'une solution alternative à un système dominant jugé insatisfaisant. Sa vision et ses raisons communes d'agir sont explicitées dans ce rapport.

Le poste que j'occupais en apprentissage consistait à accompagner cette reprise en collectif : tenter d'organiser les moments et l'assemblage d'informations pour que le collectif puisse se structurer en termes de gouvernance et prendre des décisions, dans un objectif final de fluidifier le fonctionnement de la production de farine.

A partir de cette expérience d'apprentissage étalée sur 3 ans (avec une fréquence de présence dans le collectif proche d'un mi-temps professionnel), je propose ici le récit de quelques exemples d'actions d'accompagnement du collectif, et un début d'analyse des conditions de pérennité de l'action collective dans le cadre de cette association « Le moulin de Pomaïrol ». Il est proposé notamment pour cette association de se doter d'outils d'action collective permettant de mener à bien les actions prévues par une meilleure organisation, diffusion et utilisation des informations.

Mots clés

mouture artisanale, semences paysannes, association, moulins Astrié, coordination, action collective

Pour citer ce document : [Pajan, Gabrielle, 2022. Les conditions de durabilité de l'action collective -le cas du moulin de Pomaïrol. Mémoire d'ingénieur Systèmes Agricoles et Agroalimentaires Durables au Sud, option Marché, Organisations, Qualité, Services, Institut Agro. 77 pages.]

ABSTRACT

Title : The conditions of sustainability of collective action - the case of the Pomaïrol's mill

This apprenticeship report describes and analyzes the collective takeover of a stone flour production activity. Composed of several mills, this activity was, until 3 years ago, a workshop on a breeding farm. At first, it was managed by an association under the law of 1901, and composed mainly of suppliers and customers. Because of the wish of the breeder to withdraw from the activity, it was finally taken over by the collective composed of the historical members of the association. The collective is marked by a common vision of the agricultural world, and poses as the bearer of an alternative solution to a dominant system deemed unsatisfactory. Its vision and its common reasons for action are explained in this report.

My apprenticeship position consisted in accompanying this collective recovery: trying to organize the moments and the assembly of information so that the collective could structure itself in terms of governance and make decisions, with the final objective of making the flour production process more fluid.

From this learning experience spread over 3 years (with a frequency of presence in the collective close to a professional half-time), I propose here the account of some examples of actions of accompaniment of the collective, and a beginning of analysis of the conditions of perennality of the collective action in this association " Le moulin de Pomaïrol ". In particular, it is proposed that this association be equipped with collective action tools that will allow it to carry out its planned actions through better organization, dissemination and use of information.

Key words

artisanal milling, peasant seeds, association, Astrié mills, coordination, collective action

REMERCIEMENTS

Ah, les remerciements, peut-être la partie la plus importante et claire dans ma tête de ce rapport !

Merci d'abord à Gillou, un paysan pas comme les autres. Quand on rencontre Gillou, ça laisse pas anodin. Tu repars toujours avec une trace, même si elle est de camboui. Soit par un coup de pied au derrière, soit par une prise par la main, Gillou t'accompagne. A Sales, pour moi une partie de l'iceberg visible de son œuvre, Gillou est toujours en toile de fond. Et les épaules de Gillou sont larges... En étant mon premier accès au monde paysan et rural, et pas des moindres, tu as contribué à la possibilité pour moi de rêver, et bientôt de concrétiser, le métier de paysanne.

Et bien sûr, merci à tout le groupe, qui m'a ouvert ses portes et m'a fait confiance pour tenter de coordonner ses actions et ambitions malgré ma jeunesse et mon inexpérience:

Merci à Stéphane pour sa vision critique et politique du monde, et ses bons pains !

Merci à Alex, le « râleur de service », utile, avec une basse cour et une ferme plutôt très inspirante pour la suite !

Merci à Stéphane qui essaye de cacher qu'il n'aime pas trop l'administratif, pour me faire plaisir...

Merci à Rebecca pour sa douceur et sa confiance éternelle !

Merci à Mathieu pour sa collaboration floue et son recul philosophique !

Merci à Marie, et à l'âme de Calvet, source d'inspiration !

Merci à Dwez pour supporter mes caprices, corriger mes tableaux excel, faire les choses que j'ai pas envie de faire, accepter mes critiques quant à l'organisation du hangar... Merci d'avoir pas la meilleure place mais parfois le meilleur rôle !

Merci à Edith pour ses accueils chaleureux, sa bonne humeur et son non-stress qui peuvent servir de béquille !

Merci à François pour les coups de balai et l'encouragement !

Merci à Clo, deuxième moulin de Sales, moulin d'anecdotes et d'émotions !

Merci à l'énergie de Sales, à la Grange Co, où tout le monde peut trouver sa place ! Radio Sales a été bien nourrie. On en ressort forcément grandi !

Merci à la bande de copains qui se reconnaîtront, pour nourrir mon ambition !

Merci à Pascale pour le suivi et les relectures fastidieuses!

Merci à Cécile (la maman!), grâce à qui (à cause?!) ce rapport existe, en essayant de me convaincre de l'utilité et de la légitimité d'un diplôme d'ingénieur...

Cette expérience m'a lancée dans la vie professionnelle, m'a donné confiance en moi, m'a insérée dans le monde rural. Peut-être que je ne me serais jamais sentie légitime pour me lancer dans des projets qui vont impacter le reste de mon temps, sans cette expérience et cet entourage.

Merci à tous, c'est partie pour une vie !

TABLE DES MATIÈRES

I. Contexte	1
I.1. La place des céréales dans l’Aude, une des zones cultivées par les membres de l’association	2
L’aude	3
Les variétés utilisées, source d’inspiration pour retrouver une autonomie paysanne aujourd’hui	4
Une idée des rendements en 1937 dans l’Aude : pas de différence aujourd’hui dans le cadre des semences paysannes actuelles cultivées dans l’association!	8
I.2. La boulangerie nationale sous-tendue par une filière industrielle	10
La boulangerie : la filière nationale	11
Comment est organisée la filière boulangerie « artisanale », que veut dire le terme « artisanal » ici ?	12
II. Le moulin de Pomairol, réponse à un modèle agro-industriel insatisfaisant	14
a) Une histoire individuelle qui se collectivise autour de valeurs partagées	14
II.a.1. Initialement, une structure individuelle	14
II.a.2. Les protagonistes de l’association : des points communs dans les visions du monde et trajectoires	15
II.a.3. Des objectifs et une gouvernance revendicatrice d’un modèle social différent autour de l’alimentation	18
Un panel de quelques valeurs	18
Présentation de la structure	20
b) Le moulin de Pomairol, inscrit dans une mouvance alternative	23
II.b.1. Les semences paysannes, une composante clé dans la recherche d’autonomie	23
II.b.2. L’essor du métier de paysan-boulangier : la défense d’une autre vision du monde	24
II.b.3. Les moulins à meule de pierre et initiatives associées : une vitrine pour un système alimentaire alternatif tendant vers l’autonomie paysanne	25
II.b.4. Un autre rapport à l’alimentation : les enjeux de santé liés au caractère artisanal	27
III. Le poste d’animation, à l’interface de multiples métiers	29
a) Une animation pour l’accompagnement de la reprise en collectif d’une structure de production alimentaire	29
III.a.1. La demande : accompagnement du changement d’échelle de la gouvernance de la structure	29
III.a.2. Le besoin initial de travailler dans la manutention concrète du grain	29

b) Un schéma d'intervention peu cadré, favorisant l'évolution constante du poste d'animation	30
III.b.1. Petit à petit, un basculement vers des fonctions de coordination	30
III.b.2. L'animation : posture d'interface entre membre du projet et regard extérieur	31
III.b.3. Un plan d'action « guide »	33
III.b.4. Transformer les besoins/idées en tâches réalisables	35
IV. Et après ? Une balance entre flexibilité et rigueur comme conditions de pérennité de l'action collective	38
a) Forces, faiblesses et viabilités du collectif	38
IV.a.1. Viabilités croisées	38
Viabilité environnementale	39
Viabilité technique	40
Viabilité économique	42
Viabilité sociale	43
Viabilité institutionnelle	45
Viabilité organisationnelle	46
IV.a.2. Le plan d'action guide : pertinence des indicateurs, pertinence de l'outil ?	46
IV.a.3. Vision stratégique	48
IV.a.4. Quels chemins pour un impact territorial ?	55
b) Association ou entreprise ?	56
IV.b.1. La rationalisation de l'activité	56
IV.b.2. Jusqu'où peut grandir l'association ? L'assise des valeurs comme condition sine qua non de la durabilité	57
Visions du monde communes	57
La confiance	58
IV.b.3. Où se trouve l'implication juste ?	60
Proposition de la répartition des tâches	63
Opportunisme ?	66
La reconnaissance de l'implication pour une équité	66
IV.b.4. Anticiper et formaliser par les statuts	67
IV.b.5. Le fondateur, pilier symbolique et transmissions implicites	69
V. Synthèse/discussion	70
Concrètement : un équilibre entre fonctionnement stable, défini à l'avance, et accueil d'initiatives	70
Le moulin de Pomairol, en voie vers la création d'un système de règles régissant un bien commun	70
Mais... un manque d'harmonie pèse sur le collectif	71
Solution par la prise en main commune, ou la délégation organisée?	72

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Index des illustrations

Illustration 1: Orientation technico-économique des communes d'Occitanie (Agreste).....	3
Illustration 2: Répartition des cultures dans l'Aude (Chambre d'Agriculture Occitanie).....	4
Illustration 3: Orientation technico-économique des communes de l'Aude (Agreste).....	4
Illustration 4: Rendements du blé tendre en Occitanie.....	10
Illustration 5: Evolution des prix, en France, des principales céréales cultivées en 2020-2021 (France AgriMer).....	11
Illustration 6: Evolution des prix de blé tendre et blé dur, en France, pour 3 périodes différentes (France AgriMer).....	11
Illustration 7: Utilisation de la farine de blé tendre en Occitanie (France AgriMer).....	13
Illustration 8: Schéma représentatif du fonctionnement de l'association.....	24
Illustration 9: Schéma de la constitution d'un grain de blé tendre.....	30
Illustration 10: Niveau de réalisation du plan d'action de l'association en 2021 (Source rapport de mi-étape, Gabrielle Pajan).....	36
Illustration 11: Exemple de l'aboutissement d'une réunion sur la gouvernance (schéma d'organisation collective).....	37
Illustration 12: Exemple de méthodes utilisées en réunion bilan du plan d'action et début de dessin d'une gouvernance adaptée aux actions à réaliser.....	37
Illustration 13: Matrice FFOM et viabilités croisées de l'association.....	42
Illustration 14: Exemple d'arbre à problème de l'association.....	52
Illustration 15: Exemple d'arbres à solution de l'association.....	53
Illustration 16: Schéma de techniques d'actions collectives liées à une répartition équitable du pouvoir dans un collectif.....	67

Index des tableaux

Tableau 1 : Propriétés agronomiques et de panification de quelques exemples de variétés cultivées dans l'association « Moulin de Pomaïrol ».....	7
Tableau 2 : Comparaison des avantages et inconvénients de 3 statuts pour le moulin de Pomaïrol.....	73

AVANT-PROPOS

Ce rapport fait l'analyse de trois ans de présence dans l'association, avec une fréquence annualisée proche d'un travail à mi-temps. Cet apprentissage n'a pas fait l'objet d'une question précise justifiant une étude spécifique, ce rapport est donc assez particulier puisqu'il raconte et analyse l'évolution d'une association et des outils utilisés pour cette évolution mais ne présente pas de résultats quantifiables. Cette étude ne répond pas à une demande institutionnelle.

Les paroles retranscrites entre guillemets ici sont issues de documents écrits, les sources s'y trouvent ensuite.

Les paroles retranscrites entre guillemets et en italique sont issues des enquêtes menées dans le cadre de cet apprentissage et plus précisément pour ce mémoire.

Une petite idée du début de l'aventure... Paroles d'un boulanger initialement client, avant la reprise en collectif:

«Au début il n'y avait aucune organisation du moulin, c'était Gilles, avec son moulin. Donc je n'étais pas impliqué. Après, Gilles est venu nous voir à la maison, il a fait des appels du pied plutôt à Nath dans le sens organisation, comment on pourrait le reprendre en collectif. Car Nath était plus capable de faire ça que nous. C'était en 2015/2016. Il vient à la maison, on lui dit de venir avec des chiffres, il arrive pieds nus avec un bouquet. On s'installe dehors on prend l'apéro et à la fin du repas on se dit bon allez on regarde les chiffres. Il dit « j'ai amené toute ma compta depuis 20 ans. Je l'ai dans mon sac ...mais il est où mon sac ?! » Il l'avait laissé dehors sur le trottoir. Je me demande même si c'était pas dans un sac plastique. Et là touuuuut doucement on a commencé des réunions. Les premières réunions, on s'est dit vite qu'il fallait être aidés, quelqu'un qui anime, et ça peut pas être Nath. Je sais plus qui a eu l'idée de Kristel [(BioCivam 11)]. Je me souviens au début, Gilles qui disait le Biocivam c'est un organisme officiel, nous on est anarchistes, sans dire ça. Mais finalement elle est quand même venue et il a été assez vite convaincu ».

GLOSSAIRE

Systemes alimentaires : « la façon dont les hommes, dans l'espace et dans le temps, s'organisent pour obtenir et pour consommer leur nourriture » [Malassis, 1994]

Free-riding : profiter d'un système de service d'une organisation collective sans s'y impliquer (alors que d'autres s'y impliquent « pour nous »).

DHS : critères utilisés pour définir une variété. La distinction, homogénéité des individus d'une population et leur stabilité doivent être atteinte pour la brevetabilité d'une variété et son inscription au catalogue.

VATE : autre critère permettant d'apprécier les qualités d'une variété en fonction d'objectifs définis, et autour des thématiques agronomiques, technologiques et environnementales. Autre examen devant être réussi pour l'obtention d'une variété et son inscription au catalogue.

SIGLES ET ACRONYMES

CA : Conseil d'Administration (de l'association)

DHS : Distinction, Homogénéité, Stabilité

DLA : Dispositif Locaux d'Accompagnement

GIEE : Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental

RSP : Réseau Semences Paysannes

VATE : Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale

INTRODUCTION

Depuis les années 1990, dans la Montagne Noire, un groupe de professionnels passionnés et de sympathisants, dessine les contours d'une filière de farines issues de céréales panifiables et moulues sur meule de pierre.

Initialement sous l'idée et l'impulsion d'un éleveur engagé, très intéressé par les semences paysannes et par d'autres alternatives au système agro-industriel, une association se crée pour ce début de filière informelle et des moulins Astrié (moulins à meule de pierre fabriqués par les frères Astrié, porteurs de grandes valeurs toujours colportées) fédérant ses membres : c'est le « Moulin de Pomairol ». Ce collectif se mobilise pour qu'existe et que vive le bon pain au levain, mais aussi les blés et autres céréales paysannes qui le font si particulier, si différent. Les semences ici sont pensées comme une ressource commune, perçues dans une dimension sociétale: elles sont un instrument du bien commun de la société, mais sont aussi avec les moulins partagés de l'association, la clé de voûte des activités professionnelles de panification.

Cependant, l'éleveur fondateur a souhaité se retirer et laisse la place à une gestion coordonnée de la production de céréales et de farine, par les différentes parties prenantes : paysans, paysans-boulangers, boulangers, consommateurs. Le groupe se retrouve pris dans l'organisation de la filière.

A cette production collective correspond alors directement des objets et ressources qui permettent les activités mais qui supposent aussi une gouvernance partagée et horizontale. En 1990, E. Ostrom démontrait justement qu'un système institutionnel organisant l'action collective et les engagements individuels peut être plus efficace que la propriété privée ou étatique pour faire valoir des modalités d'usage et de partage des ressources communes » (Bucolo, 2018).

Il s'agit donc maintenant d'assurer, au-delà des efforts d'animation déjà nécessaires dans tout groupe partageant un but commun, une gestion économique, administrative, mais aussi une gestion de la matière première, et de construire enfin une vision stratégique commune, pour que la structure fonctionne et corresponde aux attentes de ses protagonistes. Cette action collective et la coordination qui lui est associée feront l'objet de ce rapport d'apprentissage, concrétisé par trois ans de présence à mi-temps dans l'association Moulin de Pomairol. Plus précisément, nous étudierons les conditions de pérennité de cette action collective.

Après avoir présenté le contexte de la zone et de la filière conventionnelle des céréales panifiables, nous décrirons le monde dans lequel évolue cette association, ses motivations, sa dynamique, ses problèmes ainsi que ses attentes. Après l'avoir caractérisée plus précisément, nous analyserons les principes de l'action collective qui caractérisent cette association, et les méthodes de coordination utilisées pour la stimuler. Nous discuterons enfin des conditions de pérennité de cette action collective, et donc de l'association et de sa production alimentaire.

I. Contexte

L'association s'organise donc autour des moulins Astrié, elle en possède 4. Ce sont des moulins électriques à meule de pierre qui permettent la fabrication d'une farine de qualité, à haute valeur nutritionnelle. Nous y reviendrons dans les parties suivantes. De manière collaborative, les paysans et paysans-boulangers sèment des céréales en fonction des besoins de tous les boulangers et paysans-boulangers membres. Les productions de céréales comme de pain se répartissent sur trois départements : l'Aude, l'Hérault, et le Tarn.

Les membres de l'association s'organisent pour que tous les producteurs de pain membres puissent être fournis en farine. En général, ils sont assez dépendants de cette production de farine pour leur propre activité professionnelle, car c'est un produit difficilement substituable (une farine de semences paysannes moulue sur meule de pierre ne possède pas beaucoup de ressemblances avec une farine bio industrielle).

Les céréales cultivées sont des céréales issues de semences paysannes, dans un souci d'autonomie paysannes et de rejet du système agro-industriel.

I.1. La place des céréales dans l'Aude, une des zones cultivées par les membres de l'association

Dans l'association «Moulin de Pomaïrol», environ 70 % des terres cultivées (avec des céréales destinées à la mouture par l'association) sont localisées dans l'Aude (11) ; près de 15 % sont dans le Tarn (81) et 15 % encore sont dans l'Hérault (34). Ici, nous présenterons le contexte de l'Aude.

Cependant, le siège social de l'association est situé à Sales, sur la commune de Lacabarède, dans le Tarn (et non dans l'Aude, principal territoire de production) et possède une position stratégique. Car si le département de cette commune est le Tarn, Sales se trouve à quelques kilomètres des deux autres départements. Les contextes pédo-climatiques sont différents entre ces trois zones, même si celui de l'Hérault ressemble davantage à celui de l'Aude, le Tarn possédant des caractéristiques plus humides que les deux autres. Cette diversité de milieux a des conséquences notamment sur les temporalités des cultures : dates de semis, périodes de récoltes, sont différentes, ce qui permet, au moment de la réception et du tri des céréales, d'avoir un calendrier de travail étalé.

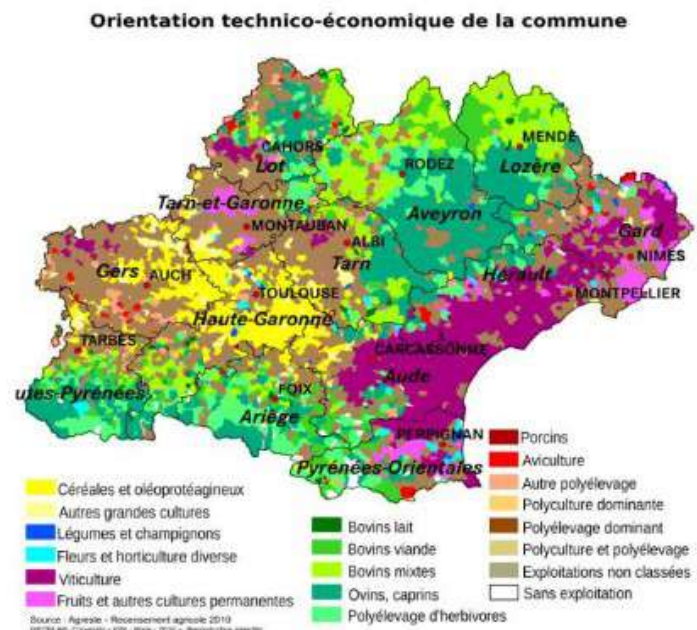


Illustration 1: Orientation technico-économique des communes d'Occitanie (Agreste)

De plus et nous en reparlerons : les semences paysannes, cœur et pilier de la production de céréales coordonnée par l'association, sont adaptées à ces différents milieux et sont en constante évolution, ce qui engendre une grande biodiversité cultivée par cette association. Ainsi, certaines variétés semées dans le Tarn n'auraient pas grand intérêt à l'être dans l'Aude et vice-versa. Au contraire, d'autres sont adaptables à des territoires différents. De manière empirique, d'année en année, il est possible de gagner en connaissance de chaque variété, dans différents milieux.

Enfin, être à cheval sur trois départements aux contextes pédoclimatiques différents offre outre une diversité des variétés, une diversité de saveurs et de couleurs du pain.

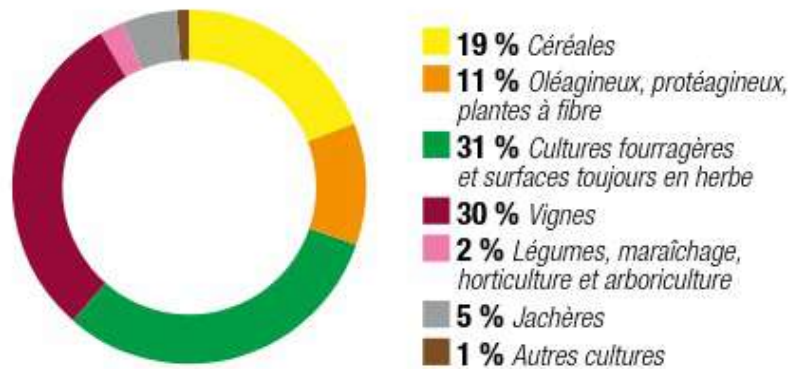
Comme l'on observe sur la Figure 1, le Tarn accueille des systèmes de production assez différents de ceux des deux autres départements: les systèmes du Tarn sont dominés par la polyculture-élevage. Cela implique donc une capacité sur la ferme à fertiliser les champs, donc une certaine autonomie au niveau des intrants nécessaires pour cultiver les céréales.

L'aude

Dans l'Aude, en 2019 les vignes représentent 30 % de la Surface Agricole Utile (SAU), soit autant que les cultures fourragères et les Surfaces Toujours en Herbe (STH) (31%). Les céréales représentent 19 % de la SAU (Figure 2) (Chambre d'agriculture Occitanie, 2020). Cependant, les terres cultivées par les membres de l'association pour produire des céréales panifiables sont uniquement dans le Minervois, où très peu de terres sont cultivées en

céréales. C'est en effet une zone majoritairement dominée par la culture de vigne. Dans les 19 % de céréales cultivées, il est plutôt question d'autres zones plus céréalières : Piège, ou Lauragais, et non Minervois.

Le Minervois se trouve à l'Est de Carcassonne, autour de Lézignan-Corbières. Nous pouvons observer sur la Figure 3 que les communes sont presque toutes orientées vers une production de vigne.



RÉPARTITION DES 225 106 HA DE SAU

(Source : SAA 2019)

Mais, cela n'a pas toujours été le cas. « Certes, la vigne n'est d'Agriculture Occitanie



Système majoritaire en SAU par commune



ORIENTATION AGRICOLE DES COMMUNES

(Sources : RA 2010 / INOSYS)

Illustration 3: Orientation technico-économique des communes de l'Aude (Agreste)

pas une acquisition culturelle récente pour notre région; toutefois, bien avant qu'elle n'occupât de façon exclusive la plaine de Narbonne, les rives de l'Aude, les coteaux des Corbières, du Minervois ou du Limouxin, nos ancêtres surent, dans ces contrées, tirer d'importants bénéfices de l'exploitation des troupeaux, de la culture des céréales, de la récolte des plantes industrielles. » (Pellegrin *et al.*, 1939)

Cette évolution s'explique par les évolutions du marché du vin. Après avoir recherché du vin de qualité, à partir de vignes cultivées sur les coteaux, là où les céréales l'étaient plus difficilement, les cultivateurs se sont orientés plutôt vers une production en volumes. Ainsi, la vigne s'est peu à peu déplacée dans la plaine, avec l'objectif de produire davantage sans trop de difficultés et de surcoûts.

Les variétés de blé dans l'histoire de l'Aude

Au XVe siècle, le blé dans la région représentait une très faible production de 4 à 6 quintaux à l'hectare alors que le maïs juste arrivé d'Amérique dans l'Aude, en donnait près de 20. Même si sa culture était jugée trop exigeante et son pain peu apprécié, il permettait de tenir certaines familles à l'écart des famines.

Au XVIIIe siècle, les grains représentent la principale source de revenus de la région : « Les grains font le principal et presque l'unique objet pour les habitants de la plaine de Narbonne » dit un document de 1755. En 1780 le blé occupe la première place : 35.766 hectares cultivés soit 80 % de la surface consacrée aux céréales dans le diocèse de Narbonne, 18.966 hectares soit 76 % dans celui de Carcassonne.

En 1936, les documents dont nous disposons montrent que la production de blé a bien évolué : Narbonne compte 50 hectares de céréales ; Carcassonne : 3.400 hectares; Limoux : 8.000 hectares; Castelnaudary : 16.600 hectares. On voit bien alors que, comme aujourd'hui, c'est la plaine de Castelnaudary qui se spécialise en céréales. Le rendement est alors estimé à 11 ou 12 quintaux par hectare (Pellegrin *et al.*, 1939).

Les variétés utilisées, source d'inspiration pour retrouver une autonomie paysanne aujourd'hui

Cette liste de variétés est issue du document «L'agriculture du département de l'Aude», écrit par Victor Pellegrin et Paul Caillon en 1939.

« Pour donner de bons résultats dans l'Aude, un blé n'a pas besoin d'offrir une très grande résistance au froid. Par contre, il doit être hâtif afin d'échapper à l'échaudage, il doit résister à la rouille, au piétin, à l'égrenage, être productif tout en fournissant un grain de bonne qualité».

- « A la veille de la Révolution, la Touzelle blanche est la variété de froment (blé tendre) la plus cultivée; cependant on lui substitue peu à peu le blé rouge du Roussillon qu'on dit plus productif mais moins apprécié ».

- Bladette de Besplas. « Ce blé est très productif, assez résistant à la verse; mais il se montre sensible aux maladies, à la rouille surtout. Son grain est de qualité médiocre, bien que donnant une farine très blanche »

- Jambe rouge ou abondance (Lauragais). « Le grain rougeâtre est glacé, allongé, pesant, assez estimé des minotiers; mais cette variété craint l'échaudage bien qu'elle soit assez précoce. Elle verse facilement dans les sols fumés. Cultivée principalement sur les coteaux du Razès et de la Piège, cette variété rustique, mais peu productive a presque complètement disparu devant les blés Riéti et Gua 113. »

- Une Bladette dérivée du blé de crépi (ancêtre de la Bladette de Puylaurens ou de celle de toscane). « Elles sont assez résistantes à la verse, surtout la première, et ne craignent pas trop les rouilles. ». La Bladette de Puylaurens est une variété utilisée dans l'association.

- «Un autre blé barbu, le « blé Roussillon » ou « Saissette d'Arles », à épi rosé, allongé, très résistant à l'échaudage et à l'égrenage, assez résistant aux rouilles, à grain lourd. C'est une

assez bonne variété pour les terrains qui ne souffrent pas d'un excès d'humidité». Le blé du Roussillon est aussi une variété que l'on utilise dans l'association.

- « Les Riétis, et particulièrement le Riéti 11, fournissent de bons résultats en sols moyens, bien que cette dernière sélection paraisse plus exigeante que son géniteur. Le Zara serait presque aussi méritant si son grain était de meilleure qualité boulangère». L'association est actuellement à la recherche de cette variété à semer, et est en contact avec un agriculteur qui multiplie de nombreuses variétés via les réserves biologiques de l'INRAe de Clermont-Ferrand, et avec différentes associations. En effet, le paysan fondateur de l'association lui connaît une bonne réputation, elle représente donc a priori un enjeu pour l'autonomie paysanne et pourrait accroître encore la diversité des semences paysannes cultivées dans le Minervois (avec un nouveau goût pour les mélanges de farines!).

- « Comme blés de printemps, le Manitoba était le seul cultivé. Il ne l'est plus qu'exceptionnellement, sa semence étant difficile à trouver [1939]. Quand il peut être semé au bon moment, sa production est intéressante. Par contre le Florence x Aurore, souvenir anéanti par les attaques de rouille, a été abandonné». Actuellement, la variété Florence Aurore est jugée d'actualité pour ces cultures alternatives (en filière de céréales locales).

Cette liste n'est pas exhaustive et ces variétés ne correspondent pas exactement à tout ce qui est cultivé dans l'association. Par ailleurs, il est difficile de vraiment savoir d'où viennent les semences que l'on utilise, car les noms des variétés évoluent très vite en fonction des semeurs et rapidement, l'arbre généalogique s'estompe... Au delà de ce constat, nous savons aussi que la notion de « variété » a peu de sens dans le cadre de semences paysannes : on sème une même variété sur plusieurs années successives mais avec une analyse génomique, on peut voir que la souche « d'arrivée » est déjà bien différente de celle de « départ » : la biodiversité est évolutive. Cela avait été rapporté par Mathieu Thomas, chercheur (CIRAD UMR AGAP) lors d'un événement autour du Barbu de Lacaune et de collection de variétés paysannes à la ferme de la Borie Maigre (Montredon-Labessonié). Il était question d'une étude de génomes de différentes populations de blé Rouge de Bordeaux. Notons qu'au travers de cette thématique des semences paysannes, il existe une dynamique importante de recherche participative.

Enfin, l'association utilise par exemple une « Saissette de Provence » qui peut-être est issue de la Saissette d'Arles. D'ailleurs, pour illustrer cette variation du nom, dans quelques années nous pourrions l'appeler « Saissette du Minervois » et la diffuser...

Dans tous les cas, ce sont ces types d'informations que tentent de se réapproprier les paysans souhaitant cultiver des semences paysannes, afin de retrouver ces variétés anciennes, adaptées à peu ou pas d'intrants, pour les multiplier, les réadapter aux conditions pédoclimatiques qui ont elles-mêmes évolué.

Le tableau 1 donne une idée de quelques qualités agronomiques de ces variétés notamment en termes de panification pour les paysans/boulangers:

Tableau 1 : Propriétés agronomiques et de panification de quelques exemples de variétés cultivées dans l'association « Moulin de Pomairol »

Variété	Propriétés agronomiques	Propriétés du pain
Rouge de Bordeaux	<p>La plus cultivée des variétés anciennes</p> <p>Rendements pouvant aller jusqu'à 30 qtx dans les terres argileuses 25 qx sur sols schisteux et acides. Son grain est rouge, gros, assez court, lourd et bien plein. L'épi est rouge brun, souvent courbé.</p> <p>(Fédération Régionale d'Agriculture Biologique Midi-Pyrénées et Association pour le Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron, 2012)</p>	<p>Très bon goût</p> <p>Force boulangère correcte (fait de faire lever la pâte et donner un pain aéré)</p>
Bladette de Puylaurens	<p>Variété à fort tallage</p> <p>Paille de 1.40 m, épis longs (10 cm) et bien remplis Rendement pouvant atteindre 30 qx sur les sols argilo-calcaires profonds.</p> <p>Blé tardif, bonne couverture du sol.</p> <p>Très sensible à la verse, éviter donc les sols trop riches et l'azote pour cette variété (Fédération Régionale d'Agriculture Biologique Midi-Pyrénées et Association pour le Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron, 2012)</p>	<p>Blé très tendre, pas besoin de le mouiller pour la meunerie. La farine a besoin de beaucoup d'eau lors de la fabrication de la pâte. Le pain fabriqué avec de la farine de Bladette a une croûte plutôt foncée, et les alvéoles sont plutôt grosses. Le pain est normalement parfumé, relativement peu sucré, plutôt amer, très croustillant, très moelleux et avec une longueur en bouche normale.</p>
Castelnau-de-Montmirail	<p>Encore peu de recul sur cette variété, mais une des variétés qui a fait les meilleurs rendements cette année ! (peut aussi être dû au travail différent du sol sur cette parcelle...)</p>	
Barbu de Lacaune	<p>Tallage (en moyenne 1 grain donne 5 tiges porte-épis)</p> <p>Blé qui se satisfait de peu, adapté à la moyenne montagne (800-1110m) on peut atteindre 2t/ha régulièrement (entre 900 kg et 2,7 t/ha)</p>	<p>Peut présenter un excès de collant, en extensibilité, en élasticité et en relâchement pour le pétrissage (Parc Naturel du Haut-Languedoc, 2021)</p> <p>Produit un pain qui se conserve</p>

	Blé qui doit se semer tôt en saison car cycle de développement long (octobre) Faire attention aux précédents culturaux (pas de blé sur blé) Tendance à verser, comme la majorité des céréales populations, surtout dans de bonnes terres. Ne pas fertiliser au printemps. Nécessité d'équiper la moissonneuse de bras de relevage (Parc Naturel du Haut-Languedoc, 2021)	longtemp si on le met dans de bonnes conditions Typicité : parfum, goût Les alvéoles sont grosses Lors d'un test, il s'agit du blé avec l'arôme de céréale le plus prononcé. C'était également celui qui tenait le plus en bouche, et un des plus moelleux. (Fédération Régionale d'Agriculture Biologique Midi-Pyrénées et Association pour le Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron, 2012)
Khorasan	Blé dur, origine floue mais très ancienne (Egypte)	
Barbu du Roussillon	Moyennement sensible aux maladies. Paille haute, pouvant atteindre 170/180 cm. Le grain s'égraine rapidement à maturité. (Haefliger, 2015)	Goût très prisé!
Barbu de Mazy	Paille basse (90/100cm). Vigueur moyenne Peu sensible à la verse et aux maladies. (Haefliger, 2015)	Rend le pain plus souple et lui donne un goût de noisette (Réseau Semences Paysannes, 2008) Peut avoir jusqu'à 17/18 % de protéines
Saissette de Provence	Variété qui résiste bien aux étés secs et à l'échaudage (Mathon, 1985)	
Et des mélanges réalisés petit à petit par des paysans, qui portent alors leur nom...		

Retrouver certaines de ces variétés anciennes pour les réadapter n'est pas toujours évident : car au lieu de demander au Centre de Ressources Biologiques de l'INRAE de Clermont-Ferrand (et donc de débiter avec très peu de grains et un effort de multiplication), on demande ces variétés aux autres collectifs ou paysans impliqués dans des démarches similaires. Souvent, ceux-ci peuvent être en lien par leurs associations, sur le modèle des échanges qui existent au sein du Réseau Semences Paysannes. On peut ainsi en obtenir une quantité raisonnable et adaptée aux outils actuels, mais les variétés ne sont pas forcément les plus adaptées à la zone. Parfois, si l'on est seul à vouloir lancer ce type de démarche dans

une zone, il vaudra mieux repartir d'un très petit échantillon et multiplier une variété anciennement adaptée plutôt que de bénéficier de lots plus importants mais venus d'autres départements. C'est une charge de travail jugée considérable, d'où l'action d'associations comme Pétanielle (Tarn) qui mobilise des jardiniers pour les premières années de multiplication.

Car cultiver des semences dites modernes sans intrants ne permet pas d'avoir des rendements intéressants. «*Les blés modernes, si tu leur mets pas ce qu'il faut, ça te donnera autant que les variétés paysannes. Sauf que t'auras acheté la semence, et qu'elles peuvent être plus sensibles à la maladie*» (communication personnelle, d'un collectionneur de variétés paysannes). « L'échaudage et la rouille causent de tels dégâts dans l'Aude, certaines années, que les agriculteurs qui cultivèrent, dès leur apparition, les nouvelles variétés de blé créées par les sélectionneurs du nord de la France, furent découragés par maints déboires. Les hivers relativement doux de nos régions favorisent, en effet, le développement des maladies, et telle variété réputée très résistante à la rouille dans la zone parisienne, acquiert rapidement dans le Midi une grande sensibilité à cette affection. Pour cette raison, l'agriculteur s'est tourné vers les blés originaires des régions plus méridionales encore, mieux adaptées au climat chaud et sec. » (Pellegrin *et al.*, 1939)

Ainsi, en souhaitant un système de cultures sans pesticides (biologiques ou non), on comprend donc toute l'importance des variétés d'origine ancienne.

Une idée des rendements en 1937 dans l'Aude : pas de différence aujourd'hui dans le cadre des semences paysannes actuelles cultivées dans l'association!

Dans la première moitié du XXe siècle, les pratiques culturales se caractérisent ainsi : « Pour ameublir le sol et détruire, même partiellement, les mauvaises herbes, la jachère est indispensable une année sur deux. Le sol libre reçoit alors 2, 4 ou 6 labours selon les disponibilités en ouvriers et attelages. Quelquefois les fèves, le maïs ou le chanvre, succèdent au blé ou au seigle mais, en moyenne, la moitié seulement des terres labourables porte une récolte». Il est difficile de fertiliser les champs, les troupeaux étant rares. « L'utilité des prairies artificielles est ignorée et leur surface est bien restreinte encore, aussi les terres s'épuisent-elles rapidement. Les plus médiocres ne peuvent être consacrées au seigle que durant 2 ou 3 ans; ensuite on les abandonne pour 10 à 15 ans aux bruyères ou aux genêts» (Pellegrin *et al.*, 1939).

Aujourd'hui, les paysans de l'association sont labellisés en Agriculture Biologique, ils n'utilisent pas de fertilisants minéraux et très rarement des fertilisants organiques. Il n'y a pas de fumier disponible dans la zone. Les rotations sont d'environ 3 ou 4 ans, avec un blé en tête de rotation, parfois une deuxième paille si celui-ci s'est bien porté (orge ou seigle). La luzerne ou d'autres légumineuses sont systématiquement présentes dans les rotations. Le travail du sol se rapproche des techniques culturales simplifiées (travail du sol superficiel (5 à 15cm) par rapport aux labours traditionnels (30cm)).

« En 1937, campagne plutôt favorable on a obtenu 372.000 quintaux sur 29.000 hectares, soit 14 quintaux à l'hectare. Durant les périodes déficitaires, le rendement tombe à 10 ou 12 hectolitres à l'hectare» (Pellegrin *et al.*, 1939).

« En général les blés de l'Aude sont d'excellente qualité et le poids à l'hectolitre est des plus

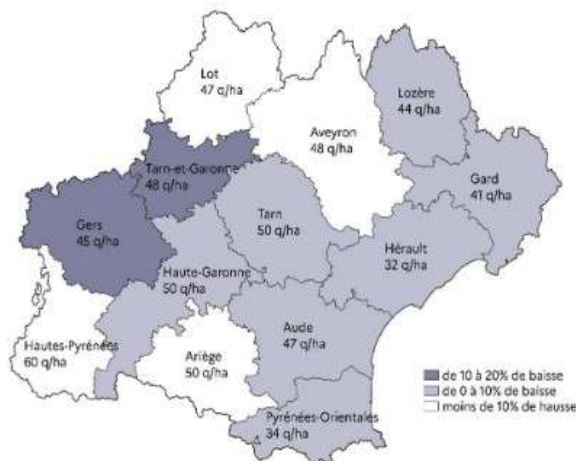
élevés; il s'établit entre 77 et 79 kilogrammes par hectolitre. Après nettoyage et stockage, il dépasse parfois 80 et 81 kilogrammes. D'autre part, la pâte obtenue, très élastique, absorbe beaucoup d'eau, aussi les farines audoises sont-elles recherchées par les boulangers (Pellegrin *et al.*, 1939)».

Aujourd'hui, avec des rendements plus élevés et surtout une spécialisation dans les zones les plus favorables (plaine de Castelnaudary), les cultures se répartissent de manière assez distincte. Dans le Minervois, il est plus rare d'observer des champs de céréales.

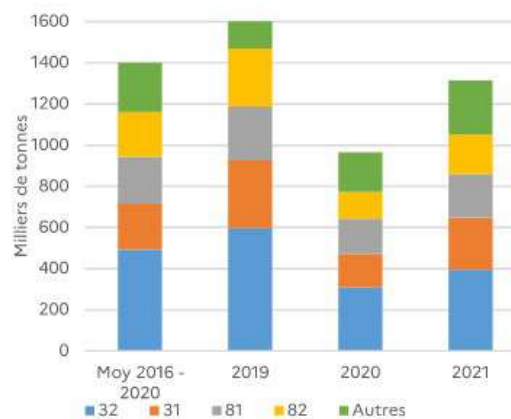
Aujourd'hui, le rendement moyen dans l'Aude en céréales est de 47 quintaux/ha (Figure 4). C'est plus important que dans l'Hérault, qui compose une partie du Minervois et abrite une partie des terres de l'association : 32 quintaux/ha (Agreste, 2021).

Point de situation sur le blé tendre en Occitanie

Carte 1 : Rendements départementaux 2021 et leur évolution par rapport à la moyenne 2016-2020



Graphique 4 : Production pour les principaux départements



Source : ©IGN BD CARTO®, Agreste – SAA – EPP2021

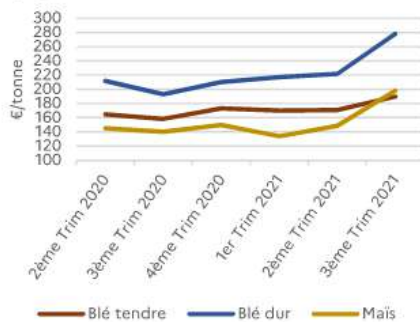
Illustration 4: Rendements du blé tendre en Occitanie

Les rendements de l'association s'élèvent en moyenne à 10 quintaux/ha, en 2019 et en 2020. Cela s'explique par l'absence de fumier dans la zone, et par l'utilisation de ces variétés qui résistent bien aux conditions locales, malgré leurs faibles rendements. C'est une culture assez économe en intrants, seule la préparation du sol est nécessaire, aucun traitement n'étant appliqué aux cultures de céréales du collectif. Comme on le dit plus haut, on imagine que si des variétés modernes étaient plantées ici sans intrants, la récolte serait aussi modeste... Ces variétés rustiques présentent par ailleurs peu de variations inter-annuelles et garantissent une récolte, même assez faible, en conditions climatiques particulières. C'est pourquoi une des revendications les plus fermes des membres de l'association, c'est de ne pas dépendre d'intrants, qui coûtent cher et surtout dont on peut devenir dépendant, s'ils viennent à manquer en cas de complications écologiques, politiques, climatiques... Ainsi, sans acheter d'intrants à l'extérieur, en se contentant du matériel de travail du sol et des semences, les céréales peuvent toujours parvenir au moulin de Pomairol.

La filière de ce collectif est organisée autour du pain, et plus particulièrement autour des pains au levain et aux goûts prononcés. Les blés sont valorisés à leur juste valeur et le rendement à l'hectare n'est pas la qualité principale qui leur est demandé.

C'est aussi pour cela que les céréales sont achetées plus chères par l'association qui réalise la transformation en farine, qu'elles le seraient par une coopérative ou un transformateur industriel. En 2019 et 2020, la tonne de blé tendre des membres était achetée 700€/T par l'association. C'est environ 4,3 fois plus cher que la moyenne française (Figure 5), même si ce prix évolue très vite depuis fin 2021/début 2022 (Figure 6) (FranceAgriMer).

Graphique 20 : Evolution trimestrielle des prix payés producteurs des principales céréales sur la campagne de commercialisation 2020-2021



Source : FranceAgriMer

Illustration 5: Evolution des prix, en France, des principales céréales cultivées en 2020-2021 (France AgriMer)

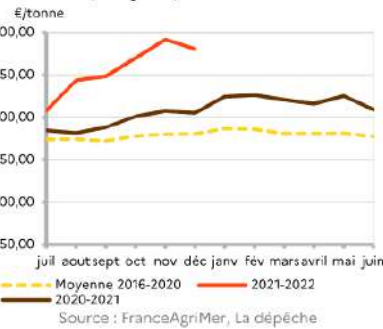
Ce type d'organisation paysanne dépend pas du tout des approvisionnements ni des cours des marchés mondiaux, c'est pourquoi le prix payé du blé est stable chaque année, ce qui constitue une sécurité essentielle pour les producteurs. Maintenant que l'on comprend un peu mieux les dynamiques agricoles de la zone, voyons à quelle filière les blés sont généralement destinés: Quel est le chemin classique des grains, vers quoi se tournent en général les producteurs de céréales cherchant à les valoriser ?

1.2. La boulangerie nationale sous-tendue par une filière industrielle

La révolution verte, vaste politique de transformation des agricultures à partir des années cinquante grâce aux innovations biotechnologiques, modifie l'agriculture occidentale de façon structurelle. Les filières agricoles changent d'organisation ; elles sont à partir de cette période « agro-alimentaires ». En effet, la production est sous-tendue par la demande du marché, elle-même influencée par les acteurs de l'industrie agroalimentaire.

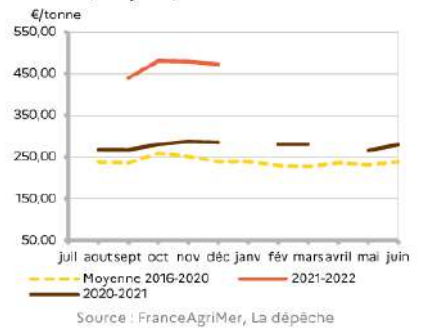
Ainsi, cette émergence sur la scène agricole des acteurs de la transformation comme décideurs quasi-principaux de ce qui se trouve dans nos champs, change le rôle des paysans

Graphique 17 : Evolution des cotations de blé tendre, rendu Rouen (base juillet)



Source : FranceAgriMer, La dépêche

Graphique 18 : Evolution des cotations de blé dur, Port-la-Nouvelle (base juillet)



Source : FranceAgriMer, La dépêche

Illustration 6: Evolution des prix de blé tendre et blé dur, en France, pour 3 périodes différentes (France AgriMer)

dans la société.

L'agriculture évolue, la manière dont elle est organisée évolue vers des relations contractuelles, plus administrées et hiérarchisées, conditions essentielles à l'allongement des filières qui accompagne cette transformation. Ses relations avec le monde des entreprises, son rôle dans la société, sa place et ses enjeux face à la population en sont modifiés.

Concernant les céréales à paille, l'augmentation massive des rendements de blé est obtenue grâce à l'introduction de variétés à haut rendement, dits hybrides et l'usage généralisé des engrais d'origine fossile. Comme le montrent Christophe Bonneuil et Frédéric Thomas (2012), « le progrès en agriculture prend la forme d'un modèle d'intensification en intrants (engrais, pesticides, irrigation, machines...), en énergies fossiles et en capital, accompagné d'une spécialisation des exploitations ». Dans ce modèle, on recherche une stabilité des semences ce qui entraîne leur uniformisation. S'ouvre alors la possibilité de breveter les semences ainsi créées par les entreprises, mais aussi de rendre inaccessibles ensuite l'obtention de semences de la même « qualité » par les paysans, pouvant difficilement réaliser le même travail de sélection génétique à la ferme. « L'uniformisation et la stabilité des semences, obtenues par les procédés de mutation génétique, ont donné une impulsion majeure à l'agro-industrie, qui n'a cessé de s'imposer dans le panorama économique mondial. Toute la filière du blé, de la production à la distribution, a ainsi été accaparée par des multinationales, transformant le paysan en simple « instrument » économique, dépossédé des produits de ses terres (Mendras, 1992). L'activité agricole s'est définitivement séparée de l'activité semencière : la sélection des semences les plus adaptées à la culture se fait désormais sur la base de critères scientifiques qui visent à améliorer la rentabilité du blé produit, mais aussi son adaptabilité aux besoins de l'industrie agroalimentaire : « L'agriculture étant repensée selon le modèle industriel, la semence sélectionnée est conçue comme un facteur de production (ou input) à standardiser et à optimiser pour mieux adapter le végétal aux besoins de l'appareil de production (Mendras, 1992)» (Bucolo, 2018).

Ainsi, ces semences, accompagnées des machines et autres innovations technologiques liées à leurs traitements par l'industrie, sont un outil majeur de la révolution verte et de l'évolution structurelle de la production agricole. Les décisions de production ne se font plus à la ferme, leurs logiques échappent aux paysans ruraux. Les filières agroalimentaires peuvent également directement, à travers les entreprises semencières, lorsqu'elles n'appartiennent pas au même groupe, commander sa production à des échelles très grandes, en fonction de leurs besoins en homogénéité, hygiène, quantité, calibres... qui dépendent de la manière de calibrer les machines. Les champs et les paysans s'adaptent.

Par exemple, on voit qu'à la minoterie expérimentale de Surgères (Charentes Maritimes), inaugurée en juin 2011, on « recherche les variétés panifiables de demain » grâce à la technologie de pointe qui y est implantée. Ainsi, les paysans ne tiennent plus le pinceau pour dessiner le tableau du système alimentaire globalisé, ce sont les acteurs de la transformation et de la distribution qui s'en chargent.

La boulangerie : la filière nationale

Près de 63 % des farines produites sont utilisées en panification. En 2021, la filière meunerie, c'est : 5 millions de tonnes de blé utilisées, 3,9 millions de tonnes de farine commercialisées (donc un rendement d'environ 78 %, sans comptabiliser les pertes). Cela représente 6100 emplois, c'est-à-dire un emploi /600T de farine. On recense 387 unités de production - 342 entreprises (Association Nationale de la Meunerie Française, 2021).

La logistique et la coordination que nécessite une organisation collective de professionnels pour une filière autogérée comme celle du Moulin de Pomaïrol mobilise 3 personnes pour l'équipe permanente, pour 50T de farine produites par an. Aussi, cela fait vivre les paysans et boulangers qui créent leur activité en fonction de ce débouché possible, mais qui n'auraient pas forcément créé leur activité dans le cadre d'une filière classique. C'est une des revendications des partisans de l'agriculture paysanne : à plus petite échelle de production, on crée davantage d'emplois. D'ailleurs, cela avait été formulé par la communauté élargie de l'agriculture paysanne pour les recommandations lors de la réforme de la PAC 2023-2027 : des aides proportionnelles à la quantité de main d'œuvre sur la ferme (Pour une autre PAC, [s d]). Cependant, ce n'est pas ce qui transparait dans les documents de politiques agricoles: l'objectif est plutôt la réduction de la population agricole, allant de pair avec la modernisation et la robotisation des fermes (L'atelier Paysan, 2021).

La filière meunerie évolue

En légère diminution par rapport à 2019, l'Occitanie compte 65 moulins en 2020, soit 18% de plus qu'en 2015. Ils assurent la transformation de plus de 300 milliers de tonnes de blé tendre chaque année. Parmi eux, un peu plus de la moitié écrasent moins de 35 tonnes de blé par an. A fin novembre 2021, les volumes de blé tendre mis en œuvre par la meunerie régionale sont en baisse de 3% et le total des utilisations atteint 114 000 tonnes (contre 117 000 tonnes fin novembre 2020). Boulangerie et pâtisserie artisanale et industrielle se partagent à part égale 70% de la production régionale.

Source : FranceAgriMer

Graphique 22 : Utilisation de la farine de blé tendre d'Occitanie en 2020

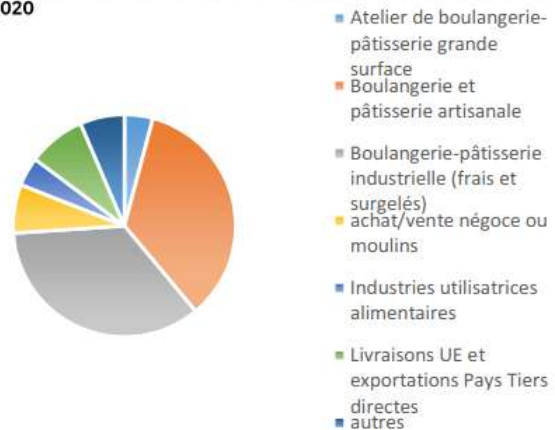


Illustration 7: Utilisation de la farine de blé tendre en Occitanie (France AgriMer)

En Occitanie, on voit que la boulangerie artisanale et industrielle se partagent d'assez près le marché (Figure 7). A l'échelle nationale, la boulangerie artisanale représente davantage de volumes de farines utilisés que l'industrielle (54 contre 37%). Par contre, si l'on considère aussi les pâtisseries, biscuits et biscottes, l'industrie représente 64 % des volumes de farine utilisés (FranceAgriMer).

Comment est organisée la filière boulangerie « artisanale », que veut dire le terme « artisanal » ici ?

« La limite entre artisanat et industrie est floue ». En effet, beaucoup de boulangeries artisanales sont en fait gérées par des artisans franchisés, c'est-à-dire avec un contrat

d'approvisionnement exclusif, ainsi que des règles à suivre. Elles ne sont pas autonomes financièrement, ni au niveau du savoir-faire (Groupe blé ARDEAR AURA et Brier, 2019).

Si l'on considère le début de la chaîne, même en boulangerie artisanale, les variétés utilisées sont des variétés de lignées pures, sélectionnées aux côtés d'intrants dont il sera ensuite difficile de se passer au moment de la culture au champ. Dans tous les cas, la mouture est réalisée sur cylindres, ce qui la prive de qualités nutritives essentielles, nous y reviendrons. Dans la grande majorité des cas, et notamment lorsque les boulangeries sont affiliées à un groupe, les farines contiennent des additifs améliorant, sont souvent déjà mélangées lorsqu'il s'agit de faire du « pain de campagne », par exemple, et la recette à suivre est stricte. Le boulanger ou la boulangère possède donc très peu de pouvoir sur la filière blé, sur les agriculteurs en amont, sur le visage de la filière meunerie. Par contre, l'industriel, si.

Dans tous les cas, les semences utilisées pour les filières industrielle et artisanale répondent aux critères de distinction, homogénéité et stabilité, elles sont inscrites au catalogue officiel et peuvent être librement commercialisées. Elles correspondent à une certaine vision de la nature, intégrant la fragmentation du vivant et la division stricte des tâches. A l'époque où l'on sélectionnait les meilleures plantes en fonction des caractéristiques que l'on préférerait (sélection massale), on donnait un nom aux mélanges obtenus, en fonction du lieu ou de la personne qui avait fait ce travail. Les semences modernes ont été sélectionnées en répondant aux enjeux économiques liés à l'essor du marché des intrants et pesticides, elles en sont donc dépendantes. Elles vont également de pair avec une industrialisation globale des systèmes agricoles. Elles sont adaptées à la mécanisation. C'est une relation technique à la plante qui se développe, et non plus sensible, patrimoniale ou sociétale (Groupe blé ARDEAR AURA et Brier, 2019).

Cela correspond à la diminution du nombre de paysannes, et à la disparition des structures sociales et culturelles qui fondent la vie rurale. Les métiers sont divisés : les sélectionneurs, les multiplicateurs, les agriculteurs, à qui l'on confie la tâche de faire pousser une graine déjà préconçue. « Pour [Henri Mendras], la diffusion du maïs hybride (dont les semences sont nécessairement rachetées chaque année) induit en effet une nouvelle organisation du travail (plus individuelle, plus spécialisée et tournée vers le marché), un nouveau référentiel de légitimation pour les agriculteurs (les sciences agronomiques, et non la tradition), et un déplacement des savoirs (d'un savoir sur la nature à un savoir mécanique et gestionnaire) » (Demeulenaere et Bonneuil, 2011). Du côté de la transformation, la mécanisation va au même rythme, les métiers se séparent. La personne qui fait le pain n'est plus meunière et encore moins paysanne. Des machines de pétrissage, boulage, division de la pâte voient le jour, et les caractéristiques techniques du blé doivent y répondre. C'est là que l'industrie des machines de transformation devient indirectement décideuse, de concert avec les industries semencières, pour définir les grandes lignes des systèmes de production : les blés doivent répondre aux capacités techniques des machines, au niveau et à la vitesse de production attendues. La nécessité pour les blés cultivés de présenter une forte force boulangère s'accroît. D'ailleurs, cette caractéristique devient un critère déterminant pour l'entrée des variétés au catalogue (Bonneuil et Hochereau, 2008). « C'est toute une filière qui se constitue autour des impératifs de l'industrie : production en série, économies d'échelle, suppression des variations liées à l'imprévu » (Groupe blé ARDEAR AURA et Brier, 2019).

On observe aussi des situations délicates, qui expliquent une partie du verrouillage du

système technico-scientifique : Vivescia, leader français de la meunerie (détient les moulins de Paris, Délifrance en tant que cafés-restaurants, détient aussi les filières et boulangeries Francine, Campaillette) est aussi la 2^e coopérative céréalière d'Europe, ainsi que le deuxième groupe à vendre le plus de produits phytosanitaires en France (Groupe blé ARDEAR AURA et Brier, 2019).

«Dans la filière pain, le verrouillage est maintenu essentiellement par les acteurs de la première transformation, à savoir les meuniers, dont quatre transforment plus de la moitié de la production française des blés panifiables. Comme l'avaient montré certains travaux, les meuniers exigent des variétés pures ou des mélanges bien définis (Labarthe et al., 2018) en lien avec les critères de qualité requis pour les grains (taux de protéines en particulier) et avec la pâte qui en est issue (« force boulangère »). On constate «une autre composante du verrouillage [...] ces meuniers pilotent également l'aval : ces intermédiaires facilitent l'installation des boulangers via un contrat incluant le respect d'un cahier des charges et l'obtention d'un prêt, que les boulangers remboursent en achat de farine. Les cahiers des charges appuient le développement de grandes marques, propriétés des meuniers, et visent à homogénéiser la production d'un artisan à l'autre à l'aide de mélanges de farines et additifs standardisés» (Chiffolleau *et al.*, 2021).

II. Le moulin de Pomairol, réponse à un modèle agro-industriel insatisfaisant

a) Une histoire individuelle qui se collectivise autour de valeurs partagées

Pour ce rapport qui n'est pas un rapport d'étude mais une réflexion après 3 ans de présence fragmentée dans la structure, la méthode d'investigation utilisée est plutôt l'observation participante, ou plutôt la prise de recul après la participation dans le projet. La méthode d'action est précisée dans la partie 3. Cependant, des enquêtes ont été réalisées en juillet 2022 pour alimenter cette réflexion, selon le guide présent en Annexe 1. Les membres actifs (Conseil d'Administration et autres membres actifs) ont été contactés, tout comme les membres non actifs. Ceux qui ont été enquêtés sont ceux qui étaient volontaires. Aucun membre non actif n'a répondu. Les données de ces enquêtes sont utilisées dans la suite du document.

II.a.1. Initialement, une structure individuelle

Les germes de l'association commencent tout d'abord autour des années 1980, dans un réseau d'agriculteurs engagés, liés aux frères Astrié et soucieux de résister aux injonctions de l'agro-industrie ne souhaitant pas que les systèmes alimentaires soient locaux et aux mains des producteurs. L'éleveur fondateur de cette association, intéressé par le son pour ses cochons, s'est d'abord associé avec deux boulangers qui souhaitaient utiliser une farine de haute qualité nutritionnelle sans vraiment avoir le temps de s'occuper d'un moulin.

Ils ont fait participer les citoyens pour l'achat du moulin, une participation individuelle de

500 francs était demandée contre un remboursement en son, farine ou pain, sur 3 ans (sous forme de tickets). Les consommateurs se sentaient concernés par ces enjeux et par la puissance politique que représentait déjà le petit moulin à l'échelle de la ferme, pour alimenter les citoyens différemment tout en rendant possible et légitime l'utilisation de variétés peu productives, inconnues, non acceptées par la filière traditionnelle mais pourtant techniquement adaptées aux pratiques biologiques et paysannes. En effet, en plus de n'être pas acceptées par les filières agro-industrielles pour leurs « désavantages » technologiques (force boulangère faible, taux de protéine insuffisant, réaction aux intrants inadaptée via la verse, donc petit rendement), les blés paysans étaient difficilement utilisables car leurs faibles rendements ne pouvaient pas alors être compensés par une forte valeur ajoutée créée sur la ferme. La mouture à la ferme et donc le petit moulin ont ce pouvoir, car l'activité de transformation/vente est réalisée par les protagonistes du produit. Propriété assez générale des circuits courts, la valeur ajoutée a un impact sur les systèmes alimentaires important : elle agit sur l'offre, puis sur la demande, puis sur les réseaux sociaux, qui se construisent en conséquence.

Cet éleveur, ami des Frères Astrié, achète donc un moulin Astrié. Sa femme fait du pain, il cultive quelques variétés mais surtout, il achète du blé à ses collègues. Ces échanges de matière et d'argent commencent à créer des relations nouvelles, autrement dit une micro-filière. D'autres boulangers et d'autres producteurs de blé ou d'autres céréales s'y intéressent, une émulation locale émerge. L'association se crée, en conséquence, en 1995. Son objet est essentiellement la valorisation des semences paysannes, l'organisation d'évènements pour en parler, et la création d'un lieu ouvert autour de cette activité de meunerie artisanale.

Petit à petit, les membres de l'association s'impliquent, on décide ensemble de qui va travailler à la meunerie, quelles variétés on veut, on tente de faire les premières factures, de rentrer dans le cadre commercial existant pour que les boulangeries intéressées puissent aussi s'y fournir. C'est une longue étape de formalisation, formée de petits pas. Le moulin se trouve en zone particulièrement isolée, zone de montagne sans internet ni réseau. Les échanges avec les boulangers, plus près de la plaine, sont peu fluides et cela n'aide pas à leur implication égale dans la formation de la filière, par rapport à ceux qui travaillent à la meunerie et qui n'ont pas forcément d'intérêt ni de volonté particulière que cette ferme/association se déclare et soit porteuse, leader, disons-le, d'une nouvelle filière.

Quand cet éleveur fondateur, moteur et surtout économiquement responsable de la structure souhaite se retirer vers 2016, l'association avec son nouveau bureau, décide (à partir de sa proposition) de reprendre l'activité économique, grâce à l'accompagnement du BioCivam. Cela a été l'enjeu de l'année 2019-2020 : le passage d'un fonctionnement centré sur, ou conduit par un individu à un fonctionnement collectif.

II.a.2. Les protagonistes de l'association : des points communs dans les visions du monde et trajectoires

L'idée de cette initiative, que l'on peut qualifier de filière locale, est d'organiser et structurer une filière à un échelon intermédiaire, « qu'on pourrait situer entre les circuits courts traditionnels (au maximum un intermédiaire commercial) et les filières longues, en y ajoutant une dimension de territoire (volonté de rester local). La structuration de ces filières passe donc souvent par une meilleure maîtrise du stockage/triage, de la transformation, du conditionnement et de la commercialisation des productions, soit en développant l'autonomie des producteurs sur tous ces maillons de la chaîne par la mutualisation des investissements et du travail, soit en mettant en place une concertation avec des transformateurs et autres acteurs locaux (en mélangeant par exemple au sein d'une même association boulanger·ère·s, meunier·ère·s et producteur·trice·s de céréales bio)». « Ces filières locales permettent ainsi aux collectifs de producteurs de proposer des produits bio et locaux en quantités suffisantes pour élargir les possibilités de commercialisation au-delà des débouchés «classiques» de vente directe (marchés, boutique à la ferme) et d'atteindre les magasins spécialisés, restauration collective ou autres transformateurs locaux, tout en «pesant dans la balance économique» locale, dans une optique de rémunération équitable de chacun des maillons de la filière» (Prud'homme, 2021).

Qui sont ces associés dans cette filière locale et collective?

Voici, en guise d'introduction, un dire issu de l'étude réalisée par différents protagonistes (l'INRAe, le BioCivam de l'Aude et autres parties prenantes sur les filières céréales locales) : «Comme dans la majorité des chaînes locales de blés de pays et transformations associées (pain, pâtes, pâtisseries), les acteurs-transformateurs de blés ont la particularité d'être majoritairement non issus du milieu agricole ou artisanal et ont souvent fait d'autres métiers avant de s'installer. Dans un projet de recherche sur ces filières, on observe aussi un nombre significatif d'artisans qui, pour des raisons de santé notamment (développement d'allergies aux farines industrielles), ont modifié leurs pratiques et rejoint ces chaînes locales» (Chiffolleau *et al.*, 2021).

Ici, les bifurcations vers les métiers de la terre, et/ou vers ceux de la boulange, présentent de nombreuses similitudes. Pour quitter leur métier ou ne pas suivre la voie qui avait été dessinée par leurs études, les acteurs revendiquent souvent une sensibilité différente, une attirance vers un monde plus sobre : «*L'environnement c'était des thématiques qui me touchaient, qui me parlaient*».

Après une licence, un membre se tourne vers l'artisanat et l'agriculture, car il était traversé par d'autres aspirations : «*Ma formation politique/bio elle date de mes 20 ans où je commence à être sensibilisé*». Cela peut se traduire par «*l'envie de faire un métier manuel plutôt qu'intellectuel*».

On voit donc à travers l'installation agricole ou autour de la boulange, «*un acte politique*». Cette sensibilité passe aussi souvent par un rejet du fonctionnement actuel, qui s'exprime par avoir «*en horreur l'agroindustrie*». Les circuits courts font partie de la vie de ces personnes : «*J'achetais déjà plus facilement chez des producteurs qu'au supermarché*». Lorsqu'il s'agit de reconversions (souvent), les personnes «*en [ont] marre*» de leur métier, veulent retourner «*aux racines, au cœur*», notamment ceux qui viennent du «*monde rural*», parfois même avec des souvenirs de pain fait par les grands parents dans la maison, à l'époque.

Entrer dans le moulin de Pomairol et spécifiquement dans le monde des semences paysannes n'est pas le fruit du hasard. Cependant, une telle aventure collective n'a pas forcément été recherchée, elle est souvent décrite comme une «*opportunité*» qui a permis d'affirmer un engagement.

Par exemple, entrer dans l'association, «*au début c'était vraiment pour la presta stockage tri et mouture, pour le côté pratique de la prestation*». Cependant, cette personne est convaincue de la légitimité d'une telle structure : «*Après de toute façon c'est un peu l'avenir du monde agricole, le collectif*». Dans cet exemple, les semences paysannes n'ont pas été choisies «*par rapport à leur goût, c'est plus de dire qu'on lutte contre une uniformisation des semences et une appartenance à un monde agroindustriel, et par une volonté d'autonomie*» Souvent, c'est la rencontre avec le fondateur et ses propositions qui ont lancé la dynamique d'engagement. Mais cette rencontre n'est pas non plus fortuite: «*c'est un microcosme, les babacools du minervoils ils sont dans tous les trucs*», autrement dit, le réseau local a fait son travail.

Pour certains boulangers, l'activité boulangère aurait pu exister sans le moulin. Mais la qualité du produit final (le pain) a pu jouer dans l'engagement de certains : «*Je faisais du pain à la maison mais je prenais de la farine comme ça, dès que c'était bio je m'en foutais*», puis la rencontre avec la farine issue de variétés paysannes et son environnement a changé le pain et «*l'âme de la petite structure*». Pour d'autres, «*c'était pas une option les farines de variétés anciennes et en tout cas de ce type de moulin, de cultures, Gilles quoi. Sans Gilles je sais pas comment j'aurais pu*».

Les choix de production des paysans ou paysans-boulangers ont été orientés, accompagnés, par l'association. Certains se sont installés via elle, ou ont développé leur activité par rapport à ses besoins et possibilités. Sans le moulin, une paysanne-boulangère aurait pu «*se débrouiller*», mais ça lui «*aurait demandé énormément d'investissements financiers et ça [l'aurait mise en difficulté]*». On voit donc comment chacun s'est construit individuellement une identité à travers son métier et ce collectif, mais que ce métier s'est aussi structuré collectivement, à travers des valeurs partagées, à travers les contraintes de la production en collectif, à travers l'organisation qu'imposent des filières courtes et l'engagement associatif... (Barbier et Moity-Maïzi, 2019).

Maintenant, le lien à un collectif donne son sens au métier, qui n'est pas seulement de faire du blé ou du pain, mais de se sentir utile à une cause commune. Cela rassure et encourage sur l'avenir. S'engager dans une filière commune, organiser un moyen de s'alimenter, ça donne «*cette impression de créer une alternative vers l'autonomie. Le premier truc c'est l'autonomie. Il faut préparer la sortie du système. On va subir plusieurs bouleversements dans les années à venir et il faut commencer à s'y préparer, mais c'est pas pour des bénéfices individuels que je fais ça*». Même si, initialement il s'agit de «*passer pour un taré*», avoir choisi cette voie agricole-collective permet de «*faire un peu de prosélytisme et de sauvegarder quelques espèces*».

Participer à cette aventure permet à des boulangers qui n'ont pas voulu réaliser aussi l'activité de culture parce qu'ils «*n'avai[ent] pas les épaules*», mais de se sentir «*au plus proche*», car «*connaître les gens qui font le blé, c'est ça le truc*». Même s'il est possible

d'acheter des farines moulues sur meule de pierre avec variétés anciennes sans s'impliquer dans un collectif, (format non-associatif), qui sont même parfois plus fiables au niveau quantités et livraisons, on reste dans ce moulin associatif et donc particulier, car cela donne «*l'âme au pain. Tu peux pas juste faire un produit avec des ingrédients, c'est toutes les intentions de tous les gens qui font les ingrédients derrière*».

D'autres n'y voient pas d'intérêt particulier (citoyens consommateurs) mais s'y impliquent car «*des initiatives comme ça ça méritait d'être plus développé*».

Une proximité plus ou moins géographique, qui tente de s'approcher d'une proximité organisée

Ainsi, la participation à la construction et au fonctionnement de cette filière alternative et collective est motivée par différents registres : politique, économique, identité et sens du métier, vision du développement alternative. Et tous sont convaincus de l'importance d'une telle démarche. En tout cas, au niveau des membres actifs et des acheteurs de farine. Il y a par ailleurs des liens politiques entre les membres, et cela fait partie des fondements de l'association. Les maintenir est primordial, nous y reviendrons. Les trois professions que l'association regroupe peuvent entretenir des liens entre elles tout en vivant de grandes différences en termes de rythmes de travail, de structure de la ferme ou de la boulangerie... Mais chacun est sensible au métier de l'autre, et ce sont les maillons d'une même chaîne. Les proximités entre les membres sont donc professionnelles, politiques et pour partie territoriales.

On sait par ailleurs que la proximité géographique n'est pas une fin en soi, c'est-à-dire qu'elle ne garantit pas l'effectivité des relations sociales durables (Rallet, 2002) ; celles-ci sont plutôt conditionnées par une proximité organisée. Mais jusqu'où la proximité organisée peut-elle s'affranchir de la géographie ?

C'est un frein observable au Moulin de Pomairol. Les membres sont assez loin les uns des autres et s'ils sont boulangers ne bénéficient pas forcément des mêmes jours de non-panification (donc avec du temps libre), ainsi il est difficile de se retrouver en comité complet pour organiser des réunions. En fonction de la capacité de communication ex-situ de chacun, la répartition des tâches et l'amélioration de la circulation de l'information sont deux moyens de remédier à la faible proximité géographique, qui pourtant est un facteur de permission des échanges. Autrement dit, sans coordination, la distance géographique est un risque pour un collectif. Heureusement, les liens sont assez amicaux, mais nous reparlerons de ces liens dans la suite du document. Globalement, il existe des liens forts entre tous les membres historiques, membres du CA. Cependant, des liens faibles, voire uniquement commerciaux, existent également dans la structure, et ne participent pas forcément à son renforcement. Il faut tout de même savoir que la structure a besoin d'un minimum de clients pour fonctionner et que tous ne peuvent pas s'impliquer, par souci d'efficacité. Il faut donc trouver l'équilibre.

Cette structure est une structure économique, son activité principale est la vente de farine. Cependant, l'image qu'elle renvoie et le type de modèle social associé lui confère des propriétés relevant plutôt d'un modèle socio-institutionnel, et non commercial. C'est un dire que c'est un groupe d'agents adhérents à un modèle de pensées et des règles d'actions communes. Les proximités organisées et géographiques, mêlées à des systèmes de valeurs,

s'articulent avec le cadre de gouvernance qu'offrent les statuts juridiques et conditionnent l'organisation du groupe (l'association) (Rallet, 2002).

Sans forte proximité géographique, on doit s'assurer de règles collectives pour que la proximité organisée s'entretiennent, malgré des départs, des modifications dans les membres (Rallet, 2002)... D'où l'importance de la confiance quand la proximité géographique est faible. Sans interactions qui confirment ou infirment les intuitions et hypothèses des uns et des autres, la confiance est une des garantes du maintien de la proximité organisée. Nous reparlerons par la suite de la confiance.

II.a.3. Des objectifs et une gouvernance revendicatrice d'un modèle social différent autour de l'alimentation

Un panel de quelques valeurs

« La combinaison d'une diversité de modèles alimentaires au sein d'un système alimentaire concret peut favoriser la sécurisation alimentaire, et doit donc être reconnue et soutenue grâce à une gouvernance adaptée. L'impact de l'évolution du modèle agro-industriel dans les systèmes alimentaires est d'abord rappelé. Le développement d'une production de masse, distribuée mondialement à bas prix, a contribué à accroître les disponibilités alimentaires, mais trouve ses limites dans la paupérisation des agriculteurs, les excès et carences des régimes alimentaires qui en découlent, et la dégradation des ressources naturelles. La sécurisation alimentaire suppose donc de dépasser les enjeux de croissance des disponibilités pour favoriser l'accessibilité des populations à une alimentation saine et responsable et construire des modes de production et de distribution plus durables. Les modèles « alternatifs » permettent ainsi l'accès au marché de producteurs marginalisés, l'atténuation de risques liés aux chaînes globales, la préservation de patrimoines culturels, etc. Ils ont aussi des contributions moins connues dans l'éducation des consommateurs et dans la dynamique globale de l'innovation au sein des systèmes alimentaires» (Fournier et Touzard, 2014).

Tout d'abord, la structure s'articule autour d'un rejet de l'organisation actuelle et généralisée du système alimentaire. Celui-ci ne permet pas de rémunérer correctement les producteurs, de très grandes surfaces sont nécessaires pour tirer un revenu sur la ferme tout en faisant des économies d'échelle, les campagnes s'homogénéisent et se spécialisent, et face à cela, dans notre cas, une partie des boulangers ont du mal à s'approvisionner en farine qui ne correspond pas à un modèle agricole qu'ils dénoncent.

Les pains des boulangeries maillons de filiales agroalimentaires (baguette blanche) sont désormais reconnus comme mauvais pour la santé, peu nutritifs, ayant un index glycémique très fort et beaucoup de gluten. Ils contiennent aussi des pesticides, pour la gamme non labellisée Agriculture Biologique. Indirectement, ils défendent un modèle d'agriculture industrielle où des groupes détiennent des marques, mais aussi les minoteries et le pouvoir de contractualisation avec les paysans en bout de chaîne qui réalisent les cultures dont ces groupes ont besoin. Ainsi, ces groupes sont régis par des logiques capitalistes : ils mettront en place et feront faire aux paysans ce qui permet de tirer un maximum de profit. Ils ont

donc le pouvoir sur l'évolution des terres, des campagnes, et des systèmes sociaux ruraux, car la captation de la valeur ajoutée par les industriels que ce système engendre découle sur des besoins d'économies d'échelle, donc d'agrandissement, et donc de disparition des paysans.

Aussi, les logiques environnementales, de reproduction de fertilité, d'agriculture diversifiée pour nourrir les citoyens des cantons ne peuvent pas être présentes lorsque qu'une logique capitaliste s'applique en premier lieu.

Ceci est un premier constat qui fonde l'envie de participer à l'émergence d'un nouveau modèle, de redonner du sens et un projet politique au métier de paysan céréalier et à celui de boulanger. L'objectif est donc de rechercher l'autonomie paysanne, en groupe multi-acteurs : ce n'est pas qu'une affaire de paysans. De plus, on rattache alors une « utilité sociale à l'agriculture », ainsi l'alimentation est conçue comme un phénomène social qui met en jeux des choix collectifs et politiques en matière de développement, plus territorialisés (Chiffolleau et Prevost, 2012). Tout en sachant que cette filière a un impact directement positif sur chacun de ses protagonistes (économique, social), y participer, c'est aussi revendiquer la possibilité d'existence d'un autre modèle de production alimentaire coordonné. Ces organisations collectives et gouvernances mises en place dans ce type de filière (AMAPs, filières de proximité) sont des « procédures démocratiques permettant la formation et l'expression de nouvelles attentes qui relèvent de la prise en main d'une destinée collective » (Chiffolleau et Prevost, 2012).

Cela nous rappelle directement l'enjeu de la souveraineté alimentaire des territoires, comme définie par la Via Campesina : « La souveraineté alimentaire désigne le DROIT des populations, de leurs Etats ou Unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis à vis des pays tiers ». Ici, l'échelle est réduite, mais le principe de pouvoir décider, influencer, faire évoluer le système alimentaire, à l'échelle de territoires, sans subir les choix ou décisions des personnes ou institutions qui ne sont pas de la terre (Martínez-Torres et Rosset, 2010), se retrouve dans les fondements de l'association. On observe une volonté de sortie des relations asymétriques caractérisant à priori les circuits traditionnels, grâce à des gains en autonomie dans les circuits courts.

Maîtriser une filière est un moyen pour que les cultures alimentaires locales traditionnelles soient respectées, autant que les structures sociales traditionnelles liées à l'agriculture (c'est-à-dire les communautés paysannes). C'est s'organiser pour « résister à la disqualification et à la délégitimation des connaissances et des compétences des paysans », comme « un enjeu politique majeur » (Chiffolleau et Prevost, 2012).

Au final, par la conservation et la diffusion des semences dans un circuit maîtrisé, grâce à une coordination entre acteurs, le collectif propose d'être porteur d'un projet politique qui vise une amélioration constante des variétés, adaptées à leurs visions de l'agriculture : avec le minimum d'intrants, des pailles hautes, des goûts particuliers...

Ainsi, ses objectifs spécifiques sont, comme dans d'autres réseaux de conservation/multiplication de semences paysans, « déconnecté[s] des intérêts de l'industrie agro-alimentaire et plutôt lié[s] aux intérêts des communautés locales » (Bucolo, 2018).

De manière pragmatique, l'association permet la mutualisation de semences, mais aussi

d'outils stratégiques (tels que moulins, machines de tri) et de solutions techniques (pour le stockage des céréales de tous les membres par exemple)... Cependant, notons que ces outils et machines restent à taille humaine et permettent une qualité non contrôlée automatiquement. L'usage du savoir-faire pour les utiliser est un critère de choix, leur impact écologique estimé aussi, leurs possibilités de réglages par les travailleurs également.

Le choix du statut d'association n'est pas forcément jugé par les membres comme le plus judicieux, notamment car aucune implication financière n'est demandée afin d'être membre (à part l'adhésion, qui est de 50€ pour les professionnels, et 10€ pour les autres individus). Ce doute se reflète dans les degrés d'implication de certains, qui reste faible : on est proche du free-riding.

Pourtant, chacun bénéficie des avantages de la structure, tels que : ne pas avoir besoin de zone de stockage chez soi (livraison directement aux moissons), bénéficier d'un prix d'achat intéressant de la tonne de blé, pouvoir choisir les variétés dans un panel issu l'effort de recherche de certains autres, etc. Le choix (ou non-choix) de ce statut s'explique davantage par la praticité : l'association existant en réalité depuis 1995, il n'y a eu qu'à modifier ses statuts pour y intégrer l'activité de production et de vente de farine lors de la reprise en collectif (2019-2020). Si rien n'existait, et qu'il avait fallu choisir au moment de la formalisation du collectif le statut le plus adéquat, peut-être qu'un autre choix aurait été fait.

Cependant, ce statut peut permettre à des individus non professionnels d'essayer de cultiver des céréales, sans forcément semer un hectare entier. Cela permet aussi de les impliquer dans le processus de multiplication, surtout s'ils ne sont pas déjà occupés sur de grandes surfaces. Cela peut permettre à des paysans pratiquant d'autres productions, par exemple des vigneron, de tester la diversification des cultures. C'est un avantage considérable de ce statut associatif, qui permet de ne pas s'adresser qu'à des professionnels céréaliers.

Présentation de la structure

Les objectifs généraux sont la promotion des variétés paysannes de céréales et leur transformation en farine de qualité par une mouture sur meule de pierre. Concrètement, l'association réalise la gestion coordonnée de la production de céréales et de 4 moulins à meule de granit. Ces moulins sont des outils mutualisés, qui permettent donc de limiter les investissements individuels et participent à ne pas faire des pains paysans des produits de luxe.

De plus, l'association organise des événements comme la fête du moulin, pour faire connaître ses ambitions, ses activités et les enjeux qu'elle défend en milieu rural. Elle s'insère dans différents réseaux qui partagent ses préoccupations, tels que les autres associations locales promouvant l'agriculture paysanne (RSP, l'Atelier Paysan, Pétanielle...).

L'association compte 2 salariés. Son bureau est composé de deux co-présidents, trois trésoriers, une secrétaire.

Au CA, on trouve 10 personnes, élues pour deux ans, aux profils professionnels suivants : 2 paysans, 1 consommatrice, 1 consommatrice & animatrice BioCivam, 1 paysanne-pâtière retraitée, 2 boulangers, 3 paysans-boulangers. Cette représentation professionnelle n'est

pas obligatoire, mais elle s'est présentée comme cela et c'est une richesse. Le CA est décisionnaire. Il se réunit environ tous les 2 ou 3 mois, donc 4 fois par an minimum, et certains membres s'étant proposés comme référents ou étant plus impliqués sur certaines thématiques sont aussi sollicités par les salariés pour certaines tâches, prises de décisions, conseils.

Au delà du CA, voici les membres :

1 communauté de communes, 1 crèche, 3 restaurants, 1 traiteur, 7 boulangers, 3 paysans-boulangers

2 bénéficiant de la mouture à façon sans être paysans-boulangers, 10 paysans, 2 sympathisants multiplicateurs non paysans, 7 boutiques, 1 groupement d'achat

Donc, au total (CA et membres hors CA), 14 paysans, 6 paysans-boulangers & mouture à façon, 9 boulangers.



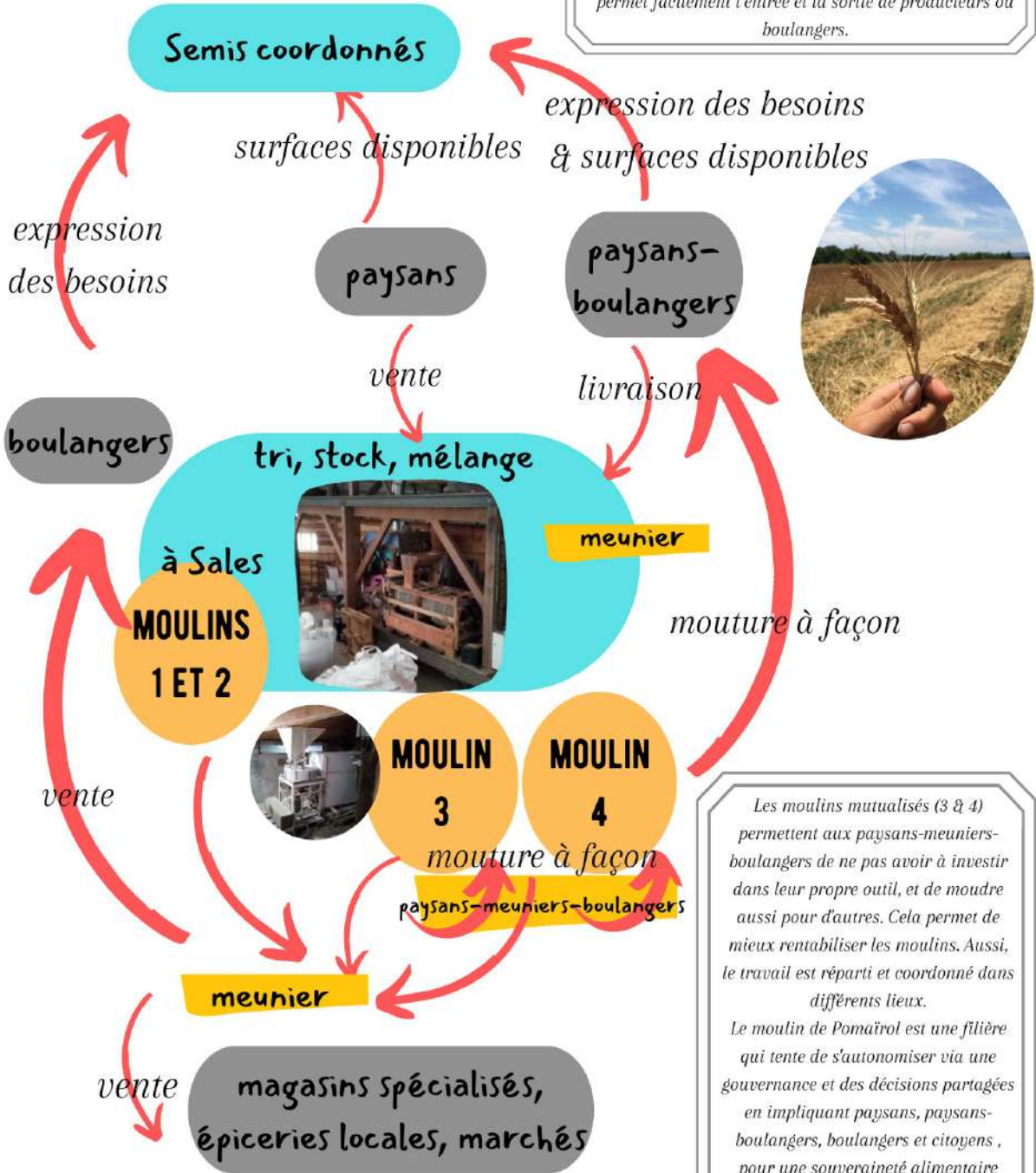
Association moulin de Pomairol



FONCTIONNEMENT

Les membres s'organisent pour que les boulangers puissent s'approvisionner en semences paysannes locales moulues sur meules de pierre, toute l'année, avec des goûts originaux et une diversité intéressante.

Le fonctionnement associatif permet de semer un peu de tout avec la participation de tous. Les membres peuvent bénéficier de toutes les espèces et variétés de l'association, sans avoir besoin de tout semer chez eux. Pas de surface minimum ni de durée d'engagement, cela permet facilement l'entrée et la sortie de producteurs ou boulangers.



Les moulins mutualisés (3 & 4) permettent aux paysans-meuniers-boulangers de ne pas avoir à investir dans leur propre outil, et de moudre aussi pour d'autres. Cela permet de mieux rentabiliser les moulins. Aussi, le travail est réparti et coordonné dans différents lieux. Le moulin de Pomairol est une filière qui tente de s'autonomiser via une gouvernance et des décisions partagées en impliquant paysans, paysans-boulangers, boulangers et citoyens, pour une souveraineté alimentaire rurale.

moulinpomairol@gmail.com, 0563984464

Illustration 8: Schéma représentatif du fonctionnement de l'association (schéma : Gabrielle PAJAN)

Deux activités économiques majeures caractérisent l'association : la mouture à façon, (les paysans-boulangers apportent leur blé et récupèrent leur farine mais payent la prestation de mouture) et la vente de farine (l'association achète du blé à des paysans et revend la farine à des boulangers).

L'association possède quatre moulins (Figure 8). Les moulins 1 & 2 sont gérés par le meunier coordinateur, ils sont situés au siège social de l'association qui est aussi le lieu de stockage des céréales. Les moulins 3 et 4 sont gérés par une paysanne-meunière-boulangère et un paysan-meunier-boulangier qui les utilisent pour eux-mêmes, car ils produisent leur propre pain, ainsi que pour les paysans-boulangers ou boulangers de l'association qui se trouvent aux alentours de leurs habitations afin de limiter les déplacements de livraisons de farine. Le grain moulu dans ces deux derniers moulins provient également du blé mutualisé au hangar de stockage commun (hameau de Sales), ou il est trié selon le schéma présentée en Annexe 2.

Cependant, comme tous les paysans-boulangers de l'association, s'ils consomment davantage de farine qu'ils ne produisent de blé, alors ils s'engagent à ne consommer que du blé issu de la production d'autres paysans ou paysans-boulangers de l'association. Par ailleurs, en travaillant pour d'autres boulangers situés près de leur domicile, ils effectuent un travail rémunéré pour l'association : celle-ci n'a pas besoin d'embaucher de meunier.e sur ces deux moulins (2 et 3).

Le CA prend les décisions de l'association, sans que le bureau ait un impact plus important (le bureau est membre du CA par défaut). Le bureau prend toute son importance dans la gestion quotidienne de l'association, notamment au niveau des trésoriers.

b) Le moulin de Pomairol, inscrit dans une mouvance alternative

Dans les deux prochaines parties, nous étudierons plus précisément le métier de paysan-boulangier, et la notion d'autonomie paysanne à travers cet outil qu'est le moulin à meule de pierre (Astrié ou non).

II.b.1. Les semences paysannes, une composante clé dans la recherche d'autonomie

« L'enjeu pour ces producteurs est donc d'abord très pragmatique. Dans un contexte où l'industrie semencière ne répond qu'aux standards variétaux de l'agriculture conventionnelle (Bonneuil & Thomas 2009), ils entendent produire eux-mêmes les semences techniquement adaptées à la diversité de leurs pratiques » (Demeulenaere et Bonneuil, 2011).

« S'il n'y a pas de définition officielle, ce qui est appelé « variétés anciennes » par les agriculteurs correspond aux variétés sélectionnées avant les années 1950 et aujourd'hui radiées du catalogue, ou bien aux variétés qui n'y ont jamais été inscrites. Ces dernières sont en général des variétés populations, c'est-à-dire un mélange de génotypes différents, et/ou des variétés de pays, ne respectant pas les critères DHS et faisant souvent référence à un territoire d'origine (ex. Rouge de Bordeaux, Barbu du Roussillon pour le blé tendre utilisé

pour la fabrication du pain). De plus, alors que la VAT privilégie le rendement des cultures et le taux de protéines des grains, les agriculteurs des chaînes locales valorisent les variétés résistantes aux maladies, présentant une capacité de tallage (production importante de tiges qui concurrencent la pousse des mauvaises herbes), donnant des pailles hautes (pour une valorisation dans leur propre élevage ou auprès des éleveurs de leur territoire) et des produits « qui ont du goût » (producteur)» (Chiffolleau *et al.*, 2021).

Les semences paysannes sont une des composantes du système sociotechnique alternatif des filières blés paysans. L'histoire des frères Astrié nous a montré combien leur passion, leurs intérêts, pour les semences paysannes, leur engagement politique aussi ont été décisifs pour cette petite révolution technologique qu'a été le moulin à meule de pierre électrique, l'outil emblématique aujourd'hui pour valoriser les semences et cultures paysannes à la ferme, et donc les faire exister et en tirer un revenu. Cependant, le développement du métier de paysan-boulangier est aussi une innovation dont les savoirs sont à acquérir, avec des valeurs fortes qui se diffusent, via des associations, ou réseaux informels dans les territoires et à travers des échanges entre territoires et fermes. «L'innovation technologique s'est alors appuyée sur une autre innovation sociale, décloisonnant les acteurs, palliant à un déficit de formation et de recherche-développement autour de ces techniques de transformation alternatives, motivée par des enjeux santé/nutrition mais contribuant aussi à l'émancipation des producteurs et des artisans. [...] Les réseaux d'acteurs et d'initiatives associés d'autre part, structurent aujourd'hui un système agroalimentaire alternatif au régime dominant» (Chiffolleau *et al.*, 2021).

II.b.2. L'essor du métier de paysan-boulangier : la défense d'une autre vision du monde

Le métier de paysan-boulangier explose ces dernières années. Sans chiffres pour prouver cela, ces informations se répandent lors des réunions nationales des meuniers Astrié. Pourquoi attire-t-il tant ? De plus, on observe assez facilement que ce métier attire un type de profil assez bien défini. Ce sont des personnes en rejet du système de consommation capitaliste, en recherche d'autonomie, de sens. Ce métier permettrait d'être davantage utile à une société plus juste, socialement, économiquement et environnementalement.

Des réseaux existent, tant au niveau des différents paysans-boulangiers, qu'au niveau des meuniers qui ont certains types de moulins, notamment les moulins Astrié, qui ont une histoire forte véhiculée à travers tous leurs propriétaires.

Au-delà de cette dimension collective matérialisée, une dimension immatérielle de conscience collective marque ce type de métier. Des valeurs agroécologiques y sont associées, voire de militantisme anticapitaliste. Malgré de fortes disparités d'organisations des fermes et des techniques culturelles ou boulangères, chacun sait que les autres paysans-boulangiers sont proches en termes d'identités et de valeurs partagées.

De fait, une majorité de paysans-boulangiers sont labellisés AB et/ou Nature & Progrès, vendent en circuits courts, utilisent des levains... De l'extérieur, on observe déjà les éléments palpables qui caractérisent ce métier d'«alternatif».

« La pensée et l'action convergent vers une approche différente de relations humaines et de l'organisation de la société moderne, via notamment une recherche de compromis entre

échanges marchands et non marchands, rejet et utilisation de la technologie, autonomies et dépendances. D'ailleurs, on n'observe pas forcément de bifurcations soudaines, mais des processus de détachement de la société mainstream (Pruvost, 2013)» (Barbier et Moity-Maïzi, 2019). Ainsi, comme dit précédemment, la reconstruction d'une identité, moins en dissonance qu'une ancienne identité par rapport à une vision de plus en plus critique de la société, passe par un nouveau rôle, et notamment métier, dans la société. Les sphères privées et professionnelles convergent. Cela peut-être une traduction concrète d'une volonté de changement personnelle, voire un aboutissement, lorsqu'associée à des modifications d'habitudes pour solutionner des désaccords personnels (dissonance cognitive) avec des valeurs qui s'imposent quotidiennement.

« Dans le même temps, les consommateurs construisent, avec les producteurs et artisans, des techniques et des activités contribuant au bien-être de chacun : diminution de la pénibilité du travail pour les uns, meilleure digestion pour les autres. Intérêts particuliers et intérêt général se combinent, se renforcent à travers l'innovation technologique plutôt qu'ils ne s'opposent (Corcuff, 2002), ce qui vient confirmer que l'innovation technologique se couple ici à une innovation sociale» (Chiffolleau *et al.*, 2021).

II.b.3. Les moulins à meule de pierre et initiatives associées : une vitrine pour un système alimentaire alternatif tendant vers l'autonomie paysanne

Jouen et Lorenzi [2014] identifient trois représentations politiques-types de circuits courts, selon les visions de la place et du rôle de ces circuits dans l'économie, la société et les territoires : néolibérale, traditionnelle-ruraliste et alternative-écologiste. Dans la première, les circuits courts restent une solution marginale destinée aux producteurs et consommateurs exclus des marchés, que l'action publique appuie par des innovations techniques et logistiques. Dans la deuxième, ces circuits sont vus comme des sources de revenus et d'approvisionnement complémentaires aux autres, intégrées dans des stratégies de développement régionales et urbaines. Dans la troisième, ils sont portés par des groupes locaux aux fortes exigences environnementales, visant l'autonomie alimentaire et un commerce plus équitable (Chiffolleau, 2017).

Ici, comme explicité dans la partie précédente via les fortes valeurs qui sous-tendent la conversion au métier de paysan-boulangier, nous nous trouvons dans un modèle de circuit court de type alternatif-écologiste.

Cette orientation politique s'entretient via les relations avec d'autres filières, via un même sentiment d'appartenance à un groupe plus large. Le moulin à meule de pierre est un point en commun très fort, c'est un objet intermédiaire qui lie les personnes et les réseaux de personnes qui les utilisent. C'est pourquoi ce collectif de paysan-boulangers (ou paysan, ou boulangier en réseau) mobilisé par des valeurs et un outil communs, peut être décrit comme une communauté de pratiques, avec ses objets intermédiaires permettant de s'identifier (Wenger, 2005, cité par Demeulenaere et Bonneuil, 2011).

Les moulins à meule de pierre de type Astrié ou ressemblants, c'est-à-dire électriques, de petite taille, réglables et réparables par leurs utilisateurs, sont les outils charnière du métier de paysan-boulangier aujourd'hui. De plus, le développement rapide du métier s'explique

aussi par l'accessibilité et la possibilité d'investir dans cet outil.

Sans cela, il faut faire appel à des minoteries, où la prestation de mouture à façon n'existe pas pour des petites quantités (demander une prestation de mouture pour son blé et repartir avec sa propre farine). La meunerie comme activité stratégique, change donc d'échelle grâce à ces petits moulins. Ils constituent une alternative qui redonne un visage humain à la meunerie et permet de valoriser des céréales qui ne pourraient pas l'être compte tenu de trop faibles quantités produites ; qui permet aussi de tester des petits lots de variétés de blés paysans en cours de multiplication. C'est pour cette dernière raison que les moulins sont aussi considérés comme des outils stratégiques pour la revalorisation des semences paysannes notamment de céréales et de légumineuses (lentille, pois chiche par exemple): un agriculteur peut «voir» comment se comportent des variétés paysannes en boulange et décider à partir de là s'il faut ou non les multiplier.

Ainsi, pouvoir moudre des petits lots de grains, à la période que l'on le souhaite, est une caractéristique intéressante des petits moulins individuels ou collectifs. Enfin, parce qu'il favorise l'échange de pratiques, les conseils entre utilisateurs, ce type de moulin « favorise des liens directs de coopération entre fabricants [des moulins] et paysans-boulangers ».

«L'adaptation à petite échelle (celle d'une ferme) d'une machine ordinairement destinée à l'industrie leur a permis de valoriser eux-mêmes leurs céréales et de cette manière de s'émanciper des grandes minoteries mais aussi des normes industrielles. Le moulin à meule de pierre est donc à la fois un symbole sociopolitique fort et la pierre angulaire du système sociotechnique des paysans-boulangers» (Barbier et Moity-Maïzi, 2019).

Sans petits moulins de ce type, il est imaginable qu'il soit impossible aujourd'hui de valoriser des semences paysannes de blé, et que seules des semences modernes inadaptées aux pratiques biologiques paysannes persistent, avec la quasi-obligation (par absence d'autres possibilités) d'acheter de la farine à des minoteries. Tout cela imbriqué dans un système moderne et fragmenté : agriculteurs semenciers, agriculteurs fournisseurs, entreprise fournisseuse de semences et minotière, boulangers franchisés. Tout comme le système de Vivescia, présenté auparavant.

Ainsi, ces moulins procurent à différents types d'autonomie : l'autonomie au travail, c'est-à-dire la capacité de s'organiser, en volume, en temps, l'autonomie la qualité et l'autonomie sur le type de matière à transformer.

Plus largement, c'est l'autonomie paysanne qui est revendiquée, autonomie »dont É. Demeulenaere et C. Bonneuil ont proposé la définition suivante : « la capacité à maîtriser ses choix techniques, économiques et financiers, et la possibilité d'exercer cette capacité » (Barbier et Moity-Maïzi, 2019).

Autrement dit, à travers cet outil il s'agit de reprendre du pouvoir sur le système alimentaire, et nos modes d'existence. « L'autonomie peut être également entendue comme la capacité non seulement à choisir ses (inter)-dépendances (entités vivantes, outils, techniques), à maîtriser la construction de liens avec et entre divers collectifs, mais aussi à orienter ses logiques d'appartenances et sources de reconnaissance, et ipso facto à s'affranchir de certaines normes, institutions, industries, comme de certains outils et objets. L'autonomie ainsi envisagée intègre une dimension émancipatoire essentielle. La quête d'autonomie

n'est pas la traduction d'un penchant ou d'une tendance individualiste. La configuration en cours du métier de paysan-boulangier ne peut donc être appréhendée dans sa seule dimension individuelle » (Barbier et Moity-Maïzi, 2019).

« Mais plus encore, la recherche d'autonomie prolonge une critique de l'organisation industrielle de l'agriculture, qui, parce qu'elle spécialise les tâches et cloisonne les savoirs, réduit les marges de décision des agriculteurs, et les rend dépendants de systèmes techniques imprégnés des conceptions technicistes et capitalistiques de l'agriculture » (Demeulenaere et Bonneuil, 2011).

II.b.4. Un autre rapport à l'alimentation : les enjeux de santé liés au caractère artisanal

Au-delà des considérations scientifiques, issues d'études sociologiques ou technologiques, certaines affirmations proposées ici sont plutôt issues d'observations et d'expérimentations empiriques que les agriculteurs ont régulièrement énoncées. L'intuition joue aussi un rôle fort dans la construction des identités paysannes. Il est difficile d'expliquer en quelques mots pourquoi ces métiers fournissent une alimentation plus saine, juste et équitable que ceux des filières conventionnelles nationales ou internationales, mais les clients des boulangers le savent, le sentent.

Par exemple, jusqu'à aujourd'hui, on ne savait pas si les pains paysans contenaient ou non moins de gluten que les pains industriels (ou artisanaux mais issus de farines de variétés modernes, moulues avec des méthodes industrielles, sur cylindres). Pourtant, de nombreux consommateurs affirment voir disparaître leurs symptômes d'intolérance au gluten (non coeliaque) en consommant des farines ou pains paysans. De facto, les variétés paysannes ont moins de force boulangère, des taux de protéines moins élevés. Au BioCivam de l'Aude, catalyseur de projets analogues de filières de blés paysans a été lancé le projet « gluten – mythe ou réalité ». Ce projet tire ses fondements de ce constat sans preuve, et sa mission a été de valider l'hypothèse que l'utilisation de variétés paysannes en panification entraînait moins de gluten dans le pain.

Les conclusions de ce projet nuancent cette hypothèse sans totalement l'invalider : ce sont les processus de panification (mouture, utilisation du levain au lieu de levure, pétrissage, temps de fermentation) qui expliquent les différences significatives de taux de gluten digestible. Les variétés n'auraient qu'un rôle mineur, et leur diversité suppose un long travail de recherches sur plusieurs années, pour établir d'éventuelles différences de taux entre variétés, par exemple.

Revenons sur la mouture : les procédés de mouture ont évolué : la mouture sur meule de pierre ancestralement pratiquée a été abandonnée pour une mouture sur cylindres. Celle-ci produit une farine blanche Type 55 : le germe et les enveloppes (enveloppes représentées par le son sur la Figure 9) contenant peu de protéines lourdes ont été retirés. Car le germe, riche en matières grasses, risque de faire rancir la farine, la conservation est donc limitée, ce qui n'est pas adapté pour une production industrielle. L'assise protéique, l'enveloppe interne du grain qui lie l'amande

farineuse et le germe, est composée de protéines, lipides, matières minérales, vitamines et oligoéléments. Celle-ci est également retirée avec la mouture sur cylindres, tout comme les 6 autres enveloppes du grain. La farine produite selon ce procédé est donc majoritairement composée d'amidon (glucides) et de protéines lourdes, les nutriments étant davantage contenus dans le germe et les enveloppes (son). Que ce soit avec du blé cultivé en agriculture biologique ou de façon conventionnelle, les taux de magnésium et de zinc sont en effet 30 % plus importants dans une farine issue d'une mouture sur meule de pierre que sur cylindres. Si l'on compare avec ce qu'on trouve dans le commerce, une farine issue de mouture sur meule de pierre contiendra 50 % de magnésium de plus qu'une farine sur cylindre, et autour de 40 % de zinc, calcium et potassium en plus (Chaurand *et al.*, 2005). La densité nutritionnelle, c'est-à-dire le ratio entre nutriments et calories, est plus faible. L'indice glycémique est donc élevé, ce qui peut nuire à la santé, en plus de ne pas ou peu participer au sentiment de satiété.

L'exemple du grain de blé tendre :



Illustration 9: Schéma de la constitution d'un grain de blé tendre

On l'a dit avant, tous les pains confectionnés par les boulangers ou paysans-boulangers de l'association sont des pains au levain. Celui-ci permet une dégradation de l'acide phytique et une acidification (par la présence de bactéries lactiques actives) augmentant la biodisponibilité des minéraux (Leenhardt *et al.*, 2005).

Cependant, on imagine qu'à l'échelle industrielle, les cadences, les risques microbiologiques des grandes quantités, le besoin d'homogénéité pour la gestion de très gros lots, ne permettent pas l'utilisation de moulins à meules de pierre. C'est un schéma qui se répète, les machines s'adaptent à un besoin d'alimentation de masse par peu d'acteurs qui souhaitent être efficaces et réaliser des économies d'échelle et produire à moindre coûts, et vice-versa : la matière première s'adapte aux machines.

Ainsi, on peut formuler l'hypothèse selon laquelle lorsque les technologies utilisées pour la transformation des aliments reposent sur une forte présence de l'humain, à petite échelle, alors la qualité nutritionnelle et l'impact sur la santé des aliments est meilleur qu'en situation technologique industrielle. Ce sont des hypothèses peu testées car peu favorables au maintien du système alimentaire actuel, mais dont certains consommateurs sont persuadés, par intuition et observations empiriques sur leurs propres corps ou ceux de leurs proches. On entend beaucoup de consommateurs aller faire leurs courses chez des producteurs pour y trouver « des bons produits », bon étant entendu aux deux sens du terme. Ainsi, la maîtrise de l'échelle des filières avec une logique de petite échelle, territoriale, est essentielle dans le métier de paysan-boulangier et permet l'utilisation de ce type d'outil. A grande échelle, ce métier n'a plus de sens, les produits et leurs impacts (social, santé) seront différents. Ainsi, affirmer ceci conduit à assumer « le potentiel transformatif des chaînes locales autour des blés, en tant que réseaux d'innovation sociale

réorientant l'innovation technologique vers un système sociotechnique plus durable» (Chiffolleau *et al.*, 2021). Autrement dit, dans les chaînes locales, un objet comme le moulin ou le four à bois, ou une innovation comme le pain au levain, en contrepoint des technologies et des normes à l'œuvre dans le régime dominant, repose sur une prise en main d'un système de production alimentaire par tous les acteurs qui se sentent directement concernés (producteurs, transformateurs non industrialisés, consommateurs), et dessine une nouvelle organisation socioprofessionnelle.

Au-delà des impacts positifs sur la santé et l'emploi, pris isolément, c'est toute une organisation sociale plus durable pour la condition humaine qui est réaffirmée via ces métiers alternatifs et ces circuits courts.

III. Le poste d'animation, à l'interface de multiples métiers

a) Une animation pour l'accompagnement de la reprise en collectif d'une structure de production alimentaire

III.a.1. La demande : accompagnement du changement d'échelle de la gouvernance de la structure

Le collectif assez informel qui gravitait autour de ce moulin, qui d'ailleurs en tant qu'association comporte maintenant plusieurs moulins, doit maintenant être à l'origine de la production. L'enjeu aujourd'hui, c'est la professionnalisation du collectif pour structurer une filière, de la production à la commercialisation. Comme dit plus haut, c'est le passage d'une activité de participation à une activité de gestion de la structure.

Qui sème quoi ? Combien de quantité avons-nous besoin ? Comment déclarer le meunier ? Qui gère le compte en banque, l'électricité, le téléphone ? Quand les céréales doivent-elles être amenées au moulin ? Qui organise les réunions ? Comment créer un cadre pour l'arrivée de nouveaux producteurs ? Qui est-on, en tant que groupe ? Qui gère les impôts, que faut-il inscrire dans les statuts ?

Cette liste de questions peut être très longue, et mon travail d'animation a consisté à recueillir les inquiétudes, certitudes, ou encore envies de chacun pour les prioriser, les préparer dans le temps, veiller à ce que cela soit traité à un moment donné. C'est aussi créer les moments opportuns pour que soient discutés tous ces éléments, apporter des informations pour fluidifier les prises de décisions. Assurer les demandes de subventions et leur suivi via une légère veille a aussi fait partie de ce travail.

III.a.2. Le besoin initial de travailler dans la manutention concrète du grain

Le travail d'animation ne requiert pas directement des phases de travaux manuels, mais il nécessite une compréhension fine du groupe. Il faut saisir généralement l'organisation de chacun, les facteurs qui expliquent la temporalité des activités. Ceci permet, lors de propositions ou de discussions de rapidement imaginer si les choses sont faisables ou non. Ce qui a marché pour une autre association ne marchera pas ici, et inversement, mais connaître les spécificités qui nous permettent d'avoir ce type d'intuition est nécessaire, et cela se fait en y travaillant, en côtoyant les contraintes quotidiennes.

Par exemple, au début de la reprise par l'association de l'activité de production, 22T de blé ont été récoltées par les membres et achetées par l'association mais ce volume n'a pas été transformé en farine à cause d'une maladie fongique, la carie, découverte à la livraison. Ceci a soulevé de nombreux problèmes : pas d'arbitrage des lots par les membres de l'association, pas de traçabilité, pas de système d'analyse donc aucune manière de trouver la source des pathologies. Pourtant, l'association, lieu de mutualisation et de mélange des semences, est clairement responsable. Les membres ont donc décidé d'entrer dans une phase plus rigoureuse, mais il est dur pour eux d'évaluer les conditions d'implication : comment peuvent-ils s'impliquer, en tant que boulanger dans la plaine, à 50km du lieu de mouture, pour que les choses aillent mieux et conseiller le travail du meunier ?

Il faut donc discuter, comprendre comment les choses peuvent évoluer au moulin, comment un protocole de stockage lors de l'arrivée des grains peut être mis en place, comment les lots peuvent être étiquetés pour ne jamais perdre de vue l'origine d'un lot contaminé. Pour ceci, il faut que tout le monde soit au même niveau d'information à propos du déroulement des activités, sache quelle est la journée type du meunier, quelles stratégies il utilise pour le stockage et pourquoi.

Le fait d'avoir travaillé à la réception et au tri des grains m'a été nécessaire pour savoir quelles sont les informations cruciales qu'il convient d'obtenir d'un lot de grain à tout moment. Ainsi, des «fiches bigbag» ont été rédigées.

b) Un schéma d'intervention peu cadré, favorisant l'évolution constante du poste d'animation

III.b.1. Petit à petit, un basculement vers des fonctions de coordination

L'association moulin de Pomaïrol a, de manière générale, besoin de coordination et ses membres l'expriment régulièrement. La coordination au sein d'un groupe doit diriger les initiatives ou les actions de ses membres vers la réalisation d'un but commun avec la meilleure efficacité.

Différentes étapes ont permis la mise en place de cette coordination. D'abord, il s'est agi

d'écouter, de comprendre ce qui fonctionne et ce qui fonctionne moins. Comme dit précédemment, la compréhension des situations gagne en efficacité avec la prise en compte quasi-automatique des facteurs techniques qui les limitent.

Ensuite, il s'agit d'entendre les idées, les « il faudrait qu'on... » avec approbation générale mais sans forcément de suite. Petit à petit, il s'agit d'articuler ces idées plus ou moins réalisables avec la réalité, travailler à leur faisabilité. Les idées énoncées ça et là peuvent être croisées, confrontées, et les avoir en tête permet de rebondir. La coordination nécessite aussi une certaine vision globale des actions, et de leurs priorités relatives.

Ainsi, les missions se sont petit à petit dessinées à partir de moments communs, de moments de discussions, où des besoins en travail ont été identifiés, même si elles n'ont pas toujours été exprimées de manière explicite.

Organiser la prise de décision est un point crucial. Une décision aboutissant la plupart du temps à une action ou à un déblocage de situation, alors prendre des décisions, c'est faire avancer le collectif. Dans le temps, cela consiste soit à identifier ou désigner des personnes aptes à prendre des décisions avec un cadre donné, mais sans besoin de consultation collective, soit à se retrouver tous pour en discuter. Cela implique alors l'organisation de réunions, le choix de leurs fréquences, le choix de la priorité des sujets à discuter. Entre les lignes et moments forts, les prises de responsabilités sont à arbitrer.

Assez naturellement et rapidement le besoin d'égalité d'accès à l'information entre les membres s'est soulevé. La première étape de l'accompagnement de ce collectif vers une gouvernance partagée de la structure a donc été de formaliser, capitaliser les informations existantes. Personne ne peut décider des céréales à semer l'année suivante sans savoir ce qui a été utilisé en farine l'année antérieure : il a fallu « extraire » des informations (auprès du fondateur en particulier), des habitudes, pour les rendre lisibles, intelligibles, compréhensibles et gérables par un collectif. Avant, rien n'était noté, les flux de matière et d'argent étaient mélangés avec les autres ateliers de sa ferme, sans comptabilité, il n'était donc pas possible d'avoir une idée précise des stocks, des quantités utilisées...

Une base de données a ainsi été créée, ce qui a permis à chaque réunion d'informer et de permettre une prise de décision en connaissance de cause. L'information partagée a alors le pouvoir de permettre à chacun son identification aux activités, à chacun d'imaginer son implication, d'avoir un avis, ce qui fait avancer le collectif en général. Deux exemples de comptes-rendus de réunions sont présentés en Annexe 3.

III.b.2. L'animation : posture d'interface entre membre du projet et regard extérieur

Ce poste d'animation, ou plutôt de coordination, car il y a un aspect gestion de la structure, avec implication des membres, est difficile à garder « neutre ».

Déjà, le lieu d'implantation du moulin est particulier. Le moulin est imbriqué dans d'autres associations, dans un village avec beaucoup d'entraide et d'interrelations. Les gens du village viennent pour le goûter, passer le balais, vendre des sachets de farine quand les salariés ne

sont pas là, apportent des petites décorations... Tout le monde connaît le moulin, et a évolué avec lui.

Il est facile de s'impliquer dans des petits détails du quotidien, mais c'est un peu plus difficile quand il s'agit de la gestion. La gestion ne se fait pas sur place, elle se fait via le CA et les réunions. Or, les membres du CA sont tous assez éloignés, dans un rayon de 100km maximum autour du moulin.

Ce lieu de vie accueillant pour des personnes atypiques (saisonniers, nomades, en recherche de sens...) permet aussi de directement se sentir pris dans un projet commun, dans une dynamique qui concerne tout le monde. Ainsi, rapidement, en tant qu'animatrice vivant en camion dans le village du moulin, je me suis sentie membre du projet. Par ailleurs, au village, pas de bureau, pas de réseau, pas d'internet : le camion a donc été utile pour partir, environ la moitié du temps, réaliser ces activités de bureau ailleurs, chez les uns ou chez les autres, ce qui a facilité les liens avec les membres, qui peuvent être autres que professionnels.

Devenir membre du projet au-delà de l'animation ne vient pas seulement du fait de vivre de manière rapprochée avec ses protagonistes. Une autre animatrice d'un GIEE similaire, souligne le caractère prenant de ce type de dynamique collective *« mon but c'est qu'ils s'autonomisent dans le temps, mais déjà il faudrait que j'arrête de toujours dire « on » ! »*. Cette sensation forte d'appartenir au collectif, à son projet vient du fait qu'on y est rapidement embarqué, pris à parti, sollicité, formé aussi, pour partager les mêmes perspectives et valeurs..C'est un engagement.. D'ailleurs, au début de l'embauche et donc de l'aventure, c'était clair : *« tu viens pour un défi humain, pas vraiment pour faire de l'agro »*. Les qualités sociales sont les plus importantes, les plus attendues. Être sociable, se sentir impliqué, avoir l'esprit d'initiative, sont des qualités attendues, car cela permet de se rapprocher davantage des fonctions de coordination, de ne pas être dans une posture de conseil, qui n'est pas demandée. D'un regard extérieur, il est dit : *« Les gens ça fait longtemps qu'ils sont là, avoir quelqu'un qui fait que ça, et qui est pétillant et qui te donne un peu l'envie, c'est beaucoup plus facile. Je sais pas si c'est ton poste ou ta personnalité. Faut trouver quelqu'un avec un peu le même profil »*. Pour une autre membre historique, il faut un chef d'orchestre, qui puisse motiver le groupe. *« Pas juste pour tout ce que tu as fait, mais ta façon d'être »*, parce que *« C'est indispensable le chef d'orchestre parce nous on est pas la haut et on est boulangers. »*. Pour elle, il faut aussi quelqu'un d' *« assidu »*. Quelqu'un qui *« fasse le lien »*. Mais on essaye de relativiser : même si l'animation *« c'est plus qu'un plus. [...] Rien n'est indispensable... »*.

Quelqu'un d'autre souligne ce que ce poste de coordination a pu faire avancer : *« Ce qui a aidé, c'est qu'on te rencontre par hasard et qu'on t'embauche et que toi tu aies un poste de coordination, avant il manquait cette dynamique là »*.

Avant l'embauche au sein de l'association, comme dit précédemment, celle-ci était accompagnée par le BioCivam. Cela aurait pu continuer, les membres sont tout à fait conscients de l'avancée que cela a permis de réaliser, peut-être même condition d'existence de la structure...

Cependant, *« Kristel n'avait pas autant de dispos »*. C'est là que l'on peut faire la différence entre l'animation et la coordination : le BioCivam réalisait l'animation, l'écriture du plan d'action, la recherche de fonds, la mise en place et l'animation des réunions, l'écriture des

CR, la recherche de renseignements, d'intervenants ; c'était « *le liant entre les membres* »... Mais ce nouveau poste de coordination au sein même de l'association a aussi intégré la gestion : par exemple, lors des réunions, au lieu de demander ce qu'il y a comme grain cette année, et de lancer les discussions sur la suite à partir de cela, il a s'agit d'arriver avec toutes les données, après les avoir préalablement collectées puis synthétisées et mises en forme, avec quelques indicateurs clés. Le risque alors c'est que cela décharge les membres officiellement gestionnaires et que le poste manifeste un excès de pouvoir lié à l'initiative, et à la maîtrise de l'information (voir tableau 2 partie IV.b.3).

Une autre animatrice avec les mêmes évolutions de posture tente d'analyser cela : sans vraiment le vouloir, « *ils ont embauché une directrice ou assistante administrative, on le dit comme on veut, mais tu les a plus impliqués parce que tu te sens animatrice* ». Un membre d'ajouter : « *ça veut pas dire que tu prends les décisions mais c'est toi qui fait que y a une mayo.* » Il faut « *un savoir sur la partie technique comme sur la partie animation* », être « *un personnage un peu central* ». D'ailleurs, avec cette vision centrale, on acquiert avec le temps une vision de ce qui est utile d'enregistrer, capitaliser, savoir... Ainsi, l'aboutissement du poste pourrait être « *de créer tous les canvas pour la gestion, par thèmes* ». Mais cela n'enlèvera pas le besoin d'animation... « *Il y a quelqu'un qui doit coordonner* », « *connaître tout le petit monde autour du moulin, c'est quand même une structure importante* ». Certains jugent d'ailleurs que pour la pérennité de la structure, il faut « *conserver quelque chose, un temps partiel, un bénévole* ».

Le poste d'animation est vu comme « *le cœur* ». Comme chacun se fait « *piéger par la vie, pris dans des trucs* », alors il est d'autant plus important de « *rassembler, motiver, poser des questions, renvoyer des mails, mettre en lien, faire ces rappels* », qui sont « *super importants* ».

Cela a été donc une force, car cela demande moins de travail aux membres, mais aussi une faiblesse, car cela souligne ensuite le manque d'autonomie de ces derniers, qu'ils assument : « *moi ce que je crains c'est qu'on s'est trop appuyés sur toi et que du coup on a tous plus ou moins des rôles au sein du bureau ou CA (secrétaire, trésorier) mais qu'on fait pas assez ces missions là. Que le jour ou tu t'en vas on perd la béquille et on se casse la gueule* ».

Ainsi, cette analyse permet de rebondir : « *Même si après toi on se refait plus accompagner par le Biocivam, faut qu'on ait des personnes au bureau un peu plus investis, sur animation et CR des réunions. Peut-être via une réunion par mois et demi. Il faudrait un groupe d'au moins deux personnes qui suive les salariés, un trésorier ou une trésorière qui fasse régulièrement le point* ». Mais, « *Si y a pas quelqu'un derrière pour faire le lien et s'assurer que tout le monde suive, peut être qu'a un moment donné...* »

Même si l'animateur ou l'animatrice est « *une personne qui arrive à faire le lien entre tous les membres et qui développe un réseau. Quelqu'un qui fait le drone, a une vue globale de l'asso. Mais il faut pas que cette personne détienne tous les savoirs. Je pense qu'il faut qu'on arrive à répartir les rôles pour qu'on soit tous autonomes sur des tâches* »

Pour conclure sur ce poste d'animation, un membre nous dit qu'il serait théoriquement possible de s'en passer, « *c'est peut-être pas impossible* », « *si on prend les tâches une par une et qu'on les répartit* », mais « *il manquera quand même la vision globale et la*

dynamique ». Finalement, c'est donc cette vision globale, cet effort à regarder ce qui se passe dans tout le périmètre de l'association qui est nécessaire. Aussi, de surcroît, le poste d'animation consiste aussi « à faire rayonner le moulin, comme de faire les visites, organiser la fête du moulin ».

III.b.3. Un plan d'action « guide »

Le plan d'action détaillé, co-écrit par les membres de l'association et leur accompagnatrice du BioCivam de l'Aude (11) est situé en Annexe 4. Cela a été un guide pour mon travail, une réelle prévision de ce à quoi il faudrait tendre sur 3 ans. Regardons, au bout d'un an (2020-2021), quelles actions avaient déjà été entreprises (Figure 10).

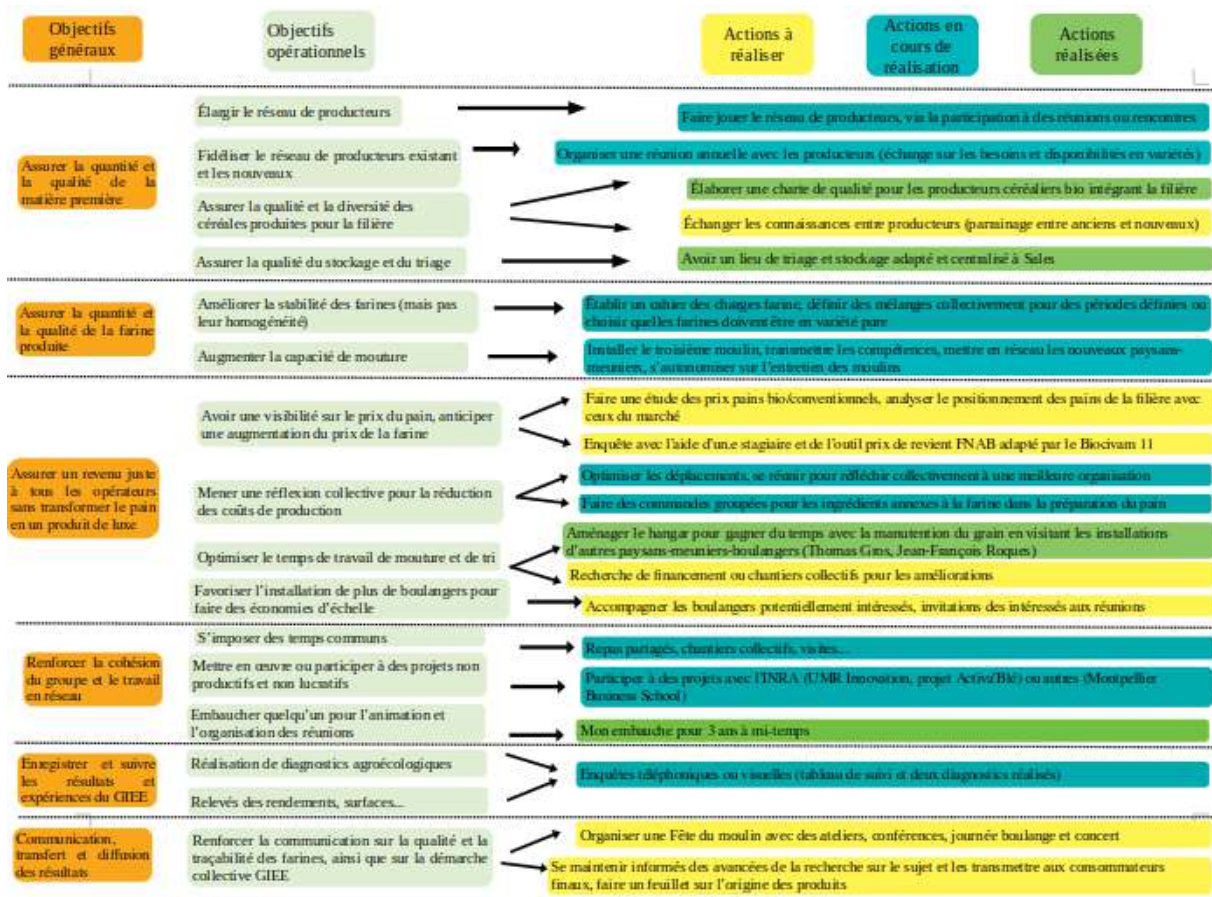


Illustration 10: Niveau de réalisation du plan d'action de l'association en 2021 (Source rapport de mi-étape, Gabrielle Pajan)

Les actions déjà effectuées concernent l'embauche (mon poste), la création du lieu principal de l'association (le hangar de stockage/mouture), et le travail collectif sur la charte de production des céréales destinées à la mouture dans l'association.

Les actions en cours de réalisation concernent l'organisation, c'est-à-dire l'orientation des activités, leurs temporalités et priorités, l'évolution de l'activité commerciale : celles avec les producteurs, celles au niveau logistique, entre les lieux de mouture et les membres, l'enregistrement des données de production et leur suivi. La participation à des enquêtes sur les filières locales, portées par différents organismes, a aussi démarré.

Aujourd'hui, toutes les actions prévues dans ce plan ont été entreprises, seules quelques-unes ont été délaissées parce qu'elles ont été jugées peu pertinentes en cours de projet.

Ce plan d'action a été très structurant sur les 3 ans pendant lesquels j'ai été sur ce poste d'apprentie. Il a par ailleurs été utilisé lors de deux réunions de bilan collectif sur les tâches réalisées au bout de deux ans, pour réorienter les actions et se répartir les rôles.

Ce plan a été initiateur de l'idée de formaliser différents types de rôles dans l'association : des référents (Figure 11), qui peuvent répondre aux réponses des salariés, qui sont nommés par thèmes. Ils sont capables de prendre des décisions et de les rapporter ensuite au groupe. Il s'y sentent légitime car un cadre commun, partagé par tous, existe, et est formalisé via une charte et un règlement intérieur. Ensuite, car ils y sont nommés en fonction de leurs compétences particulières, leur historique dans l'association... Pour formaliser ceci, des réunions « structurantes » ont été organisées en 2021 (Figure 12).

A côté, l'idée des groupes de travail a émergé : ceux-ci devraient se réunir en autonomie, ne pas faire circuler les informations de recherche et de questionnements au reste des membres de l'association pour éviter de les saturer d'informations, puis restituer l'issue du travail au conseil d'administration. Ainsi, l'objectif est d'avancer plus vite dans les décisions et les actions, mais aussi de se répartir les rôles. Le constat de base était que tous les membres étaient destinataires des mails, ainsi l'information est diluée dans la masse. Soit tous donnent leurs avis, soit personne ; et les décisions sont dures et longues à prendre. Diminuer le nombre de personnes à travailler sur un sujet ou prendre une décision, tout en sachant que leur univers de réflexion est cadré par des règles et valeurs définies communément en amont, permet d'améliorer l'efficacité du projet associatif.

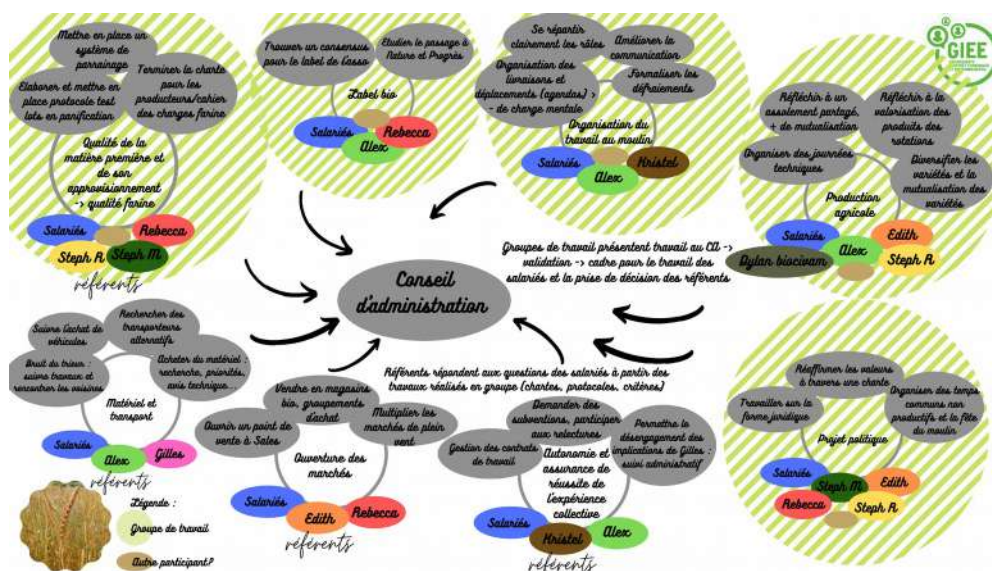


Illustration 11: Exemple de l'aboutissement d'une réunion sur la gouvernance (schéma d'organisation collective) (source : Gabrielle PAJAN)



Illustration 12: Exemple de méthodes utilisées en réunion bilan du plan d'action et début de dessin d'une gouvernance adaptée aux actions à réaliser

III.b.4. Transformer les besoins/idées en tâches réalisables

Une fonction clé de la coordination et de l'accompagnement du groupe vers un fonctionnement collectif a été, comme dit précédemment, d'identifier des besoins, les transformer en actions/tâches réalisables, puis préparer les moments/conditions pour qu'elles puissent être réalisées.

Donnons quelques exemples de réalisations concrètes issues de ce processus.

La charte, le règlement intérieur, la réunion semis

Problèmes identifiés :

L'entrée de nouveaux producteurs dans l'association, lors du passage en collectif, était assez fastidieuse. Ceux-là se manifestent auprès de différentes personnes : des salariés, le membre fondateur, des membres plus ou moins actifs... Car le réseau de producteurs membres est principalement issu du bouche à oreilles. A chaque fois, il a donc s'agit de débattre du type de ferme dont il est question et ce qu'elle représente (politiquement), connaître un minimum ses valeurs, chacun exprimant ses peurs ou marqueurs de confiance. Le label AB n'était au début pas une condition, mais l'absence d'utilisation de pesticides, engrais minéraux, si. Il fallait une manière de vérifier les critères d'entrée à chaque nouvelle personne, débattre et faire un choix lorsque tous les critères ne sont pas remplis... Chaque cas particulier nécessitait d'échanger des mails, informer les membres, changeants en fonction des personnes actives de la période concernée, et attendre des réponses qui n'arrivent pas forcément. Le processus de décision n'est pas fluide.

La question des prix se posait également (et continue de se poser) : quel est le bon prix, quels sont les facteurs qui peuvent le faire varier ? Peut-on le faire varier en fonction de la taille de la ferme, de la difficulté à cultiver telle ou telle variété (rendements, petites

quantités..) ?

Sans pouvoir vraiment trouver des critères universels et justes pour tous, pour l'instant, un prix fixe de 700€/T à été voté mais est amené à évoluer. C'est un prix moyen par rapport aux autres prix pratiqués dans la région (pour les semences paysannes biologiques).

Outil développé :

Ainsi, la charte et le règlement intérieur (Annexes 5 et 6) se sont imposés ici comme éléments structurants. Un travail sur deux ans a été fait pour définir les critères d'entrée, de sortie, préciser les conditions à propos des paiements, protocoles de semis et moissons.

Éléments facilités :

Ces documents peuvent être envoyés à la personne demandeuse, celle-ci pouvant alors se positionner par la prise de connaissance de l'environnement et des valeurs cadres de l'association (nous pourrions presque dire couleur syndicale). Cela permet déjà de se sentir en appartenance, ou décalés du groupe que l'on vise.

Aussi, grâce à ce cadre validé collectivement, celui ou celle déjà membre de l'association qui reçoit la demande peut donc apporter une première réponse positive ou négative, tout en renvoyant vers les salariés et leurs référents pour vérifier que la demande est en adéquation avec les besoins en production, et qu'ils puissent préciser les périodes et les temps forts de l'association, faire le lien avec d'autres demandes, informer sur l'actualité du moulin qui pourrait être utile/importante pour cette demande...

Mais un autre problème identifié apparaît : sans faire un point de la consommation de farines en cours et l'année suivante, sans savoir quelles variétés sont préférées et comment le mélange pourrait évoluer en fonction des besoins, sans savoir quelle surface peut semer chacun... il n'est pas possible de répondre concrètement à une sollicitation d'un nouveau producteur. D'ailleurs, au-delà de répondre à des sollicitations, il s'agit déjà d'aiguiller ceux qui sont déjà membres : que faut-il semer ? Comment faire pour avoir une telle variété en quantité suffisante ? Quelle est la quantité optimale ? Si certains baissent ou augmentent chaque année leurs surfaces de cultures de céréales, il est dur de prévoir à l'avance...

Outil développé :

L'outil ici est la réunion post-moissons/pré-semis. C'est une réunion où l'on fait le bilan sur l'utilisation de farine l'année précédente, les besoins l'année suivante, les récoltes de l'année (avec le rendement moyen), et donc en découle l'information cruciale : la surface nécessaire.

Les paysans ou paysans-boulangers présents viennent à cette réunion avec leurs surfaces disponibles, leurs volontés de semis (parfois des variétés particulières qu'ils ont trouvés, dont ils ont entendu parlé, qu'ils veulent tester ou faire tester...).

Les boulangers ont également des préférences. Souvent, des membres ou les salariés ont découvert ou se sont procurés des échantillons d'une ou plusieurs variétés paysannes (issues d'échanges avec d'autres réseaux alternatifs, par exemple) qui ont été testées en panification. Si le résultat est concluant, alors des besoins en multiplication vont émerger. Il s'agira donc qu'à la fin de la réunion, toutes les variétés soient prévues à semer dans le plan de semis. Certaines, si l'association ne dispose pas de beaucoup de quantité, ne seront plus

disponibles pour la farine cette année-ci : d'abord, il faut s'assurer de leur survie, les multiplier, et lorsqu'elle en dispose d'assez pour semer et faire de la farine, de la farine sera faite. Autrement dit, la priorité est donnée aux semis et à la sauvegarde de la variété si celle-ci est en quantité limitée. Souvent, lorsque l'on se procure des variétés paysannes, c'est en très petite quantité : ce sont des petits paysans passionnés qui les multiplient, et la dynamique est récente : ils n'en ont jamais beaucoup plus que ce dont ils ont besoin, donc l'échange/le don est limité.

Si des boulangers contactent l'association pendant l'année, avant la réunion semis, leurs besoins en farine peuvent être récoltés afin de prévoir de semer pour leurs besoins également. D'ailleurs, il n'est pas garanti que l'association puisse leur vendre de la farine sans être prévenue, car les quantités disponibles dépendent des clients membres, il n'y a pas de stratégie visant à produire davantage que ce dont l'association, considérant ses membres professionnels (incluant les boutiques), a besoin. Environ 10 % des ventes sont réalisées vers des particuliers.

Élément facilité :

Ainsi, petit à petit, nous savons quels sont les éléments essentiels à préparer, indicateurs à mettre en avant et à ne pas oublier lors de cette réunion, pour que le travail collectif fonctionne, et qu'il ne soit pas descendant (c'est-à-dire éviter que les salariés fassent ce travail et donnent les résultats aux producteurs qu'ils auraient au préalable sondés pour connaître leurs surfaces disponibles). Un tableau est utilisé pour actualiser les quantités disponibles de chaque variété une fois qu'un volontaire se propose pour semer une variété sur une certaine surface.

La base de données, les fiches de stockage

Problème identifié :

Les projections économiques ou de quantités étaient impossibles car il n'existait pas vraiment de suivi matière, pas de document centralisé avec les productions de blé mutualisées/an ou la farine produite.

Outil développé :

Création d'une base de données (tableur) permettant de noter les quantités par producteurs, par variétés, mais également d'effectuer facilement des calculs pour les prévisionnels.

Éléments facilités :

Des données simples et les plus précises possible sur l'évolution de la production en termes de mouture à façon ou de farine destinée à la vente chaque année étaient quasi-inexistantes et pourtant nécessaires à la discussion, car utiles aux projections d'actions. Maintenant, la réalisation de bilans est possible, tout comme faire des comparaisons inter-années.

Le tableau de mouture des moulins satellites

Deux paysans-meuniers-boulangers ont des moulins de l'association et moulent pour eux puis pour d'autres, ainsi ils autoconsomment une partie de la production du moulin hébergé

chez eux, et rendent une autre partie au meunier coordinateur qui va la redistribuer en fonction des commandes (vente).

Problèmes identifiés :

On ne sait plus à la fin de l'année si les paysans/meuniers/boulangers ont utilisé tout leur grain, moins ou davantage)

On ne sait pas s'ils doivent de l'argent à l'association, ou l'inverse.

Outil développé :

Le tableau de mouture des paysans-meuniers-boulangers permet de comptabiliser les quantités produites par les moulins satellites, celles utilisées par la personne qui moud, celles récupérées par le meunier coordinateur pour la vente.

Il y a eu plusieurs versions, car petit à petit, des contraintes supplémentaires s'appliquaient.

Ces paysans-meuniers-boulangers ont, au départ, mutualisé leurs grains avec les autres grains, destinés en général à la vente de farine. Mais l'on sait combien ils ont produit, on sait donc quel est leur « crédit farine ». Cependant, ils ne produisent pas toutes les céréales de la farine qu'ils utilisent (par exemple, ils consomment du sarrasin, mais n'en ont pas produit), ils utilisaient une partie de la production mutualisée qu'ils n'achetaient pas car cela s'annulait avec la valeur de la prestation mouture que l'association leur devait (ou alors, cela pouvait s'annuler avec du blé surproduit, qui lui se décale dans le pool de céréales de l'association, à vendre).

En effet, ils réalisent un travail de mouture pour l'association, car ce sera elle qui vendra la farine produite par le moulin hébergé dans leurs fermes et donc doit rémunérer leur travail. Cela ne convenait pas au niveau comptable, l'achat de farine non produite par les paysans-meuniers-boulangers est nécessaire (donc acheter le sarrasin dont il est question dans l'exemple), et la rémunération de leur travail de mouture à façon également, même si cela s'annule.

Éléments facilités :

Ainsi, un nouveau tableau a été produit, et un autre gestion des facturation a été mise en place. Celui-ci permet d'éditionner des factures mensuelles, et de tracer tous les flux d'argent et de matière.

C'est un exemple de contrainte extérieure qui a influencé le fonctionnement et les logistiques liées à la production dans le cadre de l'association. Les exigences comptables, ici la nécessité de traçabilité, a orienté les outils utilisés (et le travail de l'animatrice, qui fait le lien entre le comptable et les paysans, et doit faciliter la recherche de solutions).

Ainsi, les outils sont imaginés en fonction de besoins exprimés ou de problèmes identifiés. Ensuite, ils sont mis à l'épreuve des membres, et eux s'expriment à partir de ces ébauches, ils suggèrent des modifications. Avec l'usage, ils peuvent se modifier. En prenant également conscience petit à petit des données nécessaires chaque année pour avoir une vision globale des activités de l'association, ou pour répondre aux contraintes extérieures, les outils se précisent. En toile de fond, toujours ce travail de coordination cherche à mettre en place des améliorations sur la gouvernance et la répartition des tâches et des responsabilités. Également, il s'agit de suivre les actions, qu'aucune réalisation ne sont abandonnée en

route, que les problèmes soient traités.

IV. Et après ? Une balance entre flexibilité et rigueur comme conditions de pérennité de l'action collective

a) Forces, faiblesses et viabilités du collectif

IV.a.1. Viabilités croisées (Figure 13)



Illustration 13: Matrice FFOM et viabilités croisées de l'association

Viabilité environnementale

Ce n'est pas la viabilité environnementale qui menace l'association. Des valeurs altermondialistes la composent, ainsi une grande partie des machines et objets utilisés sont issues de récupérations et de bricolage. Cela s'explique aussi par l'absence de budget d'investissement, nous en reparlerons.

Par contre, les membres professionnels étant très éloignés les uns des autres, les trajets et livraisons sont des activités quotidiennes : en cas de problème environnemental, économique, ou géopolitique lié au pétrole, la continuation de l'activité est compromise.

Au niveau des productions chez chaque paysan ou paysan-boulangier, là-aussi, les productions sont labellisées AB et peu dépendantes de marchés extérieurs, excepté le pétrole, comme la très grande majorité des céréaliculteurs dans les pays Occidentaux.

Aussi, les semences paysannes étant au cœur de la dynamique de production, celles-ci sont adaptées à venir à maturité sans apports extérieurs, ainsi elles favorisent l'autonomie paysanne et, finalement, améliorent le « bilan carbone » des productions : pas d'engrais minéraux, donc moins d'impact sur le climat, pas de pesticides, donc moins d'impact sur la biodiversité (pour simplifier!). Au sein de l'association, on réfléchit également à l'intégration d'orge dans le pain. L'orge est plus rustique, demande une fertilité du sol moindre. Il peut même se cultiver avec des rendements corrects en deuxième paille, c'est-à-dire après un blé dans une rotation de culture. Le blé est plus exigeant. Aussi, comme le blé, il est peu gourmand en eau. Il représente donc un intérêt d'adaptation des cultures face au dérèglement climatique, ainsi s'y intéresser est on ne peut plus d'actualité en termes environnementaux.

Viabilité technique

La plupart des citations ci-dessous proviennent d'un entretien avec une animatrice d'un GIEE très similaire (sauf mention contraire). Elle est embauchée par l'Addear. Ce GIEE est également une association, organisation coordonnée de paysans et boulangers autour d'une filière farine avec semences paysanne et moulin Astrié.

En constante évolution, les aspects techniques gagnent en rigueur au fur et à mesure des points de blocage identifiés et des problèmes auxquels fait face l'association. La gestion coordonnée des stocks oblige un certain suivi des flux d'argent et de matière en fonction des différents « collèges » : paysans-boulangers, boulangers, boutiques, clients particuliers, paysans... Mais cette formalisation était absente au départ : petit à petit, on se rend compte de ce qu'il manque, et on construit ensemble.

Au niveau technico-technique, c'est là que l'association bénéficie pour l'instant de chance, et que cela menace sa pérennité. En effet, l'éleveur fondateur dont il est question dans l'historique de l'association vit toujours sur place et assure la maintenance des lieux, de manière bénévole. Il ne gère plus la production, ni la gestion globale de l'association. Par contre, il répare les machines, entretient le bâtiment, répare les problèmes électriques. C'est le propriétaire des lieux, l'association est locataire du hangar de stockage/mouture. Compte-tenu du caractère « bricolé » des lieux, il est grandement pratique qu'il soit maître d'ouvrage des travaux quotidiens : lui seul sait comment faire. L'association n'ayant pas les

compétences en interne, si cette personne se retire, l'association devra faire appel à des prestataires extérieurs. Cela peut mener à des situations financières compliquées car elle se trouve en déficit économique.

Cependant, l'association n'est pas dotée durablement des compétences de systèmes d'informations et de gestion, de suivi-évaluation... Cela n'est pas une fatalité : si les membres sont capables de fournir un cadre pour l'embauche et l'évolution d'un salarié, et que le besoin permanent de coordination est exprimé, alors l'activité d'animation peut dépendre d'une personne non membre à la base : *« Ça me choque pas qu'il y ait un directeur, ou qu'on nomme comme on veut, assistant administratif, coordinateur... Mais il faudra quand même être autonome pour assurer la gestion de cette personne : si il y a un arrêt maladie, si elle part... »*

Ainsi, pouvoir gérer l'emploi de la personne nécessite un minimum d'implication (gestion des ressources humaines), d'où l'idée de fonctionner par référents dans cette association. La viabilité technique et humaine évolue donc, l'association rebondit lorsque des manquements se font ressentir, par exemple le besoin d'avoir quelqu'un qui puisse répondre aux questions pour le poste d'apprentissage, ou celui d'ouvrier polyvalent (à défaut de fournir des consignes).

Comme illustré plus haut, les outils évoluent eux aussi, ainsi la viabilité technique n'est pas atteinte de ce côté-là, mais, de la même manière, le travail sans cesse actualisé et les propositions effectués pour améliorer la gestion de la production coordonnée prouvent les perspectives d'amélioration. Cela va dans le bon sens. Cependant, le poste d'animation, qui correspond aussi aux relances pour vérifier que ces outils sont bien utilisés, remplis, et mis à profit, reste assez essentiel dans la durabilité de l'utilisation des outils et l'atteinte des objectifs et obligations qui y sont liées. La question est donc de savoir si ces outils sont vraiment transférables en autonomie au collectif, ou s'ils iront toujours de concert avec une animation qui les accompagne. Cela pose aussi la question de la qualité de l'appropriation des outils par les membres, et donc de la qualité du transfert des personnes qui organisent envers celles qui utilisent : *« On fait des choses, mais pour qu'ils travaillent eux, on prépare le travail. C'est ça la spécificité et la différence avec quelqu'un qui fait quelque chose tout seul »*.

Cette viabilité pourra peut-être être atteinte quand il sera possible de savoir qui fait quoi, et comment. De plus, il faudra que ce « qui » soit durable, c'est-à-dire sans se dire « pour l'instant c'est X », ou que cela dépende d'un poste non pérenne.

Lors de l'embauche de l'apprentie animatrice, les membres de l'association pensaient pouvoir être autonomes, au bout des 3 ans. C'est-à-dire que le rôle d'accompagnement devait se transférer en une structuration du collectif suffisante pour que celui-ci n'ait plus besoin d'intervention extérieure. Petit à petit, le collectif émergeant, les formalités administratives se mettant en place, la production se coordonnant... Les membres transformèrent cette volonté de collectif autonome en une volonté d'être un groupe de personnes avec un projet, mais en capacité d'embaucher pour que quelqu'un, s'imprégnant du projet, puisse le conduire, c'est-à-dire un animateur/coordinateur. Ainsi, l'idée de l'autonomisation ne s'est pas transformée en réel projet au cours de ces 3 ans. La question de l'autonomie face à l'animation s'est largement posée. *« Ça fait 6 ans que je les*

accompagne , et je viens de relancer un GIEE de 3 ans. Si je me retire, ça marchera pas, ou peut-être que ça marchera si, mais ça vivotera... Mon rôle là, c'est de les responsabiliser, de les accompagner vers l'autonomisation.»

Un membre du CA du Moulin de Pomaïrol de dire : *« Moi, je vois pas bien ce que tu fais, mais il ne faut surtout pas minorer ce rôle, le rôle d'animation. On a toujours tendance à minorer. Je me rends pas compte du temps que ça prend, combien de temps ça représente réellement. Tu es la seule à pouvoir le dire. Parfois on dit, ça prend juste 5 minutes, envoyer des mails, suivre la compta, ce genre de trucs, mais si tu le fais pas personne le fait. Si tu pars, je pense que ça coule. ».*

La question du leader est cruciale. Qui prend l'initiative de demander qui fait quoi, et de faire en sorte que ce soit validé et connu par tous ? La coordination tient à peu, c'est-à-dire qu'elle touche à des détails qui pourtant ont énormément d'impacts sur l'organisation collective. *« Dans mon groupe y a pas de leader. Il y en a eu un autoritaire, mais il n'y est plus. Maintenant il y a un consensus, un peu mou. »*

La limite est floue et souvent franchie entre l'animation et la gestion pure du projet. Ce poste d'animation ayant glissé vers la gestion, il est maintenant difficile de la redéléguer de manière fragmentée à des membres qui n'ont pas pris l'habitude de le faire. Aussi, qu'une seule personne gère l'administratif permet un gain de temps. Que cette personne puisse facilement être sur lieu de production aussi.

Les membres ont les idées, ont l'ambition, ont la capacité de prendre des décisions. Ils ont les capacités de production. Ils ont les connaissances et les compétences dont ne dispose pas l'animateur. Cependant, la gestion du projet reste la condition sine qua non à la réalisation d'idées ambitieuses et gourmandes de travail collectif. *« Quand je leur ai dit que si on retrouvait pas de sous pour financer mon poste à l'Adear et donc leur accompagnement, ils disaient on peut pas sans toi, gros coup de flip. Surtout pour certains qui ont pas du tout l'habitude des groupes. Y en a un qui est déjà dans un point de vente collectif, alors c'est différent. Pour certains c'est pas possible que je sois pas là en réunion, d'autres disent que si. »*

Viabilité économique

Ce que l'on voit en premier en tentant d'analyser la viabilité économique de l'association est son déficit économique, depuis les deux premiers bilans comptables réalisés. Cela est d'abord dû au fait qu'aucun vrai prévisionnel n'a été fait, car l'activité a été reprise par un collectif mais fonctionnait déjà, comme un atelier sur une ferme. Le paysan en question doutait déjà de sa rentabilité. Au début, elle a été reconduite telle quelle. Petit à petit, on se rend compte de l'ampleur des charges, on conclut sur la valeur ajoutée... Puis on réoriente : faut-il produire davantage ? Faut-il augmenter le prix de la farine ? Faut-il licencier ? Faut-il davantage de subventions ? Faut-il travailler sur les rendements mouture ? Faut-il baisser le prix d'achat du blé ?

Autrement dit, le modèle économique n'est pas choisi: il est présent, et des modifications sont effectuées au cours du temps, lorsque l'on commence à comprendre ce qu'il est.

Aussi, ce déficit pèse sur le fonctionnement économique quotidien : sans fond de roulement,

l'association n'arrive pas à payer les producteurs rapidement. Pour une partie des producteurs, ils se payent « eux-mêmes » via l'association, car ils en sont les dirigeants, donc ils ont bien conscience du problème et cela fait partie de leur projet et de leur ferme. Pour les producteurs plus éloignés du CA, souvent ceux présents de manière historique via l'éleveur fondateur, cela se traduit par de l'incompréhension, et des risques (voire des menaces) d' *« aller plutôt livrer à la coop »*. Ceux-ci ne se sentent pas concernés par la projet militant et sociétal que représente l'association. Il ne viennent pas aux réunions. Cependant, pour l'instant, ils permettent d'assurer une certaine quantité de céréales dont le collectif « porteur » ne peut pas se passer. Dans l'idéal, se passer de ces membres pour d'autres plus sensibilisés faciliterait la gestion du collectif « agrandi », tant au niveau gestion financière, qu'au niveau du portage des valeurs... Cela présente d'autres inconvénients, comme l'augmentation de l'entre-soi.

Certaines questions trouvent réponse très facilement, et d'autres nécessitent des compétences de trésorerie et des données assez précises disponibles. Toutes ces questions énoncées précédemment font débat et prennent beaucoup de temps (trop) dans les réunions. Les prises de décision sont donc assez longues, sans réelle assurance des conséquences des changements préconisés par le collectif. Cependant, même avec un peu de temps, l'on peut constater que les problèmes sont pris en compte, des groupes de travail se mettent en place pour y répondre. Ce n'est pas pour cela que les bonnes solutions sont trouvées. La prise en compte des problèmes est aussi liée à l'animation qui fait le lien, présente les données comptables, tente de récolter les données matières et économiques qui peuvent les expliquer...

Le temps de réaction et d'évolution de la stratégie économique est permis car des prêts particuliers sont réalisés envers l'association, avec des temps de remboursement très flexibles (service financier privé). Sinon, celle-ci ferait déjà face à une liquidation judiciaire. C'est une opportunité pour la structure car elle ne peut pas faire de prêt bancaire (pas de capital ni de bénéfices pouvant prouver une possibilité de remboursement).

Ces problèmes économiques engendrent pour l'association l'incapacité d'investir, alors que s'équiper dans quelques matériels stratégiques pourrait permettre un meilleur résultat économique, une meilleure assurance de faire face aux risques (possibilité de refroidir rapidement les céréales si des signes de fermentation sont observés...).

Une autre faiblesse est l'absence de logique commerciale. Sans parler de réalisation de publicité ou de valorisation des produits sur un site internet, l'association pourrait par exemple proposer de nouveaux produits (arrivée de la farine de pois-chiches) à ses clients habituels, ou en profiter pour prévenir quelques boutiques de la zone. Cela est peu réalisé, ou alors dans un pas de temps long. Pourtant, l'association a besoin de vendre une certaine quantité de farine pour être rentable, celle-ci devra rapidement être atteinte et revue chaque année en fonction de la masse salariale de l'année.

Un dernier point positif et extérieur aux propriétés intrinsèques de l'association est le marché : le moulin de Pomairol s'inscrit dans un marché de niche. Les consommateurs consomment ce type de produit avec conviction, ils sont prêts à payer plus cher qu'au supermarché. C'est un marché on ne peut plus d'actualité car il répond aux besoins de santé, de bien-être, aux préoccupations environnementales... Ainsi, quoi qu'il fasse (augmentation

de la production), le moulin pourra écouler sa production, avec quelques démarchages. Cela s'inscrit assez bien dans les dynamiques rurales locales. Tout de même, notons que l'augmentation de la production ne sera jamais démesurée car ce n'est pas la logique de l'association.

Viabilité sociale

L'association étant créée et gérée par les membres pour assouvir leurs besoins et intérêts (en regard de leur rôle vis-à-vis de l'intérêt général), celle-ci est forcément assez adaptée à leurs attentes. De manière plus large, c'est aussi le cas : il y a une importante émulation autour de l'association, un intérêt grandissant. Elle rassemble. La société perçoit l'engagement en toile de fond de la production et s'y sent concernée, car elle est préoccupée par les enjeux agro-écologiques actuels et pense également qu'un fonctionnement différent du système alimentaire, détaché de la filière agroindustrielle, est une partie de la réponse aux problèmes climatiques et sociétaux actuels.

Les paysans peuvent vendre leur production et savoir qu'elle est moulue de telle manière (meule de pierre). Ils peuvent donc maîtriser le devenir de leur production, et s'assurer de son éthique. Ils savent quels boulangers l'utilisent. Cela est valorisant pour eux, et donne du sens à leur production, et à leur métier.

Cependant, notons, comme dit précédemment, que certains participants historiques et non membres actifs livrent leur production à l'association plutôt par opportunisme économique ou habitude, mais ne ressentent pas forcément ce lien à la filière, au pain, aux boulangers. Ce sont ceux qui ont aussi une production destinée à la coopérative, souvent plus ancienne et plus importante que celle destinée à l'association.

Liée à l'environnement, l'association joue un rôle social car elle propose, sans le revendiquer comme tel, un mouvement de société pour des solutions d'alimentation alternatives au système capitaliste et pyramidal. Un paysan de dire : *« en plus j'ai l'impression d'avoir vaguement un rôle social que j'ai pas en tant que prof. Quand je vais arrêter, mes terrains seront pas pires que quand je les ai trouvés. J'aurai pas appauvri les sols, pas amélioré non plus faut pas abuser, c'est pas la cata environnementale, j'aurais aussi produit à bouffer pour les gens et un truc pas trop merdique »*.

Les boulangers peuvent s'assurer de la provenance de leurs farines et peuvent aiguiller la production de céréales en fonction de leurs besoins. Ils peuvent donner leur avis sur le mélange de blés réalisé, donc finalement, contrôlent toutes les caractéristiques du produit alimentaire.

Les paysans-boulangers bénéficient d'une prestation mouture à façon et peuvent donc réaliser leur métier qu'est de produire des céréales et en panifier la production. Ils ne pourraient pas forcément investir dans leur propre installation, ainsi l'existence du métier s'en trouve facilitée.

Reste à voir si les schémas sociaux (sur le genre, par exemple) et les degrés d'implication permettent une réelle atteinte du développement idéal de chacun dans l'association. Une

étude sur le genre dans plusieurs filières céréales locales montre qu'au moulin de Pomaïrol, avec de nombreux protagonistes néo-ruraux ou néo-paysans, la femme occupe une place assez égalitaire avec l'homme et se sentait assez légitime, impliquée à sa juste valeur (Gotté, 2021). De par le matériel qu'elle dispose et la composition professionnelle de ses membres, l'association choisit aussi de diversifier ses activités : valorisation des légumineuses et autres produits issus des rotations culturales, production et tri d'orge pour des brasseurs locaux. Cependant, cela est encore peu développé car il a été jugé prioritaire de stabiliser la production de farine panifiable avant de se diversifier (notamment au niveau rentabilité économique). Peut-être que si des groupes de travail thématiques étaient mieux réalisés, avec une implication plus grande de membres qui ne sont pas déjà occupés aux autres problématiques (hors CA, donc), ces activités pourraient être développées en parallèle de la stabilisation de la production de farine.

Pour élargir son utilité sociale et renforcer ses forces vives, donc enrôler davantage, l'association pourrait participer à des événements militants, davantage s'inscrire dans les réseaux locaux et se positionner. Cela pourrait mener à tisser des partenariats qui peuvent amener à faire évoluer les pratiques/activités, mais aussi faire des rencontres, de paysans ou d'organisations paysannes, qui peuvent faciliter l'entraide et les échanges (semences, matériels, connaissances). Pour la même raison (les membres du CA sont les principaux membres actifs et sont déjà préoccupés à asseoir la production de farine), il paraît pour l'instant anachronique de s'atteler à cette tâche. De par certains engagements personnels de membres ou salariés, l'association est quand même un minimum présente dans le tissu associatif et militant local. Elle est donc reconnue par les communautés au sein desquelles elle intervient, mais pourrait y être plus active.

Les menaces pragmatiques qui pèsent sur l'association au niveau social sont des relations de voisinage qui peuvent entraîner des procédures, et le manque de compétences en interne pour régler les problèmes technico-techniques (manque d'autonomie). Tout de même, la gestion du conflit est assurée et rien n'est trop laissé de côté.

Si on analyse la structure sociale du groupe gestionnaire de l'association, on voit que ce n'est pas vraiment *« une bande de copains, et c'est peut être mieux »*. *« On s'est pas retrouvés en se disant tiens, si on s'occupait du moulin. Le relationnel est fort, parce qu'on se respecte, on a de la confiance tous, on s'apprécie, y a des relations fortes mais quand même. On serait pas encadrés, aidés, pour la cohérence du groupe, je sais pas comment ça fonctionnerait »*.

Ainsi, le projet n'est pas leur projet. Ils ont tous été intéressés, clients, protagonistes, convaincus... Mais ils n'ont pas créé le projet ensemble, ils ont été rassemblés par le membre fondateur pour reprendre le projet, à partir de ses idées, d'un lieu déjà défini, d'un fonctionnement, qui évolue évidemment avec le fonctionnement associatif. Mais si l'on ose dire, c'est plus compliqué de changer que d'inventer !

Une autre condition du maintien de la cohésion du groupe et donc de la viabilité sociale, dont nous reparlerons dans la suite du document, est la reconnaissance des règles de fonctionnement par tous. Ces règles découlent de valeurs, et celles-ci aussi doivent être partagées. Comme dit plus haut, les membres historiques, notamment céréaliculteurs, plus opportunistes, ne partagent pas forcément les valeurs engagées et militantes de l'association. Cela mène à des incompréhensions de leur part quant à la gestion de la

structure, et si seulement quelques membres du CA portent ces valeurs et peinent à les défendre/colporter au niveau des autres professionnels, le maintien de ces valeurs, fondement de l'âme de l'association, peut être compromis. Un exemple : les pratiques culturelles. L'utilisation des semences paysannes et la moindre utilisation d'engrais est une valeur forte, qui représente un point de vue politique sur le monde agricole, que portent les membres actifs et le noyau du projet de reprise du moulin en collectif. Cependant, si la production d'une année est faible, que des céréales viennent à manquer, et qu'en sont achetées à des paysans qui réalisent un grand nombre de cultures, notamment des cultures modernes, appliquent des grandes doses d'engrais (sangs animaux...) : cela « bafoue » le projet collectif. De plus, c'est tout autant de professionnels qui ne deviendront pas actifs (par expérience), et encore le portage des valeurs repose sur peu de personnes : qui essayent de trouver des personnes intéressées prêtes à s'impliquer davantage et avec des systèmes plus proches des leurs. Pourtant, le maintien de la différence avec un système conventionnel, le choix des critères des participants et leur identification au projet collectif permettront de maintenir la dynamique actuelle à l'origine du projet.

Viabilité institutionnelle

L'association a une assise sur trois départements : l'Aude, l'Hérault, et le Tarn. Ces trois départements font partie de la Région Occitanie. Ainsi, à différentes échelles, elle peut bénéficier d'aides et de différents types de soutien. En s'inscrivant dans le tissu institutionnel, notamment à travers les associations locales pouvant servir de relais (BioCivam, AIRDIE...), l'association augmente ses chances d'être soutenue (économiquement, administrativement).

Par contre, concernant l'accompagnement stratégique, notamment pour les réflexions sur le modèle économique et ses évolutions potentielles, l'association ne bénéficie pas d'aides. Peut-être est-ce le reflet d'un manque d'efforts de sollicitations et d'une relative paresse face à la défaillance économique. Peut-être qu'une piste de solution, pour mobiliser davantage les membres et obliger à une réflexion et une nouvelle réflexion sur le modèle économique serait l'évolution des statuts, vers un statut mobilisant du capital personnel des parties prenantes : des parts sociales.

A l'inverse, ce pourrait être l'association qui intervient pour d'autres groupes : notamment scolaires. Cependant, ses faiblesses économiques ne lui permettent pas de mettre le bâtiment aux normes pour pouvoir recevoir du public, ou du moins pas officiellement.

Viabilité organisationnelle

Le cadre juridique de l'association est pour l'instant formalisé et reconnu. Cependant, il n'a pas été réellement choisi ni réfléchi lors de la professionnalisation et, comme mentionné précédemment, il n'est pas forcément le plus adapté. Nous reviendrons plus tard sur les avantages et inconvénients du statut associatif par rapport aux objectifs de l'association.

Cette organisation permet assez bien de faire face à des crises ou des chocs car les membres impliqués sont soudés et présentent des liens assez forts. Nous avons déjà discuté de la gouvernance plus haut, celle-ci est en constante évolution : point fort, le collectif peut réagir et faire évoluer son organisation, et point faible car son instabilité et donc son manque

d'aboutissement en est révélé.

D'ailleurs, un membre pense que deux critères sont essentiels pour la pérennité de l'association : économique et organisationnel : « *Quand on sera viable économiquement et une gestion qui roule. Là on modifie des trucs à tâtons* ».

La viabilité organisationnelle, donc la gouvernance et les stratégies d'action collective pour mener à bien les actions sera le sujet du reste du document.

IV.a.2. Le plan d'action guide : pertinence des indicateurs, pertinence de l'outil ?

Le plan d'action guide a été réalisé pour les 3 années suivant le lancement du GIEE. Le GIEE a débuté en 2019, lors de mon embauche. Qu'elles soient finalisées ou non, toutes les actions prévues ont été entreprises. Pourquoi la structure n'est-elle toujours pas viable pour autant? Les indicateurs clés ont-ils été complétés ? Sont-ils pertinents ?

Voici une revue des indicateurs et/ou critères de résultats et effets attendus prévus, tels qu'ils apparaissent dans le plan d'action co-rédigé par le Biocivam de l'Aude et les paysans, boulangers ou paysans-boulangers membres de l'association et donc du GIEE :

Production & son organisation

- Charte de qualité des producteurs + cahier des charges farine signé
- Plus de céréaliers membres de l'association en début et fin de projet
- Plus de diversité des volumes de blé en fonction des variétés et des apporteurs entre le début et la fin du GIEE
- Augmentation des rendements moyens des céréaliers
- Augmentation du nombre de céréalier dans le GIEE les deux premières années
- Plus de paysans-meuniers approvisionnant la filière en début et fin de GIEE
- Davantage de céréales moulues en début et en fin de GIEE par chaque paysan-meuniers ou meuniers (répartition)
- Liste des boulangers fournis avec leur volume d'achat de farine en début et en fin de GIEE
- Technique de production améliorée, meilleurs rendements
- Plus de blés de qualité dont des blés de pays
- Meilleure conservation des céréales, Meilleure visibilité sur les stocks de céréales
- Meilleur taux de rendement mouture selon des espèces de graines moulues
- Technique de production améliorée, meilleurs rendements (et taux de protéines)

Economie de la filiere

- Augmenter le nombre de céréales valorisées dans le cadre de la filière, le réseau de boulangers fournis et le nombre de consommateurs de pains de la filière
- Diminution du coût de production des boulangers
- Prix de revient de la farine et du pain en début et fin de GIEE
- Stabilité économique de l'association et des boulangers

Action collective

- Meilleure cohésion du groupe et des céréaliers plus impliqués dans le projet
- Acteurs de la filière et clients finaux plus conscients de l'ensemble de la filière et de ses enjeux économiques
- Meilleure solidarité face aux difficultés, meilleure stabilité du projet collectif
- Permanence des membres fondateurs
- Mobilisation de chacun dans les actions
- Nombre de personnes présentes à la fête du moulin

Au niveau de la production, malgré quelques irrégularités, les indicateurs ont été atteints ou les travaux pour les atteindre sont en cours : ce sont des sujets d'actualité. Ces sujets sont pris en main. Les producteurs se connaissent un peu mieux, ils comprennent le fonctionnement de la structure. Ceux historiques s'impliquent peu, car ils n'avaient qu'une relation commerciale avec le moulin à la base, quand il était une structure individuelle. Il n'ont pas changé de position au moment du passage en collectif, malgré le besoin évident de structuration collective et des avis de tous.

Au contraire, depuis le passage en collectif et l'étiquette associative qu'à la structure, d'autres se mettent à produire ou changent de modèle de commercialisation via le moulin, pour des raisons éthiques et de convictions. Ceux-là sont plus aptes à s'enrôler et comprendre les contraintes de l'association, notamment sur l'autonomie décisionnelle de chaque ferme (on doit attendre la réunion semis pour savoir ce que l'on peut semer, on ne sait pas bien à l'avance quelles semences seront disponibles, les prix d'achat peuvent évoluer en AG...), mais ne s'impliquent pas forcément pour autant. Cela prend du temps ! Ainsi, l'implication dans la production augmente plus vite que l'implication dans l'action collective. Nous reviendrons dans la partie suivante sur l'implication.

De même au niveau du lieu de production : l'amélioration des conditions et des techniques de stockage est en cours, mais pas la stabilité du projet économique. Il est plus simple de travailler sur ce que l'on peut toucher, ce que l'on peut faire individuellement, plus généralement sur ce qui ne nécessite pas de solide action collective.

Globalement, les acteurs de la filière sont plus conscients du ton que l'association tente de donner à la filière, co-gérée par différents métiers. Cependant, les membres fondateurs sont toujours ceux qui prennent toutes les décisions. Leur présence n'est pourtant pas éternelle. La structure bénéficiant à de nombreuses personnes, ils peuvent s'essouffler en voyant qu'ils sont peu à réellement prendre les choses en main.

IV.a.3. Vision stratégique

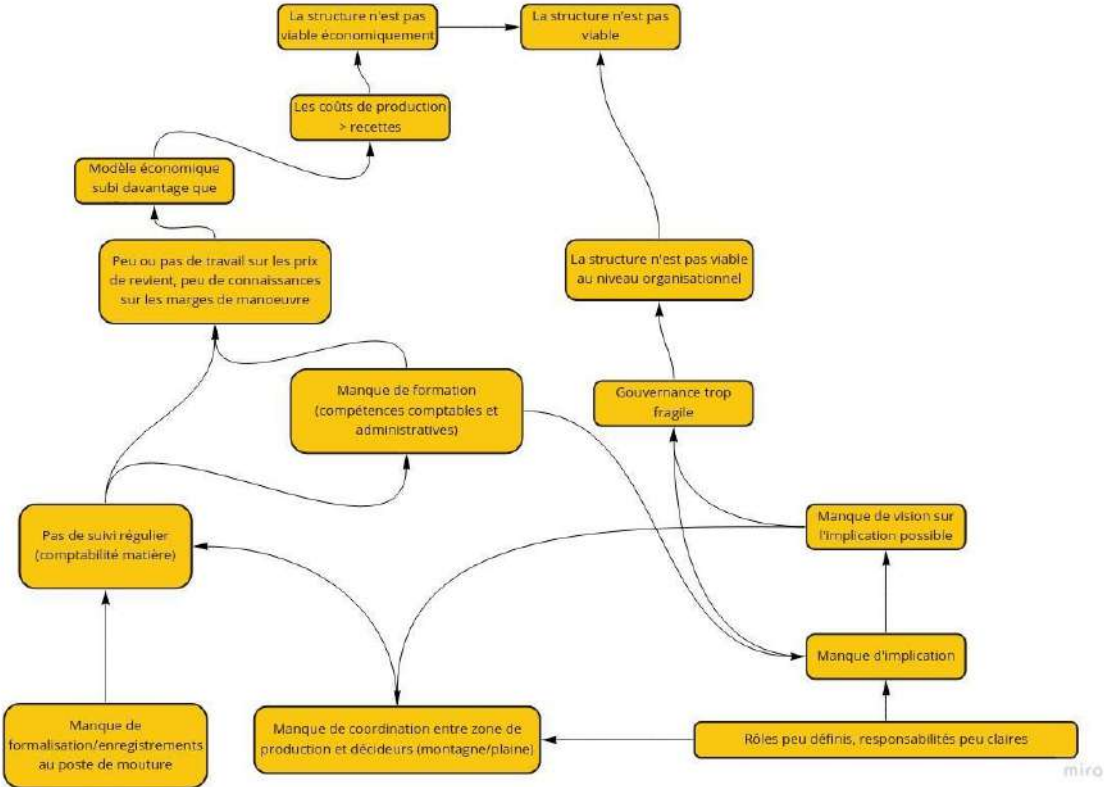
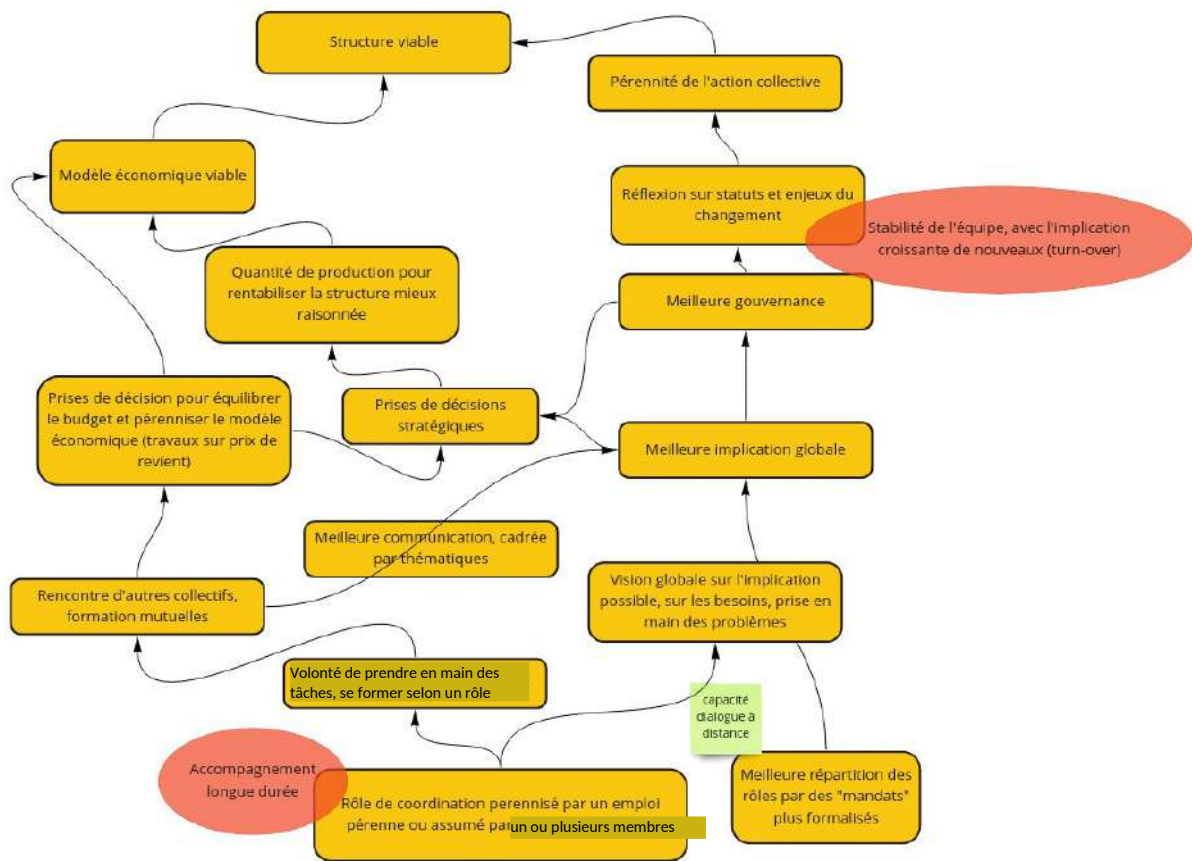


Illustration 14: Exemple d'arbre à problème de l'association (source : Gabrielle PAJAN)



miro

Illustration 15: Exemple d'arbres à solution de l'association (source : Gabrielle PAJAN)

Par rapport au plan d'action, nous permettant d'atteindre des avancées pragmatiques, il sera plutôt question ici de l'organisation, de la qualité de la prise en main des actions intermédiaires menant aux réalisations pragmatiques du plan d'action. Est-ce que quelqu'un s'en occupe? Est-ce que cette personne a les informations nécessaires, déjà pour savoir que cette action est à réaliser (donc savoir qu'il existe une situation initiale problématique), puis pour la réaliser? Nous discuterons de la dimension de l'action collective qui gravite autour de toutes les actions à réaliser, qui nécessitent donc un certain contexte pour rendre leur réalisation plausible.

Globalement, l'action de coordination est peu prise en compte dans le plan d'action, le temps consacré au fonctionnement de base de la structure est énorme et n'a pas permis de mener à bien tous les projets prévus. Ce plan d'action prévoyait peu d'indicateurs sur la consolidation du fonctionnement collectif pour la production de farine (activité à la base de la structure), pourtant action la plus réalisée.

Pour la suite, notons quelques éléments de réflexion autour des conditions de pérennité de l'action collective et de la structure.

Comment pérenniser l'association, au niveau social ?

La dimension « associative »

- Davantage de forces vives

Comme dit précédemment, multiplication de forces vives et le renouvellement des membres sollicités pour le fonctionnement peut être un bien précieux pour la pérennité de la structure. Mais comment ?

La diffusion de l'information, via la coordination, permet l'implication (Figures 13 et 14). Aussi, cela peut passer par la participation à quelques activités, par la rencontre de personnes autour d'un thème avant d'imaginer faire partie du fonctionnement. Une membre s'étant impliquée récemment explique que l'implication dans une association n'est pas forcément immédiate, même si elle n'a pas senti de barrières à son implication ni de difficultés à s'investir. D'ailleurs, dans une autre aventure associative, elle mentionne n'avoir compris les problèmes et pu être force de propositions qu'une fois avoir vraiment passé du temps avec les gestionnaires. *« Dans toute la vie associative il y a toujours quelque chose d'un peu fermé, l'accès n'est pas toujours évident, si on va pas au devant. Déjà il y a l'éloignement du moulin. Après tu peux échanger par mail ou tel, mais c'est au contact physique que les choses se font. Là il y a des gens que j'ai mieux connus grâce à la fête du moulin, c'est à force d'assister à des réunions que j'appréhende mieux le fonctionnement de l'asso ».*

Un autre nouveau membre actif explique aussi que c'est une question de « tempérament » : *« j'ai mis du temps à venir, mais quand je viens, je trouve toujours des trucs à faire. Moi j'ai pas trouvé ça très fermé. C'est l'intérêt des gens ».*

Nous pourrions imaginer impliquer des personnes non actives en leur proposant des tâches concrètes, mais *« faut pas que tu sentes piégé, des fois dans les assos c'est ça. Faut pas être trop dans l'attente, alpagner quelqu'un de nouveau et lui refiler le dossier. Faut laisser le temps aux gens de voir comment ça marche, leur laisser filer un petit coup de main, et s'impliquer un peu plus après ».*

Cependant, après une ou quelques rencontres, il pourrait être intéressant de leur demander quelles sont leurs compétences et ce qu'ils imaginent pouvoir faire dans la structure : *« Impliquer des gens c'est pas évident. C'est souvent une question de disponibilité des gens qui pourraient s'impliquer. Déjà il faut souvent soi-même trouver sa place. Avoir de l'initiative. Tu vois j'aurais pu être au moulin sans faire de propositions. On demande jamais aux gens en quoi tu peux nous être utile. Quand tu vois ça dans les réseaux échanges de savoir, y a cet aspect, ce réflexe de demander aux autres ce qu'ils savent faire car on peut échanger. Souvent, les membres ne savent pas en quoi ils peuvent être utile ».*

Ainsi, organiser des journées soit techniques, soit de rencontre, peuvent permettre de faciliter les dialogues et les liens entre les membres actifs actuels et ceux moins actifs. Cependant, il ne faut pas tout de suite attendre de l'engagement rapide : cela sera contre productif, l'engagement ne sera pas forcément durable si le temps n'a pas permis de réellement s'identifier aux activités et tâches de l'association. Reléguer le message de l'importance de ne pas rester seulement client ou consommateur, au risque de rendre la structure morte, est tout de même primordial.

Les interconnaissances et envies d'échanger, voire stimuler l'implication, peuvent émerger si les membres fondateurs savent qui sont les nouveaux producteurs ou nouveaux clients

(boutiques, boulangers, restaurants). Parfois, ces informations ne sont pas bien réparties, mais elles pourraient l'être, notamment à travers les salariés. Cependant, au-delà de la réunion des semis, de retours informels et personnels via le meunier, et des retours lors des bilans par l'animatrice, certaines informations ne circulent que peu entre les salariés et les membres actifs.

- Les gestionnaires actuels

En ce qui concerne la cohésion du groupe et la pérennité des collaborations et de la présence de ces membres, tous sont assez confiants. Selon les théories de M. Olson, la capacité d'interaction et de négociation est présente, ce qui est un des principes de construction de l'action collective.

Pour compléter les dires à propos de la viabilité sociale, nous voyons que les bénéfices d'être dans l'association sont multiples et partagés. Ils s'intègrent dans différentes dimensions ; échelle sociétale : *« Je trouve que c'est la solution à tous ces problèmes de société. C'est pas tant pour y participer moi »*, échelle communautaire *« une aventure humaine »*, échelle personnelle *« rencontrer du monde et dans le milieu agricole et céréales : pouvoir échanger, apprendre. Ça crée un réseau, ça participe au développement de mon réseau pro. L'apport des semences, c'est une espèce de sécurité derrière. Si ma récolte est pas super, je peux m'appuyer sur le moulin, on sera solidaire entre nous. On va partager les achats... »*. Pour d'autres ça a permis *« d'en savoir plus sur ce domaine »*.

Une autre manière de viabiliser le collectif sur le long-terme, c'est que chacun puisse avoir une idée de l'évolution de son engagement. C'est-à-dire qu'il serait appréciable de savoir ce que sera la structure dans quelques années pour avoir une idée de comment orienter ses actions, comment jauger son engagement moral et aiguiller ses actions.

Il est pour l'instant difficile de clarifier cet aspect car les conséquences de son engagement ne sont pas claires : on ne sait pas si l'association va vraiment fonctionner au niveau économique, donc on ne sait pas jusqu'à quand on va devoir perdurer son rôle au CA, assez contraignant et avec beaucoup de responsabilités. Pour l'instant, il est donc difficile de faire évoluer la structure comme souhaité, car les activités réalisées sont bornées par les contraintes économiques et il n'est pas possible d'imaginer des changements (embaucher plus, moins, changer les statuts)... car les marges de manœuvre pour une structure endettée sont très fines.

Sans pouvoir vraiment prendre des décisions collectives sur l'avenir de la structure au vu de la conjoncture économique, il serait intéressant de discuter de *« vers quoi on veut tendre »*. Pour certains, dans l'idéal, ce serait *« de ne pas [s]'en occuper »* : *« J'adorerai que ce soit un collectif anarchiste militant qui s'en occupe. Moi ça me déplairait pas d'avoir plus de temps libre. J'aimerais que ça fonctionne, que ce soit à côté. Ça me générerait pas de m'y retirer une fois que ça fonctionne. Mais je veux surtout pas que ça disparaisse. Je veux pas me mentir en disant que ... Y aurait un collectif qui fonctionne, de meuniers, de paysans... Je serai content »*. Malgré tout, cette personne est quand même prête *« à s'impliquer plus, s'il le faut »*, comme nombreux autres, surtout car le collectif est intimement lié à leur métier. D'autres voient toujours la nécessité d'un certain nombre de réunions communes aux différents métiers, d'autres voient une éventuelle séparation entre la partie agricole, récoltes de céréales, et le reste *« deux entités, avec comme une coopérative »*.

Pour un autre membre, plutôt « *pour l'autogestion* », « *c'est les gens qui ont besoin de l'outil qui le font vivre. C'est beaucoup mieux d'avoir une implication que d'être consommateurs* ». Ainsi, il imagine un fonctionnement toujours par assemblées.

Ces discussions pourraient permettre par la suite de dessiner un champ des possibilités et des non-possibilités, permettre d'être plus en phase les uns avec les autres, car la direction est plus claire.

Les métiers étant intimement liés à l'association (possibilité de stockage du grain, possibilité d'utilisation de farine locale de semences paysannes sur meule de pierre...), alors, partir, pour un membre, peut avoir des conséquences sur son métier. Selon Hirschman, les possibilités de défection sont donc peu élevées : il existe peu de concurrence, et donc de substituts. Pour les paysans, davantage de possibilités de défection existent. Ils peuvent vendre leurs grains dans d'autres structures ou coopératives, d'autant plus que les prix qui y étaient largement moindres il y a quelques années se rapprochent maintenant de ceux pratiqués dans l'association. C'est donc l'importance de l'articulation entre les valeurs et leur volonté de se placer dans la société qui maintiendra leur présence. Au contraire, pour les boulangers et les paysans-boulangers, il existe peu de substituts.

Pour maintenir la présence de tous ces acteurs, la possibilité de prise de paroles et les discussions sont d'autant plus importantes. Selon les théories sociologiques de A. Hirschman, quand la défection et la prise de parole sont possibles, la capacité d'action collective est d'autant plus importante.

M. Callon (1991) définit l'irréversibilisation d'un réseau comme l'incapacité de ses acteurs à revenir sur leur décision d'y participer, du fait du développement de normes et de règles. Si l'irréversibilité est totale : pérennité du réseau. Les membres en sont conscients : « *Vu l'importance que l'asso a dans mon activité je me vois pas m'impliquer moins. Ça peut rester comme ça et si y a besoin je peux même m'impliquer un peu plus. Pour les collectifs qui me rapportent c'est évident pour moi que je m'y investisse* ».

Cela renvoie donc à la question de l'horizon temporel dans lequel les acteurs se projettent (et envisagent le collectif), ainsi nous voyons que la vision de la structure sur l'avenir porte aussi son importance, d'autant plus que l'organisation même des métiers individuels se co-construisent dans le temps avec ceux de l'association, et vice-versa.

De manière plus pragmatique, une manière de ne pas essouffler les membres pourrait être de « *gratifier le temps passé* ». Nous en reparlerons dans la partie IV.b.3.

La dimension « production »

- La production en tant que telle

Pour certains, c'est clair : « *Ça peut fonctionner. Mais faut réajuster les tarifs de vente au coût de revient* ». Plusieurs trouvent qu'« *au niveau gouvernance [...] ça va, y a du monde investi* », mais ce n'est tout de même pas rentable. « *L'asso c'est super, c'est une super expérience humaine, mais on est pas très efficaces. Mais c'est le meunier qui doit être efficace. Ça ne peut reposer que sur les gens qui sont à Sales [autrement dit, au lieu de production principal]* ». D'autres ont plutôt peur de la mauvaise répartition des rôles du bureau, mais les inquiétudes quant à la durabilité de la structure pèsent, généralement, plutôt sur sa capacité économique.

En effet, « *si on veut que ça tourne faut de la farine en stock. Travailler sans stock, c'est évident qu'il y a des clients en moins. Je suis comme tout le monde, je suis un peu craintif dans l'avenir du moulin. On manque de dynamique commerciale performante* ».

Donc pour que le moulin ait un avenir, il faut « *avoir assez de sous pour officialiser le fonctionnement, il faudrait arriver à faire plus de farine* ». Plusieurs disent que c'est au meunier et ceux qui travaillent à Sales d'être moteurs sur ces sujets-là, et que le CA a plutôt un rôle consultatif sur les producteurs, les variétés... Mais la gestion de la production ne peut pas être vraiment 100 % coordonnée à implication équivalente par tous, notamment quand l'on a peu d'idées précises de qui sont les clients, à quelle fréquence ils commandent, finalement, comment fonctionne quotidiennement l'activité de mouture.

Le sujet bascule donc vite sur les capacités de production de farine, et notamment au lieu principal, à Sales. Une personne actuellement bénévole va devenir salariée. Cela va permettre « *d'être plus exigeant. Sur le fait qu'il ait de la farine tout le temps. Si on satisfaisait la demande, il y a longtemps qu'on aurait le double de farine. Y faut avoir en permanence avoir 400kg de farine* » ;

Certains proposent même que deux personnes différentes s'occupent de la mouture et de la commercialisation, afin de pouvoir produire davantage de farine sans augmenter le temps de travail de la personne actuellement bénévole, d'autant que cela amènerait à une augmentation de la cadence, ce qui est assez compliqué car de toute façon, le métier de meunier demande d'être présent de manière fragmentée autour du moulin, et pas sur des horaires de travail habituels.

Une des solutions à ceci est l'automatisation de l'entrée de grains du moulin : « *il faut que ça tourne tout le temps* ».

Mais il est difficile de changer un poste de travail, et d'imaginer des manières de produire davantage si ce n'est pas la personne qui travaille qui le fait. Ainsi, un blocage assez essentiel dans l'action collective liée à la production, est qu'il manque, au niveau des personnes qui travaillent à Sales, « *du côté un peu leader. Il faut quelqu'un qui soit un peu la haut, le chef d'orchestre* », « *Faut quelqu'un qui sait déléguer et qui veut changer les choses. Quelqu'un de dynamique qui est au courant donc qui s'occupe des choses* ». « *Il faut quelqu'un qui prenne les choses en main là-haut. Quelqu'un qui gère, qui répercute* ».

Pour certains, ce doit être le meunier lui-même (meilleure solution : « *que [le meunier] s'investisse complètement* »), pour d'autres cela peut être quelqu'un d'autre, tant qu'ils travaillent en étroite collaboration.

Tous semblent être unanimes pour une meilleure coordination de la production venant de Sales, car « *il y a encore de gros problèmes dans le moulin* ». Ainsi, malgré les avancées dans la coordination du groupe qui oriente la production via ses décisions stratégiques, un gros frein pèse sur le développement de la structure car un chef d'orchestre manque. « *Ce qui symbolise ça : l'année dernière personne n'appelait quand on avait plus de blé, tout le monde attendait que ce soit quelqu'un d'autre qui le fasse. Il n'y a pas assez de rigueur. Parce qu'il fonctionne pas, si toi tu t'en vas, j'exagère peut être un peu mais pas tant que ça, ça s'écroule. Je pense que l'asso peut continuer sans Gilles, mais pour le fonctionnement du moulin (lieu à Sales, pas l'asso), je suis pas certain que ça puisse fonctionner sans quelqu'un qui se sente responsable du moulin* ».

La rigueur passe aussi par la rigueur technique, liée au blé : « *Les blés sont pas assez surveillés. On a dit plein de choses mais on a rien changé, par exemple pour donner des bons de livraison aux moissons* ». Une solution proposée pour cadrer le travail des personnes salariées directement au lieu de production, ce serait « *Laisser un papier avec les engagements des gens qui bossent (palettes, qualité du tri, fréquence de vérification des taux d'humidité). Car on le dit en réunion mais personne le fait* ».

Une manière de permettre au CA et membres intéressés de s'impliquer, de donner des idées, d'avoir l'occasion d'être force d'initiative, c'est instaurer des schémas de communication entre eux et la zone de stockage/mouture à Sales.

Par exemple, via :

- Un bilan mensuel, par mail, de la production de chaque moulin, des consommations de chacun + des sollicitations, changements logistiques, d'organisation pour des marchés, actualités...

- Un bilan annuel, en début d'année (octobre), des semis

Cela pourrait permettre à tous de réagir (aux raisons qui expliquent une baisse de production un mois précis, par exemple), de proposer des actions ou des modifications à partir des situations actuelles. Actuellement, les membres du CA réagissent quelques mois après lorsque certains résultats (souvent incomplets) sont proposés par l'animatrice, et il est souvent trop tard pour discuter. L'idéal serait donc de leur permettre d'avoir un rôle consultatif et conseiller de manière régulière, à défaut de vraiment pouvoir déléguer l'entièreté des responsabilités aux salariés de Sales (entrepreneuriat insuffisant).

- Les décisions stratégiques liées à la production

La manière de gérer et penser la production en amont doit elle aussi s'affiner. Cela passe par les bilans de production chaque année. Ainsi, dans le plan d'action, il est question des enregistrements et de la capitalisation, mais la manière d'enregistrer et de capitaliser, la manière de les restituer, qui le fait, n'apparaît pas ici. Pourtant, cela a été une partie de la substance du travail à réaliser ces années d'accompagnement : dessiner la matrice dans laquelle se retrouvent plus ou moins organisées ensuite les informations cruciales, et dont on peut s'appuyer ensuite pour décider : « *à partir du moment où c'est bien structuré, ça veut pas forcément dire répartition de rôles, mais une structure claire, on sait ce qui doit être comptabilisé, les choses deviennent plus claires aux adhérents. On peut pas se permettre tous les ans de trouver une nouvelle formule pour faire les calculs des coûts de revient faut quelque chose de calé. Il faut qu'il y ait des bases saines : on sait ce qu'on enregistre, reporte chaque année, des canvas quoi. Et même la personne qui prend la suite peut modifier un peu si les bases sont saines.* ».

Une ébauche de ces séries de canvas, dont il faut quelques années pour juger de la pertinence, sont proposées à la suite de ce poste.

Aussi, voici un témoignage sur un moyen de gagner en efficacité dans la gestion : « *il faudrait toujours les réunions comme la réunion budget à laquelle participent certaines personnes, la réunion des semences. Peut être une réunion technique où on invite que les personnes sur le développement de matériels et autres. Personnellement, on peut me faire*

assister à une journée comme ça, ça va rien faire. Il faut des groupes de travail, et avant l'AG, une mise en commun des différents groupes de travail. »

C'est déjà ce qui a été discuté lors des travaux sur la gouvernance cités plus haut, mais travailler à la coordination de ces petits groupes est donc une prochaine action essentielle. Cela revient à diviser le travail et les réflexions, pour gagner du temps et donc de l'efficacité.

A court terme, les besoins de base nécessitent d'être assouvis :

→ stabilité de l'approvisionnement (qualité - assurance d'être livré à temps - visibilité sur l'approvisionnement)

→ viabiliser la structure (produire davantage ou augmenter les rendements mouture), via une réelle réflexion accompagnée sur la stratégie économique et les évolutions à mettre en place (salariat)

→ savoir qui fait quoi, avoir des retours de chacun (transparence)

→ comprendre quelles sont les tâches de fonctionnement, pérenniser les postes sur ces tâches

→ pouvoir assurer un renouvellement du bureau : stimuler l'intérêt, enrôler (impliquer des membres/membres actifs)

→ répartir équitablement le temps de travail (qu'il soit productif ; par exemple multiplication, ou concernant le fonctionnement et la mise en place des activités de l'association)

→ se réunir assez régulièrement, avec des retours du bureau (surtout trésoriers), de chacun sur les actualités liées aux relations extérieures, à la qualité du pain et donc de la farine... et des retours de la production, avec revue de tous.

→ formaliser une trame, que la gestion soit ressemblante d'une année à l'autre. « *Comme ça, pas besoin de tout recommencer à chaque fois* »

A plus long terme :

→ Pérenniser le fonctionnement par référents : définir clairement quand et comment et où sont prises les décisions et comment il est rendu compte de leur application

→ Créer des binômes entre anciens et nouveaux membres pour favoriser la transmission, notamment au niveau production (parrainage de nouveaux qui souhaiteraient savoir quelles variétés choisir...)

→ Permettre que les personnes les plus investies ne gagnent pas automatiquement plus de pouvoir et d'influence dans les prises de décisions qui ne les concernent pas en premier lieu.

→ Possibilité d'acquérir du pouvoir de décision pour les nouveaux membres : proposer un cadre clair leur permettant de s'exprimer, les inviter à l'expression, s'assurer qu'ils sont en possession des informations (actualités, gestion), donc mieux procéder aux retours et synthèses de la part du bureau et des salariés

→ Renforcement d'un système de groupes de travail : le pouvoir de décision peut être réservé aux seules personnes ayant pris en charges des tâches ou responsabilités

→ limiter le nombre de commissions ou de domaines de responsabilités, auxquels chaque personne peut participer (lié à l'enrôlement de nouvelles personnes et à l'évitement d'essoufflements de certains) (Starhawk, 2021).

IV.a.4. Quels chemins pour un impact territorial ?

La mission ici n'a pas vocation à avoir un impact sur le territoire, mais l'objet de l'association est quand même de promouvoir une autonomie alimentaire et participer à un système alimentaire plus durable.

Le lien avec d'autres associations, notamment dans le domaine militant paysan (autonomie paysanne, semences paysannes, luttes pour le monde rural et l'environnement), pourrait faciliter les activités des membres : davantage d'échange de matériel, de semences et d'informations.

Cependant, cela demande une forte viabilité de la structure, qu'elle soit économique ou organisationnelle. En effet, réussir à discuter d'autres sujets en réunions que des budgets et problèmes financiers permettrait de laisser de la place pour ce type de sujets, et se répartir des rôles. Pourtant, cela pourrait être fait en parallèle, si les groupes de travail étaient bel et bien fonctionnels.

Cependant, il semble important de ne pas minorer ce thème du réseau : dans un monde alternatif qui se revendique en opposition au système de consommation, les démarches de prêts ou trocs sont d'autant plus importantes. Les interdépendances entre mouvements et collectifs sont très riches, tant au niveau pratique qu'au niveau spirituel. Aussi, elles sont nécessaires : on ne devient pas autonome tout seul !

Aussi, via l'échange de semences avec d'autres réseaux plus ou moins lointains, on se sent utile à une cause plus grande, c'est un fil de la toile d'araignée qu'est la résistance à l'accaparement progressif de l'agriculture par le secteur agroindustriel. Finalement, c'est être une partie du polycentre du système de gouvernance des semences paysannes (via des liens avec le Réseau Semences Paysannes, par exemple) (Bucolo, 2018).

Les interconnexions sont ici bien différenciées d'un agrandissement de la structure. Par exemple, dans un article sur les circuits courts, on peut aussi toucher du doigt les dangers que représentent l'agrandissement. « Les experts soulignent toutefois la « tension entre développer, massifier et perdre son âme », reconnaissant que « la demande intense suscite un dévoiement ». Ils évoquent deux pistes de développement : le « circuit court territorial à base sociale » et le « circuit court économique » appuyé sur la vente par Internet, dont « certains qui n'ont rien à voir avec l'agriculture s'emparent déjà » (Chiffolleau, 2017).

b) Association ou entreprise ?

IV.b.1. La rationalisation de l'activité

Cette association reste particulière car elle s'inscrit effectivement « dans la quête de la société pour de nouvelles formes de collectifs capables d'inventer des réponses aux

difficultés de ce monde » (Laville Jean-Louis, 1997). Pourtant, les mêmes auteurs disent que l'association se « trouve placée pour partie à l'écart des processus de rationalisation de l'activité économique ou bureaucratique ».

Pourtant, cette association-ci possède une nécessité de rationalisation de l'activité économique et bureaucratique, tout en restant l'objet des utopies d'alternatives. En plus de sa nécessaire rentabilité et de toute l'organisation rigoureuse de l'action collective que cela demande, les valeurs de base qui lient les membres doivent tout de même rester en premier plan. Ici, « l'organisation se trouve exposée au risque économique en cherchant à trouver une réponse solvable à la demande sociale » (Laville Jean-Louis, 1997). Pour aller légèrement plus en profondeur, à partir des constats qui viennent d'être faits, la partie antérieure nous a appris qu'il était difficile pour une dynamique collective associative de vraiment prendre des décisions stratégiques pour sa pérennité économique. D'abord, parce qu'il est difficile d'avoir les outils, informations, connaissances pour le faire, ensuite, car cela demande une certaine rigueur de l'action collective qui demande du temps à être mise en place. Aussi, on ne sait pas bien comment s'organiser car on ne sait pas bien qui doit vraiment gérer et impulser les décisions liées à la production : le CA, ou les salariés du lieu de production. Aussi nous avons mis en évidence l'importance de la circulation de l'information, et donc de la coordination, difficile pourtant à pérenniser lorsque les difficultés financières empêchent d'imaginer des postes dédiés uniquement à ceci.

Laville et Sainsaulieu concluent dans un ouvrage que « la dynamique plus élaborée de l'engagement associatif constitue un apport aux mondes sociaux de l'entreprise. Reposant sur des engagements collectifs plus forts, la dynamique associative peut aider à dépasser la fonction personnelle du chef d'entreprise comme médiateur entre les différents engagements individuels mobilisés pour la production. La dynamique associative porte en elle une autre forme d'entreprise "à but social" qui pourrait nourrir la dynamique entrepreneuriale ». Nous rajouterons qu'inversement, la dynamique entrepreneuriale possède des propriétés qui peuvent apprendre à une dynamique associative à forte activité commerciale. Ces sphères sont ici poreuses et trouver l'équilibre, à plusieurs, devient ici tout l'enjeu.

En effet, on assiste ici à une professionnalisation d'un groupe, initialement de personnes concernées et engagées par des enjeux agricoles, mais dont le bon ou mauvais fonctionnement n'allait impacter personne. Petit à petit, des personnes soucieuses et dépendantes de cette activité économique s'emparent du moulin, et ce moulin «pirate» devient « officiel ». Parfois ce processus d'officialisation a été subi, même si on avoue que « *c'est compliqué d'exister sans l'aspect rentabilité* ». Il existe une tension entre la nécessité de rationalisation économique de l'activité, de rentabilisation, et celle de la dynamique associative. Cela est un processus déjà étudié dans les mouvements militants qui se professionnalisent, par exemple via le syndicalisme (Le-si, 2011), même si ici il s'agit de gérer une production agricole. L'équilibre n'a pas encore vraiment été trouvé. Comment leader sans être chef? Certains se posent la question : « *suis-je le patron du meunier* » ? Ainsi, la dynamique d'action et de prises d'initiatives/décisions est freinée par la non-clarification des responsabilités. Tout le monde participe, mais personne ne donne d'ordres : tant mieux, mais alors quelle méthode pour avancer ? C'est ce consensus mou dont a pu parler l'animatrice du GIEE similaire dont il était déjà question dans le document.

Maintenant, des entreprises en dépendent, la production ne peut plus reculer, on ne peut pas se permettre de pause... Il s'agit de trouver des responsables, se sentir responsable, instaurer une structure plus rigide pour répondre aux demandes. Pour l'instant, ceci a légèrement été contourné à cause de ce poste d'animation qui a absorbé quelques facettes de ce rôle.

IV.b.2. Jusqu'où peut grandir l'association ? L'assise des valeurs comme condition sine qua non de la durabilité

Visions du monde communes

Partons du postulat que la transmission de valeurs et l'identité d'appartenance, le partage d'une même vision sont des aspects clés conditionnant l'action collective en association (Moity-Maïzi, 2021).

Ainsi, se souligne l'importance du maintien et du ruissellement des valeurs dans l'association : que ce ne soit pas seulement le noyau dur qui porte les valeurs, puis qu'elles se dissolvent.

Comme la source de l'action de cette association, donc le socle de la volonté de coopération, est la construction de solutions à un problème commun, il faut que ceux qui souhaitent y entrer le fassent aussi pour ces valeurs, pas seulement pour des raisons économiques ou pratiques. Sinon, le « noyau dur » se retrouve contraint à arbitrer et essayer de déchiffrer les valeurs et, par exemple, ce que défendent vraiment d'autres producteurs à travers leurs modes de productions agricoles.

Autrement dit, il faut une certaine homogénéité des acteurs, en tout cas dans leur volonté de transformation du monde. Et ce afin qu'une confiance se mette en place et fasse office de catalyseur de l'action collective.

Selon les théories d'E. Ostrom, Une méthode de soulagement pour ces personnes et donc d'atténuation de ce problème est la barrière à l'entrée, c'est-à-dire des processus plus clairs d'exclusion. En effet, des processus d'exclusion existent depuis le début, mais requièrent discussions, appréciations subjectives et peuvent vaciller entre jugements involontaires et incertitudes. La charte est donc un nouvel objet permettant de clarifier les fondements du collectif aux nouveaux arrivants, leur éviter de porter tant bien que mal ces valeurs, et de risquer de s'essouffler individuellement : grâce à la conscience collective des valeurs partagées, le collectif porte officiellement certaines valeurs.

Cela peut tout de même créer débat. Des critères d'exclusion cantonnés aux valeurs charnières (semences paysannes, par exemple) permettrait que de nouvelles forces vives, avec les mêmes valeurs, s'activent rapidement dans un collectif qui fait sens pour leurs trajectoires de vies mais aussi qui entre directement en lien étroit avec les besoins de leurs métiers. Les valeurs se diffusent alors d'elles-mêmes, sont relayées par tous les membres, elles sont finalement perpétuellement vivantes dans les pratiques exercées. Ceci, si un nombre suffisant de ce type de producteurs-artisans existe, apparaît comme le plus simple, le plus fluide.

Cependant, ceci revient à accepter seulement les « convaincus », qui s'installent en partenariat informel avec ce monde « paysan », ou qui ont déjà décidé d'une certaine

bifurcation à travers la redéfinition, la reconversion à l'intérieur du métier d'agriculteur. Au contraire, accepter également des producteurs qui, par exemple, vendent une partie de leur production issue de semences modernes en coopérative mais pourraient basculer vers un système davantage « paysan » et détaché du modèle dominant en entrant petit à petit dans ce genre d'initiatives, soulève un autre enjeu.

Ceci nécessite davantage d'énergie injectée dans le collectif, davantage de discussions, parfois d'incompréhensions, mais qui porterait alors aussi une dynamique d'acteurs de la transition. Tout dépend de la force de la structure du collectif, de la capacité à communiquer, de la capacité à dépasser les tabous, à discuter, en somme...

Dans tous les cas, les règles d'exclusion restent explicites sur le papier (charte, règlement intérieur), mais en réalité, elles sont plutôt implicites. Cela est également une force d'un collectif de taille modeste, pouvant prendre le temps de la discussion lors d'une demande, même provenant d'un « grand céréalier ». Il est important que les mots écrits dans une charte n'enferment pas le collectif et ne soient pas les preneurs de décision au-delà des capacités de discussion et de prise de recul des membres. Au-delà de ces mots, il est possible de discuter l'entrée d'un nouveau membre notamment si un des membres le connaît, sait qu'il est « en train de changer » ou « vraiment intéressé par les semences paysannes »...

La confiance

Règles d'exclusion pré-entrée dans l'association ou non, il s'agit de maintenir une confiance dans la communauté de pratiques et de valeurs qui s'installe et définit petit à petit ses bornes, certes évolutives, mais souvent assez claires.

Aussi on peut voir rapidement s'installer des schémas de confiance ou de méfiance via la confiance préalable. Selon la ou les communautés d'appartenance d'une personne, il est possible ou non de s'identifier, de reconnaître la personne, via une certaine homogénéité culturelle. La communication sociale joue le rôle transmission des conventions sociales, standards de comportements, et elle est le pont pour tisser une identité commune. La confiance est donc construite par les relations sociales, les différents réseaux qui s'entremêlent, avant même d'avoir vraiment bénéficié d'interactions. Dupuy aboutit cette réflexion en exprimant qu'« un « acteur n'est jamais totalement anonyme : non seulement il peut bénéficier de la réputation acquise au cours d'interactions précédentes, mais encore un certain nombre de "qualités" de nature communautaire lui sont attribuées, ce qui permet de nouer la confiance préalable » (Dupuy et Torre, [s d]).

Krugman (1991), cité par ces deux auteurs, exprime que l'« on peut esquisser un processus de dynamique locale divisé suivant deux grands axes arbitraires, le poids du passé et la convergence des anticipations vers un futur commun ». Ainsi, à partir de la confiance préalable et de la confiance sur la possibilité d'appartenance d'un individu à une communauté, cela se traduit aussi par la possibilité « de construction d'un avenir collectif à partir des représentations des acteurs ». Avec la confiance, préalable ou actuelle, les acteurs sont plus en mesure de « se projeter ensemble au sein d'un même système local ». Ainsi, pour un tel projet, la confiance est nécessaire, et la cultiver, notamment via le contact physique, reste primordial. Aussi, on voit toute l'importance de la dynamique de réseau. L'appartenance à un ou des réseaux rend bien plus facile l'entrée dans d'autres et facilite les

échanges d'informations ou de matière, qu'on soit une personne morale ou physique.

Dans un travail sur des communautés liées en Sicile pour la conservation de blé ancien, on voit que les acteurs ne donnent pas de blé à n'importe qui : « Le circuit court est le circuit de confiance, car sinon les intermédiaires peuvent détourner le projet. On utilise le blé ancien comme instrument de promotion du territoire, donc il doit être vendu ici. Nous donnons notre blé seulement aux personnes avec lesquelles on a pu échanger et créer du lien » (Bucolo, 2018).

Ainsi, maintenir les valeurs et les systèmes socio-culturels en lien avec l'objet (les semences) sont primordiales et conditionnent les choix d'interaction autour de lui.

A l'intérieur du groupe, les relations de confiance influencées par la confiance préalable jouent également : « Les avantages présentés par l'instauration d'une relation de confiance dans un cadre d'action collective concernent aussi bien l'harmonisation des comportements des participants à un groupe que la possibilité d'une action menée en commun (Zand, 1972). La confiance va contribuer à faciliter :

- la circulation des idées, des connaissances et des savoir-faire à l'intérieur du groupe ;
- la discussion concernant les objectifs et les problèmes à résoudre ;
- la recherche systématique de solutions alternatives ;
- l'adhésion des membres du groupe autour de solutions et d'un futur communs.

Dans cette situation, peuvent se mettre en place, par l'intermédiaire d'effets de renforcements positifs, des cercles vertueux favorables aux processus de développement local. Les anticipations favorables faites par un agent se verront renforcées par la présence d'anticipations identiques chez d'autres individus, et ainsi de suite, si bien que la confiance dans le futur et la décision de (continuer) d'entreprendre en commun peuvent naître de ce type de mouvement » (Dupuy et Torre, [s d]).

Bien sûr, cela est conditionné par la capacité de communication. Et cela est bien identifié par tous : « *le plus gros problème, c'est la communication* ». Même si « *l'organisation, ça va de mieux en mieux* » (une membre du CA de longue date). Pour compléter les dires cités au-dessus, notons que la confiance est tout aussi importante entre les salariés et les membres gestionnaire. Ici, la confiance préalable ne suffit pas ! Elle ne semble pourtant pas pleinement atteinte car les modalités du travail n'ont jamais été bien fixées. Cela s'explique par le caractère encore bénévole du meunier.

IV.b.3. Où se trouve l'implication juste ?

Nous avons discuté juste au-dessus du caractère nécessaire et facilitateur de la confiance comme outil des dynamiques locales, et du fait que la « présence d'un lien de confiance entre les acteurs va leur permettre d'envisager de manière plus efficace leur avenir commun ». Ainsi, avec une confiance et un but partagé, leur capacité d'action collective pour une évolution intéressée du moulin en est stimulée, vers l'intérêt commun mais aussi personnel (Dupuy et Torre, [s d]).

Qui fait quoi ?

Naturellement, « ce type d'organisation se nourrit de solidarités de nature spatiale », on en vient naturellement à la « quête de relations porteuses de bénéfice mutuel ». Mais il semble important de noter qu'il est dangereux de laisser glisser l'association vers une gestion issue des proximités géographiques, ou d'affinités particulières.

Les interdépendances locales qui se créent (prêt de matériel, diffusion de l'information parce que l'on se croise, facilite à communiquer par binôme...) peut accélérer l'action collective pour l'association, mais l'information ne se diffuse pas au-delà des groupes locaux informels et finalement menacent son caractère démocratique et décentralisé pour la gestion.

La capacité à impliquer et informer les autres parties prenantes au même niveau que ceux qui ont aussi des liens amicaux et géographiques conditionne la vie de la structure ; et cela dépend largement d'une répartition claire des rôles.

Initialement, le fonctionnement par « le premier qui veut le fait quand il a le temps » peut fonctionner, mais lorsque la structure à grandi, que les parties prenantes sont réparties sur trois départements, cela ne peut pas fonctionner, au risque de perdre des membres actifs (ou actifs en puissance), mais aussi au risque d'en fatiguer certains, même s'ils prennent naturellement un certain lead.

Il est important que l'ancrage à l'espace comme base d'action collective ne s'installe pas trop (même si la nature et les caractéristiques du territoire conditionnent la nature de l'action collective), et si elle s'installe entre des individus, qu'elle soit réversible pour que puisse perdurer l'action collective, même avec des départs ou changements dans des partenaires du groupe.

Ainsi, la formalisation réelle des rôles est importante. Petit à petit, des missions se sont réparties, assez éclectiquement. Les rôles du bureau de toute association (secrétaire, vice-trésorier, trésorier, président, vice-président) ne sont pas forcément assumés. Plusieurs fois, les membres ont constaté s'être « *trop appuyés sur [l'animatrice], [qu'ils] ont plus ou moins des rôles au sein du bureau mais qu'[ils] ne font pas ces missions* ».

Le poste d'animatrice a, en conséquence, été qualifié de « *bouche-trou* ». C'est un poste « *qui touche à tout* », car « *il y a toujours quelqu'un qui manque quelque part, on arrive pas à finaliser certaines places* ». Pourtant, il semblerait, qu'avec de plus gros effort sur la répartition des rôles (par missions, pas forcément par rôle de bureau, puisque cela n'a pas bien fonctionné), il soit possible de s'affranchir du besoin de proximité géographique. Bien sûr, ajoutons que les outils de communication doivent donc être largement utilisés, ou le rythme des réunions légèrement accentué.

Ainsi, se pose la question de bien répartir les rôles en priorité. Mais pour faire ce travail de répartition des rôles, nous revenons au sujet précédent : il faut que l'information circule, pour que les rôles puissent être assumés par la suite. C'est aussi pour cela que certains rôles n'ont pas été tenus, par rapport à ce qui figure sur le papier : qu'y a-t-il à faire, en fait ?

Rapidement, se pose la question de prendre ce temps entre membres historiques, finalement décideurs et créateurs de la structure, ou directement impliquer de nouvelles personnes dans la répartition des rôles. Une paysanne-boulangère le souligne, et tous le partagent : « *Mais je me demande ce qu'il faut faire : structurer puis inviter ou dire au gens venez et on structure ensemble !* ».

Depuis les 3 ans de fonctionnement associatif s'est posée comme priorité l'assise du socle politique par les membres historiques avant d'«inviter» de nouveaux individus à participer au fonctionnement, et avant de permettre de décentraliser les prises de décisions liées à l'entrée de nouveaux producteurs, par exemple. Certains, de par leur caractère, ont décidé de s'impliquer. Pourtant, passer de consommateur de farine à membre actif sans proposition de cadre d'action peut ne pas être évident : un nouveau membre actif explique qu'il ne se « *sentait pas forcément légitime d'aller aux réunions* ».

D'ailleurs, plusieurs fois s'est fait ressentir le besoin de discuter « *entre nous* ». Effectivement, parfois, le sujet de discussion demande d'avoir une forte confiance dans les personnes présents, parfois car cela concerne des sujets sensibles, parfois car cela permet de s'exprimer plus librement, entre personnes qui connaissent l'historique, savent fonctionner ensemble, sont sûres de partager des valeurs assez proches sur la thématique agricole... Mais tous savent qu'il est nécessaire de dépasser ces situations, certes parfois très confortables, pour renouveler les forces vives. Pourtant, quand vient le moment de passer la main, il est nécessaire d'avoir pu faire entrer des volontaires avant dans la boucle, pour qu'ils aient pris empreinte de l'atmosphère de l'association.

D'ailleurs, comme dit précédemment, les rôles de référents existent pour faciliter les prises de décisions, en petits groupes plus restreints, sans avoir besoin de recueillir l'avis de tous. Cette personne peut aussi faire office de rappel des décisions prises (au CA), de rappel des règles communes. Cependant, de par cette connaissance et ce rôle central, il est pratiquement inévitable que la parole du référent soit plus écoutée, qu'on attende de lui qu'il prenne les initiatives nécessaires, etc (Collectif Rage de Camp, 2016).

Pour pallier cela, de nombreuses « techniques » existent. L'illustration 15 présentée par une brochure « l'autogestion c'est pas de la tarte » nous permet de prendre du recul sur les prises de pouvoir « naturelles ». Ce tableau peut sembler disproportionné et vecteur de beaucoup de formalisme pour un petit collectif, pourtant, même via mon poste d'animation (par exemple, la rétention d'information inconsciente), on peut retrouver certains schémas. Il peut être utile à lire, pour anticiper certaines situations dérangeantes, ou tout simplement certains schémas qui desservent la pérennité du collectif même si tout semble « aller bien ».

TYPE de POUVOIR à diffuser dans l'ensemble du collectif	EXÈS de POUVOIR La Situation du/de la cheffe	LUTTE contre cet EXÈS de pouvoir que le/la chef(fe) peut mener	LUTTE QUE PEUVENT mener LES AUTRES (les dominés)	SOLUTION COLLECTIVE POSSIBLE
L'INITIATIVE Il correspond à la capacité d'agir par soi-même, d'avoir et de lancer des idées, de prendre les devants.	1 personne (ou seules peu de personnes), à cette capacité dans le collectif. Elle tire le groupe, l'entraîne. Elle donne de l'énergie. Elle paraît infaillible. Quand elle n'est pas là, le collectif est un peu inerte / paumé.	se mettre en retrait, ne pas se jeter systématiquement sur le premier truc à faire, quitter momentanément le groupe, montrer ses failles, être moins exigeant-e / plus tolérant-e / plus confiant-e envers les autres membres du collectif, cesser de craindre que sans elle, les choses seront forcément mal faites.	prendre confiance en soi, se lancer, se jeter à l'eau, ne pas se reposer sur l'énergie des idées / la toute-puissance d'un-e seul-e (ou de quelques-un-e-s).	créer un climat de confiance où l'on accepte les tentatives, les échecs, les faiblesses. Ça peut aussi être identifier collectivement les différentes choses à faire ou à prendre en main, et formuler clairement, pour chacune, QUI s'en charge, histoire de montrer puis d'éviter que toutes les tâches soient accaparé-e-s par un-e seul-e ou quelques-un-e-s.
L'INFORMATION l'un des outils nécessaires pour prendre des initiatives.	quand une seule personne (ou une minorité de personnes) dans le collectif a toutes les infos importantes dans la tête. Elle devient une personne référente, indispensable.	transmettre ces infos aux autres gens du collectif, aussi souvent que possible, par oral et surtout par écrit (pour qu'elles soient accessibles tout le temps par tout le monde).	s'approprier l'information, ne pas se reposer sur des personnes référentes qu'on questionne quand on en a besoin.	créer des outils d'information collective : panneaux, cahiers, agendas, répertoires, dossiers juridiques.
LA COMPÉTENCE les savoirs techniques ou manuels, sont d'autres outils nécessaires pour prendre des initiatives.	quand une seule personne (ou une minorité) détient les compétences nécessaires au collectif par exemple bricoler l'électricité, écrire un tract, faire une affiche, parler en public... Cette personne devient spécialiste et indispensable.	transmettre sa compétence dès que possible, être disponible pour cette transmission : se mettre à la portée des autres, ne pas les mépriser, ni les envoyer chier, quand elles posent des questions.	Ce que peuvent faire les dominé-e-s, C'est se munir d'une certaine curiosité : trouver l'envie d'acquiescer au moins quelques autres compétences que la leur. Et c'est solliciter / à transmission de compétence par les compétent-e.	instaurer ou généraliser les échanges de savoir dans la vie du collectif. Par exemple, faire en sorte que pour chaque tâche, il y ait 2 "exécutant-e-s" l'un-e compétent-e, et l'autre qui a envie d'apprendre.
LA PRESENCE physique dans les moments de l'aventure collective.	une seule personne (ou une minorité) est toujours présente. Elle est la seule à voir et à vivre tous les moments de l'aventure collective (réunions, actions...) ; elle en connaît et maîtrise tous les détails. Elle fait partie du collectif plus que quiconque.	prendre des vacances, s'absenter, arriver en retard... Se rappeler qu'il peut y avoir d'autres choses à faire, d'autres choses dans la vie que cette aventure collective.	ne pas oublier, quand les dominant-e est absent-e ou en retard, de ne pas l'attendre / pour agir ou commencer. Ça peut être, aussi, faire des réunions non-mixtes dominé-e-s (par exemple, dans un squat, non-habitant-e-s), ou la présence de dominant-e-s est exclue.	choisir la non-permanence (par exemple, dans un squat "d'activités", pas d'habitant-e-s fixes)...
LA PAROLE la capacité de se manifester, s'exprimer, se mettre en avant.	quand une personne parle beaucoup, longuement, écoute peu, coupe souvent la parole aux autres.	Ce qu'elle peut faire pour se soigner, c'est apprendre à se faire à écouter, à laisser des blancs, dans la conversation ou avant de prendre la parole en réunion...	apprendre à prendre la parole, se défendre quand elles se la font couper, oser prendre la parole en réunion quand il y a des silences...	créer un climat où ceux qui ont des difficultés à s'exprimer sont écouté-e-s, respecté-e-s, pris-es en compte, aidé-e-s. Ça peut aussi être, pour les réunions, trouver des systèmes égaux de prise de parole (main levée pour demander la parole, tours de parole, tours de table, objet-rejets de parole, temps de parole limité, etc., selon les situations).
LA COORDINATION vision globale de l'aventure collective et de ses priorités.	quand une personne (ou une minorité) s'occupe toujours de rappeler des dates importantes (par téléphone...), de lancer les réunions, de tenir l'ordre du jour, de poser les questions, de recenser les débats...	ne pas se jeter sans cesse sur ce rôle... Et se préoccuper de partager sa vision globale de la situation.	c'est justement acquiescer cette vision globale de l'aventure et des urgences, et ne pas se blotir dans le rôle d'exécutant-e.	à chaque réunion par exemple, c'est d'instaurer un rôle de médiateur,ce, QUI TOURNE, pour que ce ne soit pas implicitement les mêmes qui s'y collent ou qu'on y colle.

Illustration 16: Schéma de techniques d'actions collectives liées à une répartition équitable du pouvoir dans un collectif

L'implication spontanée de certains a été facilitée aussi par l'existence de certaines réunions « thématiques », où les invitations étaient envoyées à un comité plus élargi que pour les réunions de routines. Et cela a été utile ! Cependant, les besoins n'étaient pas forcément identifiés ni formalisés, les initiatives viennent du fait que les personnes prennent d'abord une posture d'écoute en réunion, puis « *trouve[nt] toujours des trucs à faire* ».

L'équilibre semble donc à trouver entre : assurer les rôles de fonctionnement avec un cadre assez rigoureux, et laisser place aux initiatives. Si des personnes s'impliquent pour des événements, des tâches annexes au fonctionnement pur et dur, alors peut-être qu'ils s'impliqueront plus tard dans le fonctionnement, et feront partie du « *noyau dur* » ! En effet, dans d'autres aventures collectives, on remarque aussi que passer des journées avec des personnes en amont pour qu'elles se sentent membres de l'aventure est une première étape avant de réellement « recruter » (Collectif Rage de Camp, 2016).

Cela nécessite d'avoir assez bien clarifié les tâches de fonctionnement et celles qui peuvent être plus facilement proposées à de nouvelles forces vives.

Cela n'a jamais été vraiment fait, car les besoins en tâches de fonctionnement sont apparus petit à petit, et parfois assez automatiquement absorbés par l'animatrice, qui était la première au courant (ceci lié au fait qu'elle est l'interlocutrice avec le comptable, les organismes de subventions...).

Ce qui doit vraiment relever de l'animation n'a jamais été vraiment clarifié non plus.

Selon les apports théoriques d'Olson, ce groupe est un groupe latent : les bénéfices d'être dans le groupe restent supérieurs aux coûts (selon les enquêtes, ils sont assez systématiquement supérieurs), mais quelques leaders ne peuvent pas assurer le fonctionnement seuls. Il y a une nécessaire coordination/négociation entre plusieurs acteurs pour supporter le coût de l'action collective. Cette capacité d'action collective est donc conditionnée par la capacité d'interaction / de coordination des membres du groupe.

Proposition de la répartition des tâches

Ce travail a été mis en musique lors d'une réunion juste avant mon départ, via une répartition des tâches sous forme de périodicités des actions (qui souvent, se répètent à chaque période d'une année à une autre). Une illustration de l'outil utilisé pendant la réunion se trouve en Annexe 8. Chacun pouvait se placer sur des actions, qu'elles soient des actions ponctuelles ou d'autres qui se répètent d'années en années.

Animation

Animation de deux réunions de vérification par an (faire le point) : en octobre, en février

- Stocks à jour, possibilité de savoir les crédits farine restant en mouture à façon et les réallocations à prévoir avec le pool de céréales destinées à la vente
- Possibilité de connaître les stocks et leur adéquation avec les prévisions, en regard des besoins théoriques sur l'année. Pouvoir prévoir une sous ou sous-production dès le bilan des moissons réalisé
- Éditer des tableaux récapitulatifs des stocks et évolutions intra-années et inter-années

Tout au long de l'année

- Organiser les réunions
- Écrire des ordres du jour (possible grâce à la connaissance au jour le jour des besoins en prises de

décisions, aux discussions courantes avec tous)

- Écrire les comptes-rendus et diffusion
- Cibler les informations allant permettre la prise de décision pour gérer la production
- Diffuser l'information, pointage des éléments importants
- Enrôler les producteurs, boulangers, paysans-boulangers pour prises de décisions communes
- Aider lors des problèmes pour la réalisation des rôles de chacun (personnes tierces à contacter, être familier avec les outils utilisés par tous)
- Gérer les subventions (veille, demande, suivi, comptes-rendus)
- Réaliser d'éventuels supports de communication
- Faire le lien avec autres associations/structures collectives (Atelier Paysan, Pétonnelle, Parc) ; insertion dans les réseaux
- Organiser des journées techniques ou visites de champs, rencontres...

Trésorerie

- Suivre et pointer les factures et règlements (chèques, virements, espèces)
- Gestion des recouvrements (impayés)
- Encaissement des chèques
- Relation comptable et entrées du cahier de caisse + factures d'achats sur logiciel
- Suivi des avances des membres (et notes de frais), planification des remboursements
- Paiement des factures d'achats, gestion échéancier
- Être en capacité, lors des réunions CA, de présenter l'état des lieux de la trésorerie et des factures en cours
- Être en capacité de convoquer le CA, via l'animation, lorsque des décisions stratégiques doivent être prises (pas de fond de trésorerie, pas de possibilité de remboursement des avances...).

Meunier.e

Tâches de production et vente de farine

- Préparer un mélange le plus homogène sur l'année, le valider avec les boulangers et paysans-boulangers, prévoir les moments de changement et prévenir à l'avance
- Prévoir les lots spéciaux (variétés en pur...) que veulent les boulangers
- Coordonner les tests en pur lors de nouvelles variétés
- Gérer la production pour avoir une certaine quantité d'avance
- Si retard sur les livraisons prévues régulièrement: prévenir à l'avance, proposer une solution
- Préparer les paquets pour la vente au magasin de Sales
- Être capable de demander de l'aide pour les remplissages de moulin (village) lors des jours de congés, de marché... → optimiser le fonctionnement du moulin
- Impression des étiquettes
- Réaliser la vente sur les marchés (si elle n'impacte pas les quantités de farine disponibles pour les professionnels)
- Réponse aux sollicitations de présence aux salons, évènements...
- Proposer des recettes et conseiller sur l'utilisation des farines
- Faire les visites du moulin lorsque cela est nécessaire (visites écoles/professionnels/intéressés)...
- Répondre aux sollicitations et organiser le travail pour recevoir des stagiaires
- Assurer les livraisons de grain aux autres moulins, les comptabiliser, veiller à ce qu'ils participent tout autant à la production de farine de l'association, optimiser les livraisons pour que la farine produite dans les moulins satellites soit livrée au plus près d'eux.
- Prendre en main les outils utilisés pour le suivi des «crédits farine» des paysans-meuniers-boulangers.
- Émettre des bons de livraisons
- Émettre des factures

- Suivre les impayés et être en relation avec les trésoriers pour facilement retrouver le chemin des factures/paiements lorsque des irrégularités sont constatées.
- Assurer une gestion rigoureuse du cahier de caisse, le transmettre régulièrement aux personnes chargées de la communiquer au comptable
- Collecter et transmettre les paiements
- Réaliser les achats liés à la bureautique et des fournitures : cartouches d'encre, achats de stylos, marqueurs, sacs krafts
- Remplir les tableaux concernant la production de chaque type de farine, réalisation de sommes par semaines et par mois
- Envoyer un tableau récapitulatif des productions et actualités (nouveaux clients, désistements)... au CA restreint (référents s'étant proposés pour suivre cela) chaque semaine (ou remplissage de tableau sur drive)

Rôle de gestion de la production et du stockage

- Prévision des semis, main dans la main avec l'animation pour l'organisation de la journée/réunion
- Suivi des prêts de semences : fourniture de bons de rétrocessions lors des semis, et les déduire si besoin lors de l'édition des factures d'achat de céréales lors des moissons qui suivent
- Veille sur les variétés pouvant être obtenues, adaptées aux territoires de culture. Si possibilités intéressantes : faire circuler l'information, voir qui pourrait semer, gestion relation avec le prêteur...
- Coordonner campagne de traitements des semences, inviter les producteurs et les relancer, les sensibiliser sur l'importance du traitement
- Planifier la livraison des céréales au bâtiment de stockage
- Fournir un bon de livraison avec le poids avant tri
- Coordonner les livraisons avec le/les livreur(s), conseiller sur les livraisons bigbag ou vrac selon possibilité de tris.
- Étiqueter les bigbags, numéroter les lots et les classer/caractériser sur les fiches prévues à cet effet (fonctionne comme un cahier des charges pour les tests de qualité à l'arrivée)
- Communiquer des poids après tri aux producteurs pour la rédaction de la facture
- Envoyer les factures à la personne chargée du suivi + rentrée dans le logiciel comptable
- Veiller aux bonnes conditions de stockage : tests d'humidité tous les mois, retriage si besoin (fiche big bag fonctionne comme un cahier des charges pour les tests de qualité tout au long du stockage)
- Entretenir les outils de stockage : cahier d'entretien
- Faire appel à des personnes extérieures pour la réparation des outils/machines lorsque la compétence n'est pas maîtrisée
- Faire appel à d'autres paysans/réseaux lorsque des prêts de matériel sont nécessaires : décortiqueuses...
- Gérer les trieurs, les conserver à part pour éviter tout problème de ravageurs, les vendre au prix prévu

Aspect « administratif »

- Collecter et transmettre le courrier
- Faire les visites de contrôle de certification bio
- Assurer une comptabilité matière conforme à la réglementation de la certification AB

Rôle de « chef d'orchestre de la production »

- Gestion des remboursements par les membres des analyses de blé
- Rédaction du plan farine : besoin sur l'année suivante, en fonction de la connaissance des habitudes des clients, et communication à l'animation pour la formalisation du plan farine
- Être en capacité de prévoir des sur-productions → vente aux animaux, ou reporter le surplus sur l'année suivante via moins de semis, ou des sous-productions → acheter rapidement du blé bio semences paysannes à l'extérieur des membres de l'association. Être en communication avec le trésorier pour gérer les paiements

Secrétaire

- Gérer la boîte mail, communication fréquente avec l'animation
- Répondre aux sollicitations extérieurs
- Gérer la campagne d'adhésions et son suivi
- Trier régulièrement le drive

Référents thématiques (technique et bricolage, matière première, valorisation des produits issus des rotations, salariés)

- Répondre aux questions des salariés, de l'animation
- Prendre en main rapide des problèmes liés à leurs thématiques
- Lancer de groupes de travail si besoin

CA

- Valider ensemble les décisions prises par les référents, les actualités annoncées par les trésoriers, les salariés, l'animation....

Ces propositions « utopiques » ne sont pas forcément réalisables en raison des personnalités de chacun, des réaménagements peuvent être faits mais veiller à ce que tous les points soient assignés à quelqu'un qui s'y engage semble primordial.

Opportunisme ?

Ostrom nous apporte également des lumières sur l'importance d'une bonne répartition des rôles et de son arbitrage. L'association moulin de Pomaïrol est un « bien club », c'est-à-dire qu'il n'y a pas de rivalité (la production par un membre n'exclut pas la production par un autre, la consommation de farine par un consommateur n'empêche pas un autre consommateur d'en consommer), même si les quantités sont limitées dans les deux cas. L'exclusion est possible : on choisit ou non de prêter des semences, on choisit ou non de vendre de la farine à tel ou tel professionnel. Dans un bien club, le free-riding peut être intéressant : bénéficier des biens et services sans s'impliquer (capter les bénéfices sans en supporter de coûts). Nous avons déjà parlé du fait que des producteurs peuvent être opportunistes, notamment en raison du prix d'achat des céréales par l'association intéressant. Aussi, ils peuvent tout simplement ne pas comprendre que ce n'est pas simplement une coopérative.

Ce sont les capacités d'incitation des acteurs à coopérer pour produire ou gérer collectivement un bien qui vont permettre la pérennité de la structure. Et donc les capacités à créer des règles et les faire respecter, idéalement qu'elles se respectent naturellement.

La reconnaissance de l'implication pour une équité

Comme certains peuvent en bénéficier sans s'impliquer, et d'autres en bénéficier tout autant en s'impliquant (ce n'est pas parce qu'on s'implique davantage que l'on va tirer davantage de bénéfices provenant de l'association), alors une certaine réciprocité de l'engagement s'impose.

Sachant que les tâches sont assez chronophages, notamment la trésorerie et être référent bricolage, salariés ; vient le moment de réfléchir à l'équitabilité du temps passé pour l'association. Étant presque une entreprise (réalisant de l'achat, de la vente, devant être rentable pour perdurer), ces tâches ne sont pas à prendre à la légère et assignent ceux qui se proposent de les gérer à de fortes responsabilités. Un membre qui passe un certain temps pour la gestion du collectif se pose « *la question de l'investissement, faut que ce soit juste et équitable dans un*

collectif ». Il dit vouloir « *ne pas se sentir obligé de passer beaucoup d'heures pour au final pas [s]'y retrouver. Il faut que ce soit payé ou gratifié, qu'il y ait un échange* ».

Un autre membre qui à passé, dernièrement, de nombreuses heures pour le collectif se pose également la question.

Il serait important que tous prennent cette question en main, sans qu'elle soit forcément amenée par ceux qui aimeraient avoir une reconnaissance matérielle de leur implication, car il est difficile de se sentir légitime d'être gratifié. Cependant, lorsque cela nous arrive, et que l'on se sent plus impliqués que les autres, la question se pose. Une règle de comptabilité du temps passé et de possibilité de remboursement en farine, triures... Serait intéressant. Une sorte de banque de travail, en somme. Peut-être que ce serait l'occasion de discuter d'un minimum d'implication en termes d'heures, un maximum... Cela dépendra des besoins de chacun, la sur-formalisation peut entraîner également de nombreuses contraintes, de même qu'elle entraîne une autre vision du monde et de l'engagement collectif. Compréhensible, car d'un engagement assez militant pour une cause (circuits courts, agriculture alternative au système agro-industriel dominant), on passe à la gestion d'une unité de production de farine, certes alternative. L'engagement n'est alors plus seulement pour le bien commun, les tâches de fonctionnement deviennent répétitives. Quelle est la limite entre engagement militant et travail ? De par la professionnalisation du groupe, les questions d'implication juste sont réellement à discuter.

IV.b.4. Anticiper et formaliser par les statuts

Initialement, le groupe était plutôt informel, et en refus de s'institutionnaliser, notamment via le fondateur qui a toujours eu la volonté de conserver son caractère subversif.

Petit à petit, l'entrée dans les démarches administratives conventionnelles a modifié le fonctionnement du groupe. Une de ses forces est qu'extérieurement à des aspects fonctionnels et organisationnels qu'entraîne l'encastrement administratif, l'âme et l'atmosphère du groupe ne s'en sont pas retrouvées impactées. D'abord car ses acteurs principaux sont restés les mêmes.

La volonté d'accès aux subventions a été le point de départ de l'institutionnalisation. Et le fondateur de dire : « *On est toujours restés assez indépendants des trucs officiels, il était pas question avant de demander des subventions, etc. C'était : pour vivre tranquille vivons cachés. Ça a changé. Kristel a fait la base mais tu l'as concrétisé* ». Cette institutionnalisation est passée par la personne qui animait à chaque période. Cette démarche ne serait pas forcément venue des membres, même s'ils jugent tous qu'il y avait besoin de structuration.

A l'arrivée dans l'association, une tension était d'ailleurs palpable entre la vision hors-système, plutôt liée aux habitants de la montagne. Ceux de la plaine étaient plus aptes à participer et valider des démarches officielles. Cela s'est petit à petit lissé, même si quelques petites rancœurs doivent persister !

Cependant, aucune démarche concernant la structure « moelle épinière » du collectif n'est encore jugée aboutie. Des réflexions sur les statuts ont été initiées, même si elles n'ont pas abouties pour l'instant. Des intervenants connaisseurs des sociétés coopératives ont déjà été sollicités pour parler de ces statuts au collectif, mais cela était avant la reprise en collectif du moulin. Il serait assez intéressant d'en solliciter de nouveau dans un futur assez proche, avec la notion actuelle qu'ont les membres du fonctionnement associatif et de ses conséquences sur le collectif. Mais sans réelles compétences juridiques, il est difficile de savoir ce qu'implique tel ou tel statut sur l'organisation de la production et l'action collective, même si plusieurs membres « *[ne sont] pas convaincu[s] que le statut associatif soit le meilleur* ».

« *La rationalisation des systèmes de décision est donc incomplète et suppose un débat permanent*

et des efforts d'innovation pour concevoir les procédures collectives les plus efficaces pour faire vivre » le moulin (Chiffolleau, 2017).

Citons un écrit qui correspond assez bien à la situation : critères d'entrée choisis, revendications militantes, mais volonté d'articulation avec un système administratif et juridique existant et reconnu : « « Les circuits courts, c'est d'abord un projet de société », qui soutient « ceux qui s'engagent pour l'agriculture durable ». En ce sens, « pas de circuit court sans exigences sur les méthodes de production et la taille des fermes », la logique est celle de sélectionner, mais dans un espace par contre ouvert à de nouveaux venus adhérant au projet : les circuits courts sont présentés comme un « moyen d'installation économe en foncier », de « sécuriser les revenus » pour « tous ceux qui veulent rester ou devenir paysan ».{...]

Contrairement à ce qui est avancé parfois (Benezech, 2011), les acteurs des systèmes alternatifs ne rejettent donc pas l'encastrement institutionnel de leurs pratiques, le contrat des AMAP est par exemple un des facteurs clés du développement de ce nouveau modèle (Lanciano et Saleilles, 2009)» (Chiffolleau, 2017).

Ainsi, le collectif doit posséder un cadre qui lui permette l'action collective, mais aussi une gestion rationnelle de la production. Ce cadre ne doit pas annihiler le caractère subversif, mais permettre de répondre (à peu près) aux normes (risque de contrôle, nécessité de respecter le code rural, le code du travail, les normes hygiéniques)... Listons quelques avantages et inconvénients de différents statuts (Tableau 2) (SADORGE, 2017).

Tableau 2 : Comparaison des avantages et inconvénients de 3 statuts pour le moulin de Pomairol

Statut	Avantages	Inconvénients
Association Convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices (Cf. Article 1 de la loi 1901).	Possibilité d'embaucher en emploi aidé Possibilité de bénéficier d'aides publiques ou privées Possibilité d'accueillir des bénévoles, ouverture et flexibilité au niveau des forces vives Pas de redistribution de bénéfices possible (pas de possibilité de dévoiement du projet collectif)	Risque de free-riding : personnes qui vont bénéficier de la structure sans s'y impliquer Difficulté de demander un prêt Pas de capital social Pas de possibilité de rémunérer les gérants
	La démission ne demande aucune acceptation : positif pour acceptation des paysans/boulangers/paysans-boulangers en test, mais lourdeur pour les gestionnaires qui restent les mêmes et doivent faire en sorte que le fonctionnement absorbe les changements	
SCIC Objet spécifique : « la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif, qui présentent un caractère d'utilité sociale. (Cf. article 19 de la loi de 1947).	Engagement de la part des parties prenantes qui formalise l'adhésion : parts sociales Possibilité de définir combien de % de bénéfices va dans l'investissement, combien va	Complexité des entrées/sorties Complexité de la gestion des réserves partageables, impartageables, et des reliquats

	<p>en rémunération</p> <p>Possibilité d'exercer les activités au profit de tiers non-associés selon les conditions fixées par les statuts</p> <p>Plusieurs catégories de sociétaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - implication de bénévoles ou des collectivités - un ou plusieurs salariés - bénéficiaires non salariés <p>Réserves partageables et impartageables → possibilité, sous seuils minimums légaux, de définir les pourcentages de bénéfices reversés à la SCIC, ou au capital</p> <p>Possibilité de rémunérer les gérants</p> <p>Peut recevoir des subventions</p>	
<p>SCOP</p> <p>Sociétés « formées par des travailleurs de toutes catégories ou qualifications professionnelles, associés pour exercer en commun leurs professions dans une entreprise qu'ils gèrent directement ou par l'intermédiaire de mandataires désignés par eux et en leur sein. Les sociétés coopératives de production peuvent exercer toutes activités professionnelles, dans autres restrictions que celles résultant de la loi. » (Cf. article 1 de la loi de 1978)</p>	<p>Peut recevoir des subventions</p> <p>Peut accueillir dans les organismes de gouvernance des personnes non salariées</p>	<p>Appartient à ses salariés + principe de l'exclusivisme (les bénéficiaires de la SCOP sont directement les salariés). Pas cohérent pour la mise en commun et la transformation d'une partie de production de différents agriculteurs.</p> <p>Avec l'organisation actuelle, les gérants ne peuvent pas être salariés (ils ont déjà un métier à part entière, et l'association ne dégage pas de bénéfices)</p>

Dans chaque cas, qualifier les propriétés des différentes formes juridiques en tant qu'avantages ou inconvénients est assez réducteur. Il s'agirait vraiment d'étudier, avec un ou une spécialiste juridique, les possibilités en fonction des volontés de devenir. Le mieux serait peut-être un accompagnement en plusieurs étapes, avec d'abord une stimulation des réflexions sur ce que l'on veut que devienne la structure, comment chacun est prêt à s'impliquer, en proposant en parallèle un rapide tableau des possibilités de statuts (pour donner des idées et donner un terreau à l'imagination). Ensuite, à partir de ces réflexions, basculer sur les aspects réellement concrets et juridico-administratifs.

IV.b.5. Le fondateur, pilier symbolique et transmissions implicites

« J'ai toujours été assez collectif, j'étais à l'AFOCQ, à la Conf', au départ de deux CUMA.

J'étais un peu pour une agriculture de renouveau, j'y croyais un peu à cette époque là. On manifestait à Paris avec des tracteurs. » (Le fondateur)

Pour expliquer la pérennité jusqu'à maintenant, une membre nous dit : « heureusement qu'il y a

eu cette cohésion entre nous tous, qu'on s'aime bien et qu'on aime bien Gilles qui nous lie ».

Dans pratiquement toutes les enquêtes, les inquiétudes pour la suite, après concerner la situation économique et celle de l'arrêt du poste d'animation, concernaient le caractère non-éternel de l'implication plus ou moins officielle du fondateur : *« Après moi pour moi ou j'ai mal à me projeter c'est Gilles se retire. Il est propriétaire, c'est normal qu'il gère les travaux. Je pense que l'asso peut continuer sans Gilles, mais le fonctionnement du moulin (lieu à Sales), je suis pas certain que ça puisse fonctionner sans quelqu'un qui se sente responsable du moulin ».* Un autre membre : *« Moi je pense que ça peut marcher tant qu'il y aura Gilles. Mais Gilles est irremplaçable sur la vision de comment ça fonctionne, au niveau technique ».* C'est d'autant plus dur que ce projet est son projet : *« Il y avait déjà une solution proposée avec Gillou, le collectif avait donc le projet clé en main. C'est déjà presque un non-choix ».*

Petit à petit, avec 3 ans d'existence de cette production coordonnée, on se rend compte de ce qu'ont réussi à assumer les membres et les salariés, et ce qui dépend toujours du fondateur, censé déjà s'être retiré depuis plusieurs années. Une solution pour réellement préparer ce départ sans choc serait de prendre un temps pour identifier tout ce qui est toujours fait par le fondateur (surtout au niveau bricolage) ou alors réellement planifier dans le temps les derniers travaux.

Même si un départ éventuel fait peur à tous, certains peuvent imaginer le moulin sans lui *« Gilles est un liant car il y a un attachement sentimental ».* *« Par contre avec l'animation, le reliant est plutôt organisationnel ».* Pour certains, c'est le manque d'animation qui peut être davantage dangereux.

Dans tous les cas, quand ceux qui s'occupent naturellement de la structure, l'entretiennent chaque jour, s'en vont, alors leur présence d'esprit va manquer mais aussi leurs actions. Pour la présence d'esprit, les membres sont assez confiants car il a déjà beaucoup coloré l'association de sa façon d'être. Elle en est intimement composée. Par contre, pour les tâches, c'est seulement la planification, la prévoyance (entretien des machines) et les discussions qui vont permettre de remplacer cette personne.

V. Synthèse/discussion

Concrètement : un équilibre entre fonctionnement stable, défini à l'avance, et accueil d'initiatives

Le moulin de Pomairol, en voie vers la création d'un système de règles régissant un bien commun

Le moulin de Pomairol se place dans un environnement engagé vers la gestion et la reprise de pouvoir sur les semences et la production de nourriture, différente de celle servie dans les supermarchés. Une nourriture qui en retour a des conséquences sur l'organisation du tissu rural, qu'on veut maintenir dans une logique paysanne opposée à l'ordre normatif que voudrait installer le monde agro-industriel.

L'essence de ce collectif, les semences, sont vues comme un bien commun, qu'il s'agit de reconnecter avec des méthodes de production artisanales et plus sobres. A ce bien commun,

autrement dit cette ressource, est associée «une communauté et un ensemble de droits et d'obligations définis par un collectif, selon des modalités de gouvernance spécifiques. [...] Les communs ne sont pas nécessairement des biens au sens strict du terme, mais plutôt des systèmes de règles régissant des actions collectives, des modes d'existence et d'activités de communautés » (Dardot et Laval, 2014). Le « commun » devient ainsi « un objet de réflexion directement politique, et pas seulement économique ou juridique » (Sauvêtre, 2014)» (Bucolo, 2018).

Ici, effectivement, une institutionnalisation, c'est-à-dire un ensemble de règles qui vont conditionner et cadrer l'action collective, se met petit à petit en place pour gérer cette ressource commune. En effet, faire fonctionner ce type de structure demande plus de temps et d'implications des agriculteurs que dans le système conventionnel où l'agriculteur n'est pas acteur de l'organisation du système alimentaire dans lequel il s'inscrit. Les paysans, boulangers ou paysans-boulangers créent ici une filière, ils sont directement acteurs et décisionnaires d'une partie du système alimentaire local de leur zone. Finalement, ils concrétisent une vision du monde qu'ils souhaitent défendre.

Pour illustrer cette institutionnalisation, utilisons les principes de conception d'E. Ostrom :

D'abord, il est question des limites bornant la ressource (ses différences avec d'autres types de semences, par exemple), et l'utilisation de la ressource (entre utilisateurs et non-utilisateurs). Cela a fait partie des premières actions (charte et règlement intérieur) réalisées par le collectif, avec l'accompagnement du poste d'animation. Bien sûr, cela se réalise par les individus concernés eux-mêmes. Un des principes d'E. Ostrom en cours d'intégration par le collectif est la possibilité de contrôle de l'utilisation et de l'état de la ressource et de son état, en raison du manque de partage des actualités et de l'information dans l'association. Par exemple : on ne sait pas s'il reste assez de blé, ou de seigle pour l'année, et on n'a pas été assez bien et clairement consulté pour organiser les semis et en décider des quantités disponibles. Mais, consulté par qui? Voilà une question qui remet en lumière le flou artistique du partage des responsabilités dans l'action collective. Une réunion des semis est en place, mais chacun, que ce soit au niveau des paysans ou des salariés, peut redistribuer des semences, et nous avons des imprévus au moment de la récolte. Cela n'est pas forcément négatif, mais il est difficile de savoir où en est le moulin à un instant t, car les informations sont dispersées et peu partagées.

E. Ostrom parle aussi de sanction lors de non-respect des règles de partage de la ressource, cela commence à se mettre en place via des retards de paiement voulus lorsque les adhésions ou la participation aux frais d'analyse ne sont pas réalisées. Les mécanismes de résolution des conflits dont parle aussi cet auteur, notamment avec des individus non parties prenantes du projet, se mettent en place. Enfin, E. Ostrom parle de la reconnaissance minimale du droit des utilisateurs à établir leurs propres règles par le gouvernement, ainsi que de l'enchevêtrement des activités de gouvernance en plusieurs couches lorsque la ressource commune est liée à un système socio-écologique plus large.

À l'intérieur de l'association, on retrouve cette imbrication en construction, avec plusieurs groupes qui s'organisent pour différentes tâches : gérer la fête du moulin n'implique pas les mêmes méthodes de gouvernance que de gérer la trésorerie générale. D'ailleurs, définir des référents dans chaque échelle de gouvernance, afin de ne pas surcharger des volontaires ou de délaisser des tâches, va petit à petit s'imposer nécessaire. Le rôle d'orchestrer l'imbrication de ces échelles de gouvernance, souvent associé à la coordination, reste lui aussi nécessaire.

A l'extérieur de l'association, des liens se tissent avec d'autres associations, pour finalement faire partie d'un tout à l'échelle du Réseau Semences Paysannes. Celui-là à le rôle de défendre l'établissement des règles de gouvernance des semences paysannes par les paysans eux-mêmes, puisque ce n'est pas reconnu par l'Etat.

Mais... un manque d'harmonie pèse sur le collectif

Aujourd'hui dans cette association, de nouvelles règles sont petit à petit définies, alors qu'un fonctionnement, pas forcément adapté à la gouvernance collective, était déjà en place depuis des années (le moulin était un atelier sur une ferme d'élevage). Le meunier n'a pas changé mais les conditions de travail ont changé (environnement direct, le hangar de stockage et de mouture, et environnement juridico-administratif). Au niveau de la gouvernance et organisation de la production de farine, peu de choses ont changé. Les clients sont plus ou moins les mêmes, l'objet n'a pas changé. « *Il y a plus de réunions* ». Forcément, on discute davantage des choses, mais le CA passe plus de temps à s'informer et essayer de comprendre ce qui se passe à Sales que d'orchestrer une production. Donc il a plutôt un rôle correctif que directif. Du point de vue de quelqu'un qui oscille entre les avis et les discussions entre les membres du CA et les personnes travaillant à Sales (ou le fondateur), on voit qu'il y a réellement deux pôles de décision. Ce qui a été décidé « en bas » (c'est-à-dire pas au lieu de mouture, en haut de la montagne, mais en réunion chez les boulangers/paysans/paysans-boulangers, par exemple) n'est pas forcément appliqué « en haut », et ce qui se passe « en haut » n'est pas forcément porté à décision collective « en bas ». Trouver sa place et prendre en main une structure qui semble fonctionner, car les personnes qui travaillent s'en sortent et s'en sont toujours sorties, ce n'est pas facile. Cependant, c'est absolument nécessaire car la structure ne peut pas continuer avec un déficit qui se creuse chaque année, et avec un temps d'animation qui va être moindre avec la fin de ce poste.

En général, il est dit que beaucoup de soucis viennent du « *manque de communication* », mais il semblerait qu'il y ait vraiment un blocage pour s'impliquer. Aussi car il est difficile pour le meunier de travailler à plusieurs, alors qu'il avait l'habitude de travailler seul avant la transition en fonctionnement collectif. Finalement, peu d'outils sont utilisés pour pouvoir travailler à plusieurs, et pour laisser rôle largement consultatif voire directif au CA. Cela représente « *un frein plus qu'un moteur* ». L'animation tente de mettre ça en place, mais il faut que ce problème soit réellement pris en main par les protagonistes, qu'il y ait des décisions prises, des engagements, au-delà des aspects techniques.

Solution par la prise en main commune, ou la délégation organisée?

Des difficultés inhérentes à la professionnalisation d'une association, au changement de nature des rôles des membres se présentent. On sait que la capacité d'action collective est conditionnée pour partie à la capacité d'interaction ou de coordination, mais ici, l'interaction (réunions, discussions multipartites) peut être limitée si les responsabilités sont clairement réparties. Ainsi l'hypothèse faite est qu'une bonne coordination, et des engagements moraux de la part du meunier envers le CA peut permettre de limiter les interactions gourmandes en temps si chacun sait ce qu'il a à faire, quand, et comment. Ainsi la gouvernance mérite un travail de fond sur une certaine période, puis chacun peut se « lancer » ensuite dans son rôle, dont les critères de décision ont été définis collectivement, ou la confiance a été établie, et où chacun peut se sentir légitime d'agir, en liberté, mais dans un cadre clair. La difficulté ici c'est aussi la fréquence des réunions : aucun membre n'est sur place, conséquence de l'éloignement de chacun. L'enjeu est une répartition claire de où se trouve chaque zone de prise de décision, aux sens propre et figuré (montagne/plaine, boulangers/paysans, salariés/CA). Des décisions assez stratégiques deviennent de plus en plus urgentes, notamment à propos du modèle économique de la structure.

Une tension se présente entre militantisme et nécessaire gestion « entrepreneuriale » de la production, tendue vers une logique économique (être rentable pour ne pas accumuler de dettes ;

ce qui est déjà le cas).

Qui est vraiment responsable de la bonne santé de la structure ? Qui s'occupe de la vérifier ? Ce sont des questions assez cruciales qui sont pour l'instant arbitrées en partie par le poste d'animation, qui n'est pourtant pas éternel. Une capacité de répartition des rôles de manière assumée par chacun peut permettre une responsabilité décentralisée de l'association, mais cela nécessite aussi une forte capacité de communication, une bonne fréquence de diffusion de l'information. Cela semble difficile à atteindre, par la nature même des profils des membres. Sinon, un certain leadership doit être assumé par quelqu'un, ou par un binôme. « *Il faut que quelqu'un se sente responsable du moulin* », « *un chef d'orchestre, quoi...* ». Cette personne ou ce binôme peut évoluer d'années en années... Le poste d'animation pourrait réaliser ce rôle, mais la difficulté de rémunération et donc la pérennité de ce poste est difficile à atteindre, ainsi se reposer sur cette solution ne paraît pas viable.

Il est difficile de dire si la solution se trouve dans une embauche, avec un poste d'animation/gestion, ou si elle se trouve dans un travail collectif sur la gouvernance et sur la rigueur. Cela dépend de ce qu'est vraiment prêt à faire chacun.

Cette thématique de la responsabilité paraît vraiment importante à traiter car elle conditionne tout : si quelqu'un a été désigné comme responsable du suivi comptable de la structure, à savoir vérifier que les comptes s'orientent vers un comblement du déficit, et si non proposer des solutions au CA, alors le problème sera pris en main, la charge mentale se réduit pour tous, et on évite le laps de temps pour amener ce sujet en réunion, et ne pas forcément trouver d'issue avant la fin de la réunion...

Comme a dit un boulanger pendant les enquêtes, une illustration flagrante du fait que personne ne se sent vraiment responsable du moulin c'est que personne ne va chercher du blé dans un moment de vide des stocks pour l'association. Ce n'est pas un propos accusateur envers qui que ce soit, c'est l'illustration de la déresponsabilisation commune. Aussi parce que le poste de meunier n'est pas très clair : est-ce juste un meunier, a-t-il accepté et s'est-il engagé sur les missions de ce type ? Ainsi, si ce n'est pas une seule personne qui incarne cette responsabilité, lister toutes les tâches comme celles-ci et y attribuer des référents est une proposition de solution future. Ou alors, il faut que les personnes au courant des problèmes de ce type (ici, le meunier) puissent être sûres de rapidement trouver des personnes pour s'en occuper (via un envoi de mail groupé, par exemple) et s'engagent à lancer la dynamique pour chercher des solutions. De la même manière : il n'y a plus de place dans le hangar aux moissons 2022, car les récoltes sont abondantes. On doit continuer à trier du blé se trouvant dans la fosse (alors au contact possible de rongeurs, mais aussi des adventices, donc possibilité de chauffe et de perte du lot), et la fosse devrait être disponible si d'autres lots sont à retrier, mais il n'y a plus de tracteur qui fonctionne pour sortir des bigbags du hangar les emmener ailleurs (conteneurs extérieurs) et donc laisser la place à l'activité de tri. Donc tout le monde attend, car personne ne se sent vraiment investi de la mission de terminer la période de tri, que tous les lots soient bien rangés... Les solutions finissent toujours par se dessiner, mais ce manque d'efficacité pèse sur l'association, et cela se traduit au niveau économique. Ce sont des détails, mais qui changent toute la portée de l'action collective.

Pour l'instant, les membres historiques sont encore là et la plupart des autres acteurs du CA ne doutent pas de leur implication dans les années à venir. Les bénéfices d'être dans la structure sont encore presque systématiquement supérieurs aux coûts, même si parfois, « *il ne vaut mieux pas trop réfléchir* », (coûteux en temps). Et la même personne de dire : « *Soit je suis maso, soit ça m'amuse l'histoire du moulin je trouve ça plus sympa* ». Le caractère « *sympa* » du moulin est ce qui fédère. C'est une alternative concrétisée, son fonctionnement est intéressant et intéresse beaucoup de protagonistes des filières courtes. Identifier une histoire commune et même un futur commun est donc important pour continuer d'avancer dans un contexte pas toujours évident

(nombreuses réunions, décisions compliquées à prendre...).

Cependant, cette association peut aussi être porteuse d'évènements, d'engagements militants, au-delà de la production. Elle peut être à l'initiative de différents types d'action, porter différents projets. Ainsi, malgré une gestion rigoureuse de la production qui s'impose de plus en plus (la structure se professionnalise, les « clients » membres ont des attentes, des boulangeries et des fermes en dépendent), l'accueil d'initiatives plus ou moins cadrée reste nécessaire.

Reste la question de qui va prendre le rôle du « leader ». Est-ce que cela va suffire avec un accompagnement ponctuel du Biocivam. Même traiter cette question nécessite de l'amener sur la table, l'accompagner. *« Au début un mouvement doit être généré systématiquement par une personne. La locomotive ».*

« Il faut une personne pour formaliser, lancer la machine. Le cadre est bien spécifié. Un moment donné ce cadre disparaît parce qu'il est intégré donc il a plus besoin d'exister. C'est plus facile pour un cadre immatériel comme le charisme d'une personne. Mais dans l'organisation, se passer de la présence ça devient compliqué.

- Est-ce que ça peut être une tâche partagée ?

- Je pense pas, partager l'agenda c'est pas facile. Plutôt une personne qui fait plusieurs tâches. »

Dans tous les cas, l'accompagnement par le Biocivam peut peut-être permettre de se passer de l'animation propre à l'organisation de l'association. Mais cela ne doit pas dédouaner le meunier d'être acteur de cette organisation, et les personnes du CA d'être motrices, stimulatrices, vérificatrices, aidantes... Ce qui est un risque parfois du poste d'animation, qui repêche les tâches non comblées, même si elles sont stratégiques et de l'ordre de la gestion.

Mais cela ne solutionne pas l'autre départ à anticiper : celui du fondateur, artisan quotidien des problèmes techniques du lieu de mouture. Il serait intéressant de lister les points sur lesquels il agit et ce qui est remplaçable, et comment. Anticiper, pour éviter les chocs. Finalement, des discussions pour augmenter la résilience de l'association sont nécessaires.

CONCLUSION

L'équipe du moulin de Pomaïrol participe, à l'échelle de son territoire, à « repenser le mode d'organisation des filières : la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation grâce à l'organisation de filières locales - et équitables - participe au développement local, au dynamisme du territoire et aux enjeux de santé publique, via l'accessibilité alimentaire de produits bio pour tous.tes» (Prud'homme, 2021).

Cependant, la durabilité de la filière est conditionnée par les capacités d'action collective et de portage collectif de la structure. L'historique fait que des personnes initialement clientes ou fournisseuses de blé, intégrées dans une association mais sans rôle de gestion, se retrouvent co-gérantes d'une structure de production de farine tout de même assez importante. Pourtant, les membres du Conseil d'Administration ne travaillent pas directement à la production de farine, ni à la vente, ni à la gestion des stocks, mais doivent quand même prendre des décisions stratégiques au risque de laisser la structure en péril économique. Encore faut-il être au courant des problèmes, s'en emparer, trouver les moments pour en discuter collectivement, et avoir les informations disponibles pour pouvoir les traiter.

A défaut de bénéficier d'une forte proximité géographique facilitant les échanges, l'entraide, et l'implication, une forte coordination, semble nécessaire, pour stimuler les actions et la prise de décisions collectives et stratégiques. Cette coordination peut se traduire par la mise en place d'un cadre assez strict pour la production de farine, avec une méthode d'enregistrement, de capitalisation et de diffusion dans le collectif définie et répétée d'année en année en accord avec tous les acteurs. Autrement dit, le rôle d'un coordinateur est principalement ici d'informer et de fournir des consignes pour cadrer le travail des salariés, le rendre intelligible, corrigible et améliorabile par tous les membres du CA.

Le collectif semble assez fort et durable mais pourtant la structure est encore fragile, car les actions sont pensées dans la continuation du fonctionnement passé : le bousculement des habitudes via des réformes organisationnelles peut-il alors être une stratégie pour rendre cette structure plus forte, d'abord économiquement ? En parallèle, une vision partagée et commune de l'avenir de la structure et de « ce qu'on veut en faire », est nécessaire pour dessiner une stratégie commune d'action, et que chacun puisse y trouver une place stable et se sentir utile à long-terme, même sans agir quotidiennement.

En somme, cet apprentissage a pu confirmer l'importance de la solidité de l'action collective nécessaire pour arriver à une production agricole pérenne. Répartir les tâches de gestion de la production (aspect «management») de la production elle-même (les salariés réalisant la mouture n'effectuant donc pas sa gestion) nécessite une forte communication (avec des thématiques cadrées, donc une organisation collective définie au préalable) et une coordination forte, pour identifier les informations clés dont on a besoin, préciser les critères de prises de décision, convaincre, répartir, négocier, etc...). Finalement, rédiger un plan d'action a été essentiel, et c'est un outil qui a donné et continue de donner une direction

tout au long du projet, mais définir les modalités de l'action collective pour le mettre en musique l'est tout autant. Cela passe notamment par une rigueur des informations produites puis transmises entre les différentes commissions (gestion, production)..., une fois que ces "commissions" sont pleinement définies et les responsabilités clarifiées.

Une envolée lyrique pour terminer, parole qui reflète l'attachement au vivant, mais l'amour de l'humain et de la terre, qui motive chacun à s'engager dans de telles stratégies collectives de développement rural :

« Pensé en rupture avec l'utilitarisme et le réductionnisme du modernisme, le rapport que cultivent les membres du groupe blé du RSP avec la plante se rapproche d'un « compagnonnage », avec une plante « qui peut devenir source de connaissance du monde et d'inspiration à condition qu'on lui porte une attention amicale et émue » (Lieutaghi 1991 : 190). Ce compagnonnage permet l'intégration de l'expérience sensible et esthétique dans la réappropriation des blés anciens et de pays » (Demeulenaere et Bonneuil, 2011).

Références bibliographiques

- Agreste. 2021. Bilan 2021 Grandes Cultures. *Agreste Occitanie - Synthèses conjoncturelles*, , p. 11.
- Association Nationale de la Meunerie Française. 2021. *Infographie - La meunerie française en 2021*. Dans : *meuneriefrancaise.com* [En ligne]. Disponible sur : https://www.meuneriefrancaise.com/anmf-fiche-statistiques-2021_13960nwfr.html (Consulté le 2 juin 2022).
- Barbier C. et Moity-Maïzi P. 2019. Devenir paysan-boulangers : vers plus de collaborations et d'autonomie. *Journal des anthropologues*, (158-159).
- Bucolo E. 2018. Semences de blé ancien. Commun sicilien multi-territorialisé. *Banque de données documentaires REGARDS*,
- Chambre d'agriculture Occitanie. 2020. *L'agriculture Aude - en bref*. 4 p.
- Chaurand M., Remesy C., Fardet A., Leenhardt F., Bar-L'helgouach C., Taupier-Letage B., et Abecassis J. 2005. Influence du type de mouture (cylindre vs meules) sur les teneurs en minéraux des différentes fractions du grain de blé en cultures conventionnelle et biologique. *Industries des céréales*, (142), p. 3-11.
- Chiffolleau Y. 2017. Dynamique des identités collectives dans le changement d'échelle des circuits courts alimentaires. *Revue Française de Socio-Économie*, 18(1), p. 123-141. DOI : 10.3917/rfse.018.0123
- Chiffolleau Y., Echchatbi A., Rod J., Gey L., Akermann G., Desclaux D., Jard G., Kessari M., Moinet K., Peres J., Robin M.-H., et Samson M.-F. 2021. Quand l'innovation sociale réoriente l'innovation technologique dans les systèmes agroalimentaires : le cas des chaînes locales autour des blés. *Innovations*, 64(1), p. 41-63. DOI : 10.3917/inno.pr2.0095
- Chiffolleau Y. et Prevost B. 2012. Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires. *Norois. Environnement, aménagement, société*, (224), p. 7-20. DOI : 10.4000/noroi.4245
- Collectif Rage de Camp. 2016. *Rage de camp - pistes et outils pour des campements autogérés*. , 319 p.
- Demeulenaere E. et Bonneuil C. 2011. Des Semences en partage. *Techniques & culture*, (57), p. 202-221.
- Dupuy C. et Torre A. [s d]. Confiance Et Proximité in *Economie de Proximité* (Dir) Pecqueur B. Et Zimmmerman JB. *Hermes*, , p. 24.
- Fédération Régionale d'Agriculture Biologique Midi-Pyrénées et Association pour le Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron. 2012. *Variétés paysannes panifiables adaptées au contexte Midi-Pyrénéen*.
- Fournier S. et Touzard J.-M. 2014. La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire? *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, (Volume 14 Numéro 1). Disponible sur : <https://journals.openedition.org/vertigo/14840> (Consulté le 21 juin 2022).
- Gotté L. 2021. *L'agriculture de proximité, un cadre propice pour la redéfinition des rapports*

- sociaux de sexe? Etude de deux filières de céréales de proximité en région Occitanie. Réseau CIVAM : AgroParisTech - Université Paris Saclay, 80 p.
- Groupe blé ARDEAR AURA et Brier M. 2019. *Notre pain est politique - Les blés paysans face à l'industrie boulangère*. Editions de la dernière lettre-Z. , 207 p.
- Haefliger M. 2015. *Assistance technique collective GIEE Flor de Peira catara - 2015 - Blé tendres, variétés locales anciennes - Observation et description de 18 variétés de pays*.
- L'atelier Paysan. 2021. *Reprendre la terre aux machines - Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire*. Seuil. , 288 p. (Anthropocène). Disponible sur : <https://www.seuil.com/ouvrage/repandre-la-terre-aux-machines-l-atelier-paysan/9782021478174> (Consulté le 20 juin 2022).
- Laville Jean-Louis. 1997. *Sociologie de l'association: des organisations à l'épreuve du changement social / sous la direction de Jean-Louis Laville et Renaud Sainsaulieu*. Paris : Desclée de Brouwer, 403 p. (Sociologie économique).
- Leenhardt F., Levrat-Verny M.-A., Chanliaud E., et Rémésy C. 2005. Moderate decrease of pH by sourdough fermentation is sufficient to reduce phytate content of whole wheat flour through endogenous phytase activity. *J. Agric. Food Chem.*, 53(1), p. 98-102. DOI : 10.1021/jf049193q
- Le-si N. 2011. *Stratégies d'organizing et professionnalisation du syndicalisme aux Etats Unis*. Université Lumière – Lyon II - UFR Droit et Sciences politiques, 140 p.
- Martínez-Torres M.E. et Rosset P.M. 2010. La Vía Campesina: the birth and evolution of a transnational social movement. *The Journal of Peasant Studies*, 37(1), p. 149.
- Mathon C.-C. 1985. A la recherche du patrimoine : sur quelques blés traditionnels du sud-est de la France. *Bulletin mensuel de la Société Linéenne de Lyon*, 54(1), p. 7-18.
- Moity-Maïzi P. 2021. L'action collective : de l'association en mouvement social. Présenté à : SUPAGRO IRC / UMR SENS / option MOQUAS 2021, Parc Naturel du Haut-Languedoc. 2021. *Compte-rendu, réunion blé Barbu de Lacaune*.
- Pellegrin V., Caillon P., Dupuy A., Semichon L., Mahoux J., et Sournies H. 1939. *L'agriculture du département de l'Aude en 1939*. Ministère de l'agriculture, Direction des services agricoles de l'Aude. Les imprimeries Gabelle, 43, rue Barbès, Carcassonne, 409 p. (J.). Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9601713m> (Consulté le 5 mai 2022).
- Pour une autre PAC. [s d]. *Pour une autre PAC - Un nouveau pacte agricole et alimentaire européen*. Dans : *Pour une autre PAC* [En ligne]. Disponible sur : <https://pouruneautrepac.eu/> (Consulté le 24 août 2022).
- Prud'homme C. 2021. *Evaluation de l'opportunité de structuration d'une filière blé meunier bio et locale en Mayenne*. 50 p.
- Rallet A. 2002. L'économie de proximités. *Etudes et Recherche Systèmes Agraires et Développement*, (33), p. 11-25.
- Réseau Semences Paysannes. 2008. *Voyage autour des blés paysans*. Réseau Semences Paysannes. Brens : , 123 p. (Témoignages).
- Starhawk. 2021. *Comment s'organiser? Manuel pour l'action collective*. Cambourakis. , 296 p. (Cambourakis - Sciences humaines). Disponible sur : <https://livre.fnac.com/a16163626/Starhawk-Comment-s-organiser> (Consulté le 10 août 2022).

ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entretien pour les membres actifs (CA ou non)

Nom/Prénom :

Métier actuel :

Caractérisation du métier :

	Paysan	Boulangier
Ha		
Productions (végétales + animales) & leur ancienneté		
Autonomie en facteurs de production (tracteurs, terres, fournil...)		
Compléments, description libre ferme		
Conso farine/mois ou volume pain/mois		
Mode de vente		
Revenu/mois ?		

Comment es-tu arrivé là ?

Pourquoi tu fais ça ? Est-ce qu'un événement a favorisé...

Comment tu vois ton activité dans 10 ans? As-tu des projets pour la faire évoluer ?

Envisageais-tu ce métier comme un métier solitaire ou collectif ? (tâches collectives → préciser avec qui travail de manière privilégié, comment?)

L'activité est-elle en lien avec d'autres activités, d'autres réseaux... de quoi dépend-elle ? Aurait-elle pu exister sans une structure comme le moulin de Pomaïrol ?

Quel intérêt tu as d'être dans le moulin (bénéfices/coûts) ?

Es-tu satisfait de ton implication ?

Es-tu satisfait de l'organisation du moulin ?

Quelles sont les plus grandes évolutions ces trois dernières années ?

Qu'est-ce que tu aimerais changer ?

Est-ce que tu penses que le moulin « fonctionne » aujourd'hui ? Grâce ou à cause de quoi ?

Qu'est-ce qui fera que le moulin sera une structure pérenne dans le temps ? Quels sont les freins pour y arriver ?

Comment tu vois le moulin dans l'avenir ?

Le rôle de Gabi : qu'est-ce qui a marché, moins marché. Ce qu'elle aurait pu faire d'autre.

Qu'est-ce que l'animation pour toi, qu'est-ce qu'elle doit permettre de faire ?

Est-ce que le moulin pourrait fonctionner sans animation ? Pourquoi ?

Guide d'entretien pour les membres non actifs

Nom/Prénom

Métier actuel

Caractérisation du métier :

	Paysan	Boulangier
Ha		
Productions (végétales + animales) & leur ancienneté		
Autonomie en facteurs de production (tracteurs, terres, fournil...)		
Compléments, description libre ferme		
Conso farine/mois ou volume pain/mois		
Mode de vente		
Revenu ?		

Comment es-tu arrivé là ?

Pourquoi tu fais ça ? Est-ce qu'un événement a favorisé...

Comment tu vois ton activité dans 10 ans? As-tu des projets pour la faire évoluer ?

Envisageais-tu ce métier comme un métier solitaire ou collectif ? (tâches collectives → préciser avec qui travail de manière privilégié, comment?)

L'activité est-elle en lien avec d'autres activités, d'autres réseaux... de quoi dépend-elle ? Aurait-elle pu exister sans une structure comme le moulin de Pomairol ?

Quel intérêt tu as d'être dans le moulin (bénéfices/coûts) ?

Qu'est-ce que le moulin pourrait t'apporter de plus ?

Es-tu satisfait de ton implication ? Si non, pourquoi ne pas la changer ?

Quelles autres activités pourrait organiser le moulin ?

Es-tu satisfait de l'organisation du moulin ?

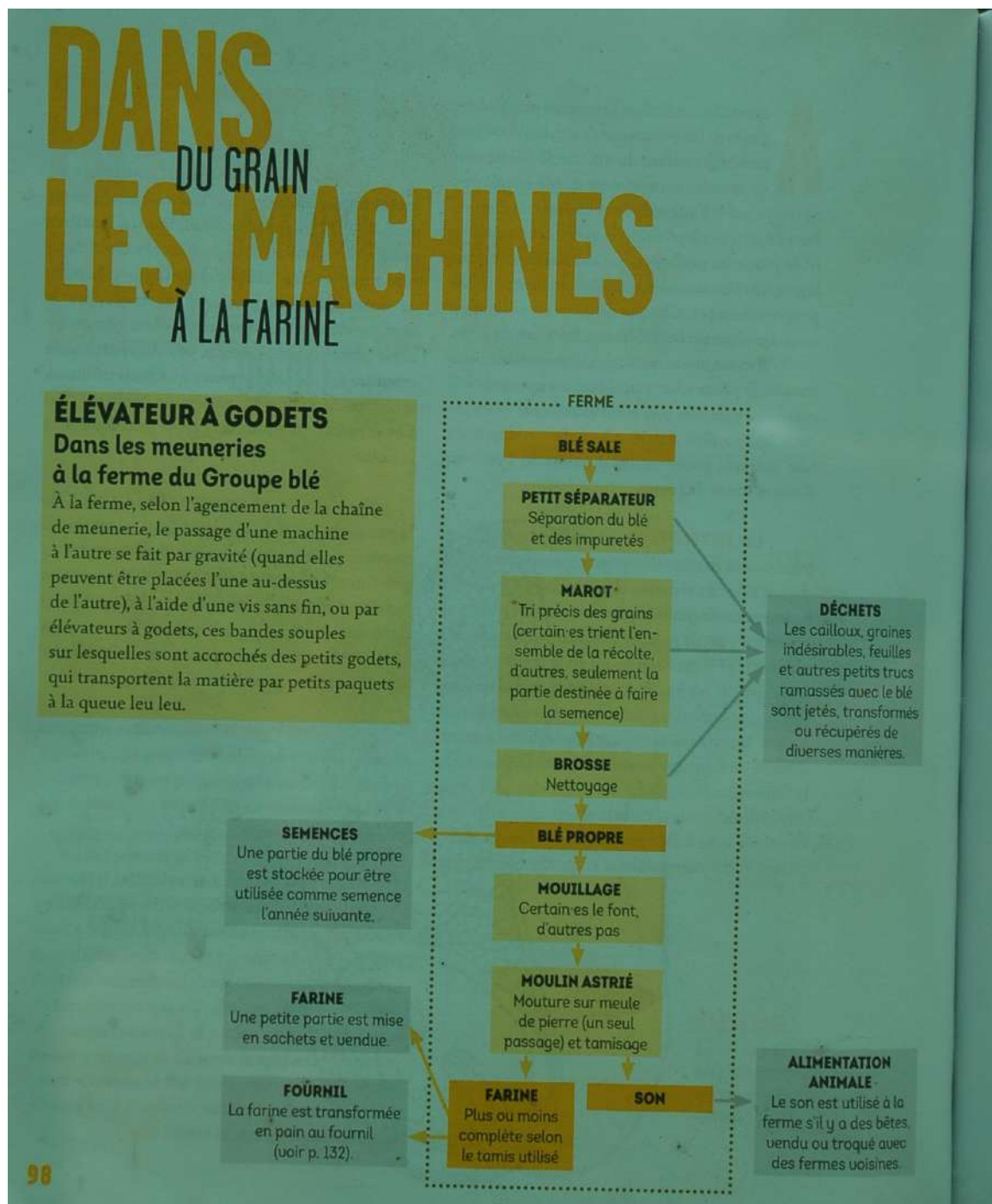
Connais tu les membres du CA de l'association ?

Est-ce que tu penses que le moulin « fonctionne » aujourd'hui ? Grâce ou à cause de quoi ?

Qu'est-ce qui fera que le moulin sera une structure pérenne dans le temps ? Quels sont les freins pour y arriver ?

Comment tu vois le moulin dans l'avenir ?

Annexe 2 : schéma de fonctionnement d'un atelier de meunerie (Groupe Blé ARDEAR AURA)



Annexe 3 : **deux exemples de compte-rendus de réunion**



Association MOULIN DE POMAIROL



Présents : Gilles Montois, Matthieu Chevée, Marie Guermeur, Marie Stjean, Gilles Iché, Stéphane Rabiller, Stéphane Marrou, Edith Brissiaud, Rebecca Lamboeuf, Alain Dallet et sa femme, Trudie Hofstra, Yvonne Kervévant Fraïssé, Alexandre Lasnel, Kristel Moinet, François Majorel et son fils Xavier, Daniel Coutarel, Dwezil Perret-Raymond, Gabi Pajan, José Sola

Ordre du jour de l'AG (matin) :

- 1) Adhésions, tour de table
- 2) Présentation rapide de l'association
- 3) Rapports moral et d'activités 2020 - 2021
- 4) Validation comptes 2020
- 5) Présentation du fonctionnement actuel (interne/externe), des rôles et de la restructuration en cours, avec animation pour le plan prévisionnel 2021
- 6) Animation "les valeurs du moulin"
- 8) Budget prévisionnel 2021
- 9) Réélection CA

1) Adhésions, tour de table

Le prix de l'adhésion pour les non-professionnels est libre, et est toujours de 50€ pour les professionnels (fixé en 2019, en AG, pour 4ans).

2) Présentation rapide de l'association

OBJET DE L'ASSOCIATION

Cette association a pour but de promouvoir les céréales de variétés anciennes issues de sélection paysanne (semences paysannes) et leur transformation, par la mouture, en farine de qualité notamment en :

- Assurant la gestion de moulins à meule de pierre et la production/vente de farines
- Organisant des événements et manifestations
- Permettant de promouvoir les blés, farines et produits issus des céréales
- Créant un lieu d'animation et de valorisation de produits locaux issus de l'agriculture paysanne
- S'insérant dans des réseaux qui partagent ses préoccupations
- Jouant un rôle de plateforme, d'assimilation et de diffusion d'expériences
- Mutualisant les outils de production, permettant d'assurer un revenu décent et juste à tous les opérateurs sans transformer la farine et le pain de qualité en un produit de luxe.

UNE AGRICULTURE PAYSANNE

- Diversification
- Taille des fermes, échelle humaine
- Autonomie des fermes (semences, moulin → atelier farine à la ferme, gouvernance originale)
- Limitation des intrants
- Partage des outils de production, et coordination des 3 moulins
- Une structure qui permet de se tester à la production de blé, sans obligations contraignantes (hormis méthodes de production)...

3) Rapports moral et d'activités 2020 - 2021

Association le moulin de Pomairol



Premier trimestre

- Création d'un compte en banque géré par les trésoriers
- Engagement avec un comptable : régularisation et réel lancement dans une démarche collective officielle



Troisième trimestre

- Contraction de nombreuses dettes dues à la carrié : recherche de solutions, discussions, démarches comptables
- Mise en place d'un nouveau protocole de traitement de la carrié avant semis
- Réunion semis : nouvelles organisations pour rendre les décisions liées aux semis et aux variétés semées plus collectives
- Recherche de nouvelles variétés anciennes pouvant s'adapter au terroir, essai de semis de petit épeautre
- Organisation interne : participation de tous les producteurs aux analyses de blé
- Evènements de sensibilisation : "De ferme en ferme"



Deuxième trimestre

Rouge de Bordeaux - Carlus - Bernard Poujade, 2020

- Rencontre prévue à Sales pour l'AG de l'association "faire notre pain" (réunion annuelle des meuniers Astrié) annulée
- Nouvelles étiquettes !
- Visites de champs, rencontres
- Début de travail sur une charte des producteurs



Quatrième trimestre

- Transfert du contrat d'apprentissage de Gabrielle de la ferme d'Edith à l'association
- Nouvelles étapes dans l'avancement des travaux à Sales : isolation paille et bardage en bois à l'intérieur du hangar
- Mise en fonctionnement du moulin chez Edith avec nouvelle organisation et partage du travail
- Discussions pour l'embauche d'un ouvrier polyvalent en avril 2021
- Instructions de dossiers de demande de subventions



ET GÉNÉRALEMENT, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, UNE COMMUNICATION MISE EN PLACE POUR LA PRISE DE DÉCISION, L'AVANCÉE DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES, L'ORGANISATION DES RÉUNIONS ET DE LA PRODUCTION DE FARINE.

LA CONSTRUCTION DE LA FILIÈRE EST ACCOMPAGNÉE PAR KRISTEL DU BIOCIVAM DE L'AUDE, ET EST ÉGALEMENT L'OBJET D'UNE ÉTUDE PAR LE FAB'LIM ET SON PROJET "COMPÉTENCES", AFIN D'IDENTIFIER, CAPITALISER ET ENFIN PARTAGER LES COMPÉTENCES DES ACTEURS DE PLUSIEURS FILIÈRES ALTERNATIVES.

36.5

T de farine produite

La production en chiffres

T de céréales redistribuées en semences **12**

54

T de céréales reçues par le moulin

88 hectares semés, par personnes **13**

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Subventions

- UMPT 10 000€ (camion + salaire Dwezil)
- Plan de relance 12 500€ (camions + matériel magasin)

Evenements

- Embauche d'un ouvrier polyvalent (Dwezil) → beaucoup de tri réalisé, chantier Marot + cellule de refroidissement + isolation des souffleries pour l'automne 2021
- Réunion des meuniers Astrié le 26 septembre à Sales

En général

- Petits rendements individuels mais grosse récolte pour le moulin !
- Améliorations et avancées dans les réflexions concernant l'organisation autour du moulin, le rôle des salariés

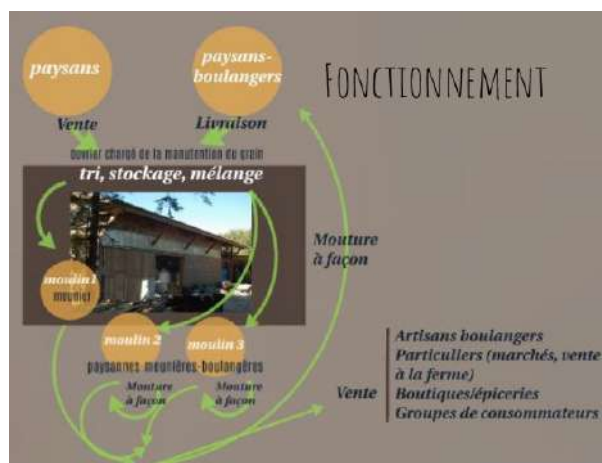
Rapport moral : une note positive, une fluidité ressentie par rapport au moulin, des livraisons bien passées...

4) Validation comptes 2020

L'association présente un déficit d'environ 6000€, un chiffre d'affaire de 52000€ (subventions comprises) et des charges de 58000€. Cependant, sur une année comptable civile, dans le compte de résultat, on ne considère pas que tout le blé a été facturé, mais que la moitié de la farine n'a pas encore été vendue. En réalité, la valeur en farine du stock de blé au 31/12/2020 n'est pas considérée dans le chiffre d'affaires ici et creuse le déficit (non concordance entre la facturation des clients pour l'achat de blé localisée sur l'année et facturation aux clients de la vente de la farine échelonnée sur l'année). En parallèle, la subvention DRAAF pour le salaire de Gabi a été notée comme obtenue entièrement (20000€) alors que seulement un acompte de 6000€ a été obtenu. Finalement, le déficit est à peu près juste, et s'équilibre avec ces deux erreurs qui s'annulent plus ou moins.

A faire Gabi + trésoriers : demander la réalisation de la comptabilité au comptable de septembre à septembre. Prévu pour une réunion avec Mr Christophe AVOCAT (CERFRANCE Peyriac-Miervoies) le lundi 22 novembre à 16h.

5) Présentation du fonctionnement actuel (interne/externe), des rôles et de la restructuration en cours, avec animation pour le plan prévisionnel 2021



FONCTIONNEMENT

• La relation Association-producteurs

- Semences fournies en fonction des idées/disponibilités/envies, peut varier chaque année: réunion pour organiser les semis
- Volonté de prix d'achat défini collectivement, variable (+ différence entre vente du blé ou mouture à façon)

• Gestion de la production

- Engagement pour une farine de qualité (moulins Astrié)
- Stockage et tri à Sales, différents lieux de mouture (3 moulins)

Remarque : comme ces types de fonctionnements sont illégaux (nécessité de passer par un organisme stockeur, pas le droit d'acheter directement du blé à des paysans), il est nécessaire de se prémunir pour tout contrôle. Il faudra prévoir dans l'année qui vient de travailler sur le statut de mouture à façon, et se trouver un schéma clair pour se défendre en cas de contrôle. Le RSP a édité une fiche là-dessus. A imprimer pour le moment où nous tableurons sur ce sujet.

Le fonctionnement actuel a émergé lors d'un travail de réflexion de deux réunions, en juin et en juillet 2021. Le but de cette organisation, qui s'apparente à trouver un modèle de gouvernance partagé qui convienne, est de faciliter et fluidifier la prise de décision et allant vers la prise de responsabilités de chacun.

Une conséquence opérationnelle est un changement dans l'organisation des réunions, et une meilleure répartition des thématiques entre les personnes concernées. Jusqu'ici, on essayait de rassembler les avis de tous pour prendre une décision, sur tous les thèmes, ce qui est long, fastidieux, inefficace. La désignation de référents permet aux salariés de savoir à qui s'adresser en cas de doute. Les référents peuvent ne pas avoir la réponse et demander à tous, mais dans la plupart des cas, une discussion avec des référents permet de solutionner le problème, cela a déjà été expérimenté depuis juin/juillet.

FONCTIONNEMENT

● **Gouvernance :**

- Réunions (environ 4 fois à 6 fois par an), décisions prises autour de la table par le CA, pour l'instant seuls adhérents de l'association → une dizaine de personnes

● **Travailleurs sur place :**

- Matthieu → marchés, gestion production de farine en fonction des commandes, répartition du blé entre les moulins
- Gabi → animation, recueil et passage des infos, organisation des réunions, réponse aux sollicitations extérieures, gestion administrative et lien comptable
- Dwezil → réception, tri, étiquetage, suivi qualité des lots, chantiers de bricolage ponctuels
- et Gilles... → ingénieur de la structure et du lieu et réparateur au quotidien + pilier symbolique et là pour orienter l'avenir du moulin (malgré lui, ou pas)

-> Organisés autour d'une réunion hebdomadaire!

Cependant, les référents se posent des questions de légitimité lors de la prise de décision, c'est là tout l'intérêt de faire deux groupes de travail dont l'objectif est de rédiger des chartes : une éthique (valeurs), une liée à la production agricole et au cadre de production agricole des paysans ou paysans-boulangers souhaitant s'engager avec le moulin.

A penser pour la charte :

Même si une des revendications de l'association est de pouvoir permettre à des "petits" de faire du blé malgré des aléas climatiques, des récoltes plus ou moins bonnes... c'est-à-dire de garantir la fourniture de semences et l'achat de céréales à des fermiers qui n'auraient pas les quantités et organisations adaptées à la production pour une coopérative, ce qui les découragerait à faire des céréales et participerait à l'accélération de la disparition de ces cultures dans nos contrées, il ne faut pas non plus que le moulin soit la cible d'opportunismes. Ceci signifie que des vigneron, éleveurs, maraîchers... ayant un ou deux hectares en friches, souhaitant faire du blé 2 ans pour avoir un revenu complémentaire, sans penser aux rotations ou à la qualité des sols, doivent comprendre que ce n'est pas la politique du moulin. Le moulin veut s'inscrire dans la durée avec les producteurs, que ceux-ci soignent leurs terres, que la production de céréales rentre dans un schéma plus global et ne vienne pas combler des terres vides et abandonnées pendant une année ou deux. La définition de rotations minimum ou types dans la charte pourra permettre de fournir un cadre et de sélectionner les volontaires.

FONCTIONNEMENT

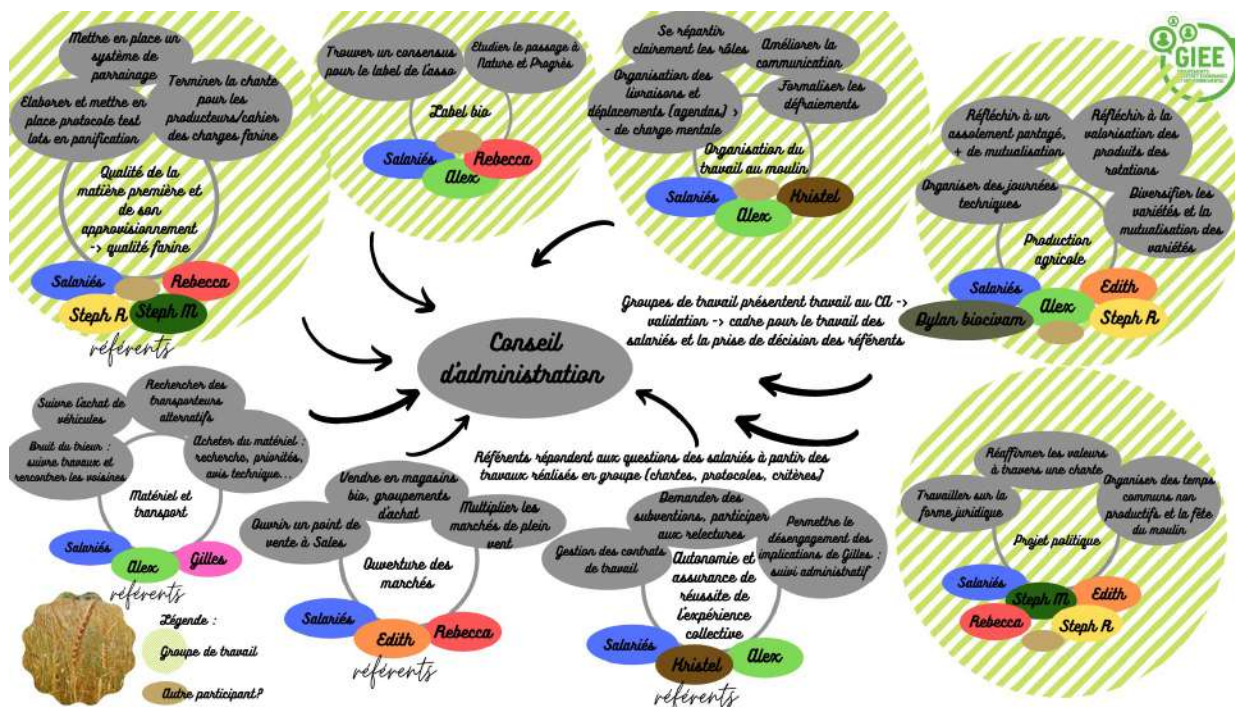
- Mais l'émancipation de Gilles appelle à une meilleure gouvernance partagée, plus rigoureuse et engageante : travaux actuels

- Éléments structurants:

→ chartes (valeurs, production de céréales)

→ documents d'enregistrement et de prévoyance des quantités sur l'année, volonté d'homogénéité de la production de farine pour répondre à la demande des boulangers

→ fonctionnement par "référents" pour répondre aux questions des travailleurs à Sales, qui ne représentent pas le moulin à eux seuls.



Référénts :

Ouverture des marchés :

Proposition d'ouvrir un site, pour des productions comme la farine qui voyagent très bien.
 Proposition de se mettre en lien avec la formation paysan-boulangier.

Matériel et transports:

Pour la prochaine demande de subvention : brosse à blé et décortiqueuse.
 Mutualiser les transports en fonction des différents territoires. Ceci est déjà fait au maximum!
 Cependant, Daniel avait livré du blé au moulin cette année avec l'entreprise Locabenne, peu chère, très flexible (aller dans une ferme récupérer en vrac, dans un autre en big bag et poser par dessus, livrer avec des manoeuvres)
 ... Je profite de ce compte-rendu pour l'écrire ici!

Autonomie et assurance de la réussite de l'expérience collective:

Pas de rajouts ou changements, mais Kristel et Alex ont déjà commencer à endosser leur casquette de référénts pour Dwez, Matthieu et Gabi!

Groupes de travail:

Label bio:

Stéphane Marrou s'est rajouté dans ce groupe de travail.
 Il a été décidé qu'il est possible de vendre du blé bio (suite à demandes), mais tout en mentionnant "consommation animale".

Projet politique :

Pas de rajouts ou changements, mais une date de réunion est à définir pour ce groupe de travail. Gabi se charge de convoquer une réunion, après la réunion charte de production en novembre.

Charte production (qualité de la matière première et de son approvisionnement)

Rajout de Kristel dans ce groupe. **Date de la réunion :** (à faire Gabi: relancer le frama avec les nouveaux motivés pour cette réunion)
 Gabi fournira sa "pré-chartre" qui servira de base, de débroussaillage, pour définir les critères qui seront retenus dans le cadre de la production de céréales et de farine du moulin.

Production agricole

Rajout de Daniel et François dans ce groupe.

Proposition de travailler sur les rotations, de répartir les besoins pour des rotations équilibrées. Pendant la réunion, Daniel avait raconté son expérience de blé deux années de suite. La carie avait profité de cet intensification ponctuelle pour s'exprimer, c'est une belle manifestation de l'importance de ne pas en demander trop à ses terres. En général, les rendements dans l'association sont faibles. La plupart du blé vient du Minervois, il est normal que les rendements soient moindres que ceux du Tarn (plutôt entre 10 et 15 quintaux pour le blé, entre 15 et 28 quintaux pour le seigle). Cependant, il est nécessaire de mieux penser l'intégration de luzerne ou de trèfle dans les rotations. Le trèfle violet géant va restituer à la parcelle davantage de biomasse donc plus de matière organique pour le sol, ce qui est un gros enjeu pour les sols du Minervois. Il se sème aussi à 15/20kg/ha. A propos de l'orge, son intérêt à été rementionné : possible en deuxième paille, moins gourmand en éléments nutritifs comme l'azote, intéressant pour la sécurité alimentaire en milieu sec et très contraignant comme le Minervois! Les tests en panification sont à mettre en place cette année, affaire à suivre avec la réunion organisée en novembre pour échanger à ce sujet et recueillir les envies + parler d'un petit plan d'action, une petite marche à suivre pour aiguiller Gabi qui pourra se charger d'organiser?

6) Animation "les valeurs du moulin"

Cette animation a vocation à servir de "brouillon" pour la charte éthique allant être rédigée par le groupe de travail "projet politique". Trop la tête dans le guidon, dans la gestion du futur, la pensée gestionnaire, on oublie parfois de se rappeler pourquoi on est là, pourquoi pour nous c'est alternatif... Et pourtant, ceux qui participent au fonctionnement du moulin depuis des années sentent une raison d'exister politique et militante du moulin, sans pour autant le revendiquer sous forme d'actes politiquement engagés. Quelles valeurs le moulin défend-il par son existence? Pourquoi être engagé avec cette association? Qu'est-ce qui la différencie du reste?

Projet de société :

- Projet de société
- Opposition par rapport au modèle dominant
- Lutte contre l'agro-industrie
- Echelle humaine
- Représenter une alternative économique et sociale
- C'était le contraire de la facilité, mais la qualité humaine et du produit vaut tellement la peine de se donner un peu de mal
- Ethique : utilisation de la terre, à quelle fin?

Une autre voie possible pour les fermes, prises isolément :

- Autonomie par rapports aux banques, semences, agro-industrie
- Souplesse (dates de livraison, délais)
- Autonomie ferme/meunerie/élevage (va avec projet de société)
- Autonomie paysanne

Qualité de la production, tangible :

- Valeur de qualité avec les boulangers, variétés anciennes
- Je suis venu au moulin grâce aux boulangères de Sales
- Pas de produits chimiques, pas d'OGM, pas d'additifs

Une vocation écologique :

- Des positionnements pour protéger la biodiversité domestique et naturelle
- Travailler avec le vivant
- Conservation des variétés anciennes (va avec voie pour les fermes, projet de société)
- Maintien des semences paysannes, santé

Autre organisation de la production d'aliments et de leur diffusion pour l'alimentation:

- Local
- Développement des produits locaux, proximité
- Réseau de proximité

Valeurs humaines :

Pour le nouveau conseil d'administration, David Wicker est absent et ne souhaite pas se représenter. Les nouveaux membres sont listés ci-dessous et élus à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale présents.

- Alexandre Lasnel
- Trudie Hofstra
- Gilles Iché
- Stéphane Rabiller
- Stéphane Marrou
- Marie Guermeur
- Rebecca Lamboeuf
- Edith Brissiaud
- Kristel Moinet
- Marie Saint Jean

Ces personnes s'engagent à réélire le bureau dans les meilleurs délais, lors d'une réunion téléphonique, au mieux courant du mois de septembre. (*à faire Gabi : rédaction PV AG et déclaration nouveau bureau sur le site dédié – préfecture*)

2) Définition du nombre d'hectares à semer selon "plan farine"

PLAN FARINE

	Mouture à façon		Pour vente	Total
	Mutualisé	Non mutualisé		
Quantité apportée	11,5T	7,3T	62,7T	81T
Quantité dispo (-semences)	16T		52,7T - Blé: 50,48T - Autres: 2,3T	68T



Surproduction: + / Sous production: -		
	Blé	Seigle
Edith	+0,5T	-0,7T
Stéphane	-1,8T	+3,7T
Marie		

Corrigé selon besoins paysans-boulangers qui mutualisent (et dettes du moulin envers eux):
Blé dispo vente : 44.2T
Seigle dispo vente : 0.8T

Besoins annuels des boulangers/pâtisiers (David, Steph M, Rebeca, Sylvain):

Blé 36T
Seigle 2T

Besoins des boutiques:

Blé 3T
Seigle 0.5T

Reste pour marchés:

Blé 6T
Seigle 0T

Suffisant? Si oui → même nombre d'hectares à semer l'année prochaine (110)

Bilan seigle (pros)
 :- **1.6T**

Proposition achat seigle Tarn?

Il a été proposé et décidé à la dernière réunion en juillet 2021 de ne plus parler des quantités de céréales ou de farine en évoquant une quantité globale produite chaque année par le moulin. Par exemple, quand on dit "on se fixe un objectif de production de 50T de farine, ce n'est pas très adapté au fonctionnement du moulin. En effet, si des paysans-boulangers sont plus nombreux une année dans le moulin, et qu'il y a moins d'apports de producteurs, alors on aura autant de céréales disponibles mais beaucoup moins de possibilités à vendre dans des boutiques ou des marchés. Dans cet exemple, si on continue à vendre la même quantité aux boutiques et aux marchés, alors les paysans-boulangers obtiendront moins de farine que ce qu'ils ont apporté en céréales, ce qui n'est pas acceptable.

Il faut comprendre que les paysans-boulangers mutualisent leurs céréales avec les autres céréales; celles qui sont destinées à la vente. Ainsi, il est important que s'ils ont produit une certaine quantité de céréales, il l'aient disponible à n'importe quel moment de l'année. Il est impératif qu'ils ne se retrouvent pas dans une situation où la farine manque, qu'ils ne peuvent plus en avoir alors qu'ils n'ont pas consommé l'équivalent de ce qu'ils ont apporté. Pour ça, il faut tenir une comptabilité matière pour les paysans-boulangers, c'est-à-dire que même si le blé commence à manquer pour les marchés ou les boutiques (qui sont moins prioritaires que les boulangers professionnels), alors il faut avoir en tête de garder de côté des céréales pour les paysans-boulangers, au moins l'équivalent de ce qu'ils ont apporté lors des moissons, si ce n'est plus par rapport à leurs besoins jusqu'à la fin de l'année.

Donc, à partir de maintenant, lors des moissons, il faut considérer l'apport des paysans-boulangers à partir de ceux des paysans. Ensuite, les marchés (ou boutiques, cela n'a pas été débattu encore) sont les moins prioritaires et seront la variable d'ajustement. Cependant, si on veut toujours pouvoir fournir ces deux débouchés, il faut regarder ce que produisent et ont besoin des paysans-boulangers, considérer ça à part, puis regarder ensuite ce qui est disponible à la vente. En fixant des quantités nécessaires pour la vente, on peut savoir combien l'ont doit semer à part des paysans-boulangers, et ceci permet de sécuriser la vente des marchés sans risquer d'affecter les professionnels de l'asso.

A partir de l'exemple de cette année, on voit que les paysans-boulangers ont produit parfois trop de blé, ou trop de seigle, parfois pas assez (cas contraire entre Edith et Steph R). Aussi, des calculs préalables ont considéré les dettes de la campagne farine 2020-2021, par exemple Edith a encore du blé à consommer (mais le moulin l'a vendu, donc elle a donc droit à de la farine de cette année en plus de sa production qui lui sont d'office destinés), et Stéphane en a consommé un peu trop. Ceci permet d'ajuster la réelle quantité disponible à la vente. Après avoir listés les besoins des boulangers, puis des boutiques, on voit qu'il ne reste que 6T pour les marchés. Pourtant, Matthieu nous informe que les marchés consomment en moyenne 800kg par mois, donc 9,6T par an. On voit donc que c'est insuffisant. Sans faire attention à ça, et en faisant les marchés toute

l'année, on peut donc risquer que les paysans-boulangers ou boulangers soient à cours de farine, ce qui n'est pas souhaitable.

A partir de ce constat, deux actions à mener :

- Semer un peu plus au niveau des producteurs de céréales non boulangers pour assurer la vente aux marchés pour la campagne farine 2022-2023 (5ha en plus → 115ha en tout).
- Se procurer environ 3 à 5T de blé en plus pour assurer la vente pour la campagne farine 2021-2022. (OK, 7T de blé de Bernard Poujade qui arrivent dans un mois, je viens d'être au courant, il ne pensait pas récolter à cause de la verse donc j'avais complètement mis ça de côté, en fait tout s'est bien passé!)

Le cas du seigle:

En fait, le seigle dont Kristel a parlé pendant la réunion n'est pas une variété ancienne mais une variété obtenue par Caussade semences en 2010, "un des meilleurs hybrides". Nous ne souhaitons pas l'acheter. Nous avons une proposition de seigle dans le Tarn mais c'est aussi une variété bio certifiée (voisin de Philippe Maffre). Nous n'allons pas l'acheter non plus. Comme nous en avons assez pour semer et commencer la saison de farine, il n'y a pas tant d'urgence et prendre tout ce qui vient parce que nous n'avons pas le temps. Donc nous continuons à chercher du seigle variétés anciennes.

Gabi a appelé un des successeurs de Daniel Coutarel (Benoît) → sa récolte est trop faible et moche (échaudés...), il en cherche donc aussi. Il a une idée de quelqu'un qui en a en variétés anciennes, il me rappelle s'il y en a davantage de dispo.

Gabi a demandé à Kristel une liste de contacts et les appelle quand petit moment tout au long de la semaine.

3) Répartition des variétés par producteur

Variétés	Barbu de Lacau ne	Blade tte	Caste Inau- de- Mont mirail	Khora san	Barbu Rouss ilion	Popul ation Mine rvois	Roug e de Bord eaux	Méla nque Larro que	RDB + pop Mine rvois	Méla nge Tarn- et- Garo nne	RDB + Blade tte	RDB + Blade tte + Khora san	Seigle	Tritic ale	Méla nge Jéro me Caray ol	Méla nge Trézi ers	
Noms + surface	Alex 1ha	Alain 10ha	Alex 1ha	Edith 3ha	Steph 1ha	Gilles 2ha	Berna rd Moni n 7ha	Alex 1ha	Sylvai n 2ha	Gilles 5ha	Alex 5ha	Franç ois Majo rel 2,8ha	Steph R 2ha	Steph 1ha	Steph R 1ha	Fifi 0,5ha	
	Sébas tien Bard 3,5ha	José 5ha		Alex 2ha	Alex 1ha		Alain Dallet 5ha	Berna rd Moni n 2ha					Edith 3ha				
	Maffre 1ha			Sylvai n 3ha	Sylvai n 1ha		Gilles l 30ha										
							Alex 8ha										
							Sylvai n 2ha										
							S Bard 5,5ha										
							José 5ha										
ha	5,5	15	1	8	3	2	43,75	3	2	5	5	2,8	5	1	1	0,5	121,1
T	3,5	10,5	0,7	5,6	2,1	1,4	62,5	2,1	1,4	3,5	3,5	1,96	3,5	0,7	0,7	0,35	84,77

Pour l'instant : 121ha de prévus semés dont 112ha de blé (sans compter ceux qui ne mutualisent pas : Lara & Andréa, Coop Narbonne et Roselaine Andringa) avec :

11 agriculteurs apporteurs

5 en mouture à façon

Avec un rendement à 7 qtx/ha → 79T de blé - 12T semences = 67T de blé

Les boulangers + les marchés et les boutiques ont donc besoin de 50T de blé.

Cette année, les paysans-boulangers qui mutualisent (Steph R et Edith) :

Steph a besoin de 6T et il va en produire que 2T = -4

Edith a besoin de 6T elle va en produire 6T = 0T

Bilan PB = besoin de 4T de blé

Prévision de blé dispo à vendre après moissons 2022 : 67-4=63T (donc 13T de plus que les besoins actuels)

Sachant que pour l'instant, au 17/09/2021, voici l'état des lieux des recherches d'autres blés :

Barbu du Roussillon : François Caizergues ok pour plus d'un ha, regarde combien

Mélange Tréziers : Jean-Jacques Matthieu récupéré 50kg et Michel-Carol Patin ok pour 50kg, *quelqu'un motivé pour mélanger et faire un demi ha? → Fifi copain de Gillou!*

Touselle : François Caizergues ok pour plus d'un ha, regarde combien

Le groupe matière première ajoute qu'il faut s'arrêter là, c'est largement suffisant!

4) Programmes de multiplication variétés anciennes

MULTIPLICATION ?

Actualités

Réunion sur l'orge → partage d'expérience(s) et l'identification d'éventuels besoins pour avancer sur ce thème qui nous intéresse!

Multiplication du Rieti + Blé d'Angles + Rouairoux à Sales (blés de montagne, climat humide et frais)

Idées?

Autres

Tableau des semences que l'on peut avoir si motivations!

	Quoi?	Qui l'a?	Département d'origine	Qui au moulin?	Combien de kg?
Blé tendre	Magali/Blé de Noé	Jérôme Carayol Jérôme Carayol (anciennement donné par Michel Costado) : 0663649146	Tarn		
	Mélange Tréziers	Biocivam de l'Aude (Dylan)	Aude		
		De Soos	Aude (Laure-Minervois)		
	Barbu du Roussillon	Pierre Espejo (PO)			
	Gentile Rosso	Thomas Gros	Tarn (Graulhet)		
Poulard	Pétanielle	Daniel Larroque			

Deux autres possibilités de variétés anciennes à récupérer :

Bidi 17, blé dur

Touselle, blé tendre, Henri Fertet

Plus grosses quantités pour le mélange Tréziers (la piste BioCivam n'a ici que 30kg) → Michel-Carol Patin ou ...

Si on commence à se lancer là-dedans, être actif dans la recherche/l'échange de variétés anciennes, il serait intéressant qu'on prenne une adhésions au RSP et à Pétanielle (*fait Gabi : contacté les deux structures pour avoir le RIB et les bulletins d'adhésion → en cours*)

5) Protocole carie

Les analyses se perpétuent cette année et sont à envoyer au plus vite. Le délais est de deux semaines. Gabi essaye de prévenir Dwez et Matthieu pour préparer le colis au début de la semaine du 20 septembre. Il y a donc une semaine pour rapatrier le rouge de bordeaux de Sébastien Bard (Cestayrols, Tarn), les Rouge de Bordeaux et Mélange Tarn-et-Garonne de Philippe Maffre (Montans, Tarn) pour avoir tous les lots disponibles au moulin et préparer le colis pour biova (*à faire Gabi: appeler Léo, organiser le trajet*)

"Le blé tendre est concerné, mais également ses apparentés, à des degrés divers: épeautre, engrain, blé dur, triticale" (Source : http://itab.asso.fr/programmes/carie-ble.php?request_temp=carie).

Donc Khorasan et envoyer aux analyses traiter aussi!

Les producteurs devront cette année prévenir Matthieu de leur venue (une à deux semaines avant) pour traiter les semences dans la bétonnière dédiée à cet effet avec :

- le vinaigre nécessaire (1L de vinaigre à 8% d'acide acétique + 1L d'eau pour 100kg de grains)
- leur chéquier pour la participation aux frais biova (€ totaux/nb de semeurs)
- de quoi repartir avec les semences, à part autre organisation prévue.

Autre idée, proposée par José : faire venir SOCOPA, société avec trieur ambulant (optique) qui trie et traite les semences au vinaigre. Par contre, tout doit être prêt lors de la venue de la machine, ce qui demande plusieurs journées de préparation (big bag étiquetés, facilement préhensibles, contenance à trier en fonction des quantités à semer)... *(à faire Gabi: appeler SOCOPA, voir la réalisabilité, le prix, les dates dispo, si OK préparer toutes les infos quantités+variétés et les transmettre à Dwez et Matthieu qui seront présents (au moins Matthieu) pour préparer le terrain au moulin)*

Autre point sanitaire : cette année, depuis très longtemps si ce n'est la première fois, nous sommes envahis par les charançons. Deux raisons :

- les charançons viennent des big bag du blé du Gers (Trésor Gascon), qui ne sont pas des producteurs habituels, et le blé est donc passé par un autre lieu de stockage avant d'arriver ici (transfert de charançons!)
- les blés des moissons 2020 ont été entreposés à côté des blés des moissons de 2021. Normalement, il faut faire un vide sanitaire d'un mois avant d'accueillir les nouvelles moissons. Nous avons des containers faits pour ça. *A faire : l'année prochaine, + de rigueur à avoir là-dessus!! Et de suite, séparation des big bag, surveillance des lots.*



CR de l'AG du 25/06/2022

Présents : Gilles Montois, Alexandre Lasnel, Gabi Pajan, Rebeca Lamboeuf, Trudie Hofstra, Pascal Coinaud, Edith Brissiaud, Kristel Moinet, Stéphane Marrou, Matthieu Chevée

Ordre du jour :

- 1) Adhésions en retard, tour de table
- 2) Petits trucs rapides
- 3) Présentation rapide de l'association, du CA et bureau actuel
- 4) CR campagne farine 2021-2022
- 5) Rapports moral et d'activités 2021 - 2022
- 6) Validation comptes 2021 (Steph/Gabi)
- 7) Plan prévisionnel 2022-2023 (participatif)
- 8) Budget prévisionnel 2022 (Gabi)
- 9) Signature charte et règlement intérieur

1) Adhésions en retard, tour de table

1) ADHÉSIONS, TOUR DE TABLE

Adhérents:

ANNEE 2022									
février 2021	BRISSIAUD	Edith						Membre du CA	50
09/03/2022	LASNEL	Alex						Membre du CA	50 Virement
12/03/2022	BONNIN	Bernard						Producteur non ac	50 Virement
20/03/2022	CIRY CATTANEI	David						Producteur non ac	50 Chèque (de 68€ avec autre chose)
17/03/2022	BARA	Sylvaine						Consommateur no	10 Virement
28/03/2022	BARD	Sebastien						Producteur non ac	50 Virement
04/04/2022	CABARET	Luc	GAEC SACRECOEUR					Producteur non ac	50 Virement
08/03/2022	MAFFRE	Philippe & Sylvie	Bois Moisset					Producteur non ac	50 Chèque
15/03/2022	Biominevois							Consommateur no	50 Chèque
15/03/2022	LABENE	Rémy						Producteur non ac	50 Chèque
	POUJADE	Bernard						Producteur non ac	50 Chèque
10/03/2022	L'arbre à pains	Boris Legrand	Pezenas					Consommateur no	50 Virement
14/06/2022	MOINET	Kristel						Membre du CA	50 Chèque

Adhésions manquantes:

Stéphane Rabiller	Trudie Hofstra	
Marie Saint Jean	La 5e saison	900€ :)
Dallet Alain (Ulysse Chevallier)	Roselaine Andringa	
David Wicker	Robert Paradisi	
Nicolas Darzacq	L'epicerie Verte	
Rebeca Lamboeuf	Gilles Iche	
M'y vrac Beziers	Lara Tonolli	
Stéphane Marrou	Autour du Fournil - Florian	
	Bois Bas	
	Tante Henriette	

Stéphane va adhérer rapidement.

Rebeca a donné un chèque.

Chacun doit bien remplir le document d'adhésion qui est envoyé avec la demande d'adhésion par Gabi par mail ; car il faut justifier au comptable chaque entrée d'argent avec un document, même les adhésions.

Tante Henriette (coupé sur le bas de la diapo) → peut-être que les papiers n'ont pas été envoyés, Gabi renvoie.

Du côté des producteurs : on paiera les céréales une fois qu'ils seront adhérents. C'est écrit dans le règlement intérieur, le rappeler.

2) Petits trucs rapides

- Les voisines :

Elles ont appelé Rebecca à nouveau. Elles continuent à se plaindre et demandent que

quelque chose soit fait. La nature du bruit gêne plus que le volume du bruit. En effet, les décibels mesurés sont inférieurs à ceux de la législation, donc nous ne pouvons pas être accusés de cela, mais elles peuvent utiliser d'autres moyens pour faire pression (menaces actuelles), par exemple liés au code du travail, ou à la répression des fraudes pour des machines non aux normes etc.

Un dernier effort sera fait, en une ou deux étapes si la première ne suffit pas :

1. Faire d'abord des essais avec des matériaux d'isolation (couettes...) pour amortir le bruit. Il y a ce qu'il faut à Sales. On va essayer que cela fonctionne pour ces moissons.
2. Si cela ne suffit pas : après les moissons, des travaux seront entrepris. Daniel Coutarel propose que la sortie de la soufflerie soit déplacée à l'opposé de leur maison, en passant sur le toit mais il faut créer un accès sur le toit et sécuriser, en cours au départ du magasin + rallonger le manchon.

=> Rebecca : prévoir une réunion avec elles, où on va les voir à plusieurs en tant que moulin. On leur explique ce qui a déjà été fait et notre dernière option, celle en deux temps proposée juste au-dessus. Ce sera le 9 en fin d'après-midi, (17h?) à Azillanet. Avec CR écrit, à faire signer, car ce sont des procédurières. Actuellement, elles ne reconnaissent pas ce qui a déjà été fait (isolation de la soufflerie + changement de sortie pour le trieur), donc si nos modifications ne leur conviennent pas, il faut prévoir le risque d'être accusés de n'avoir rien fait.

=> Gabi : se renseigner sur la législation, sur ce qu'elles pourraient utiliser pour aller jusqu'au bout de la démarche.

=> Dwez : avec les mesures des décibels, bien noter avant et après pour chaque travaux allant être entrepris à partir d'aujourd'hui.

- Mail remerciement fête et crowdfunding :

Gabi l'envoie au CA + personnes présentes ce jour pour relecture.

3) Présentation rapide de l'association, du CA et bureau actuel

3) COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

Elus à l'AG du 12/09/2021 :
Encore 1 an de mandat

CA :

- Alexandre Lasnel
- Trudie Hofstra
- Gilles Iché
- Stéphane Rabiller
- Stéphane Marrou
- Marie Guermeur
- Rebecca Lamboeuf
- Edith Brissiaud
- Kristel Moinet
- Marie Saint Jean

Bureau :

Co-présidents : Stéphane Rabiller,
Alexandre Lasnel

Secrétaire : Trudie Hofstra

Co-trésoriers : Stéphane Marrou, Edith
Brissiaud, Marie Saint Jean et Marie
Guermeur

Bon à savoir : "clients":

14 paysans, 6 paysans-boulangers & mouture à façon, 9 boulangers,
1 communauté de communes, 1 crèche, 3 restaurants, 1 traiteur, 2
sympathisants multiplicateurs non paysans, 7 boutiques, 1
groupement d'achat

Il n'y avait pas de personne non déjà membre active ou n'ayant pas participé à des activités de l'association, donc nous n'avons pas représenté l'association.

Pas de réélection nécessaire : nous ne sommes qu'à un an de mandat du CA.

Par contre, nous avons reprécisé les bénéficiaire de l'asso, qui grandissent toujours un peu plus.

Il est possible de rajouter à cette liste : 7 marchés.

4) CR campagne farine 2021-2022

4) 5) RAPPORT 2021 & CR CAMPAGNE FARINE

	Blé	Orge panifiable	Seigle	Blé dur	Sarrasin	Pois-chiche	Barbu de Lacaune	TOTAL
Céréales après moissons	70 (Manque stock restes 2020-2021)	3,1	3428	4,5	757	1,5	2625+940 =3365	80
Hors (NM MAF + semences)	50	2,7	2,9	3,5	700	1		
		24T -> 6 mois = 4T blé/mois, 2.8T farine/mois						
Céréales fin janvier (+6 mois) HORS NM MAF	26	3,1		2,2	0,5	1	550	34
Céréales 22/06	7,7 hors MAF?	OK	OK car restes de MAF	0,150	0,160	OK	160+940 =1100	10/11T
		4 mois: 18T = 4.5T blé/mois= 3.2T farine/mois		Reste 8T/2mois = 4T blé/mois				

Réunion du 02/03/2022 : environ 50% restants à +6 mois

Sur 80T de céréales reçues au moulin aux moissons 2021, 50T sont du blé et sont destinés à la mouture pour vendre la farine (hors blé non mutualisé et moutures à façon). Nous avons vu lors de la réunion du 02/03/2022 à Azillanet qu'il restait 26T de blé fin **FEVRIER (et non fin janvier)**, 34T de céréales en tout. C'est environ 40T au 31/12/2021, soit deux mois avant (donnée transmise aux comptables)

Si on commence à compter les quantités utilisées par mois en août pour savoir comment évoluent les stocks (car on commence à en incorporer en août), il faut rajouter dans les stocks les céréales de l'année précédente qui continuent à être moulues. Cela n'a pas été fait ici, nous regardons que les céréales entrées au moulin pour les dernières moissons, donc nous pouvons commencer à compter en septembre. Nous oublions donc l'utilisation de ces céréales en août, mais comme même en septembre il reste des céréales de l'année précédente dans le mélange, on compte à partir de septembre au lieu de compter 50 % dans le mélange en août et 50% en septembre...

Cela correspond bien à 6 mois, donc même avec l'erreur mentionnée en rouge juste au-dessus, nous retombons finalement sur les 6 mois de la diaporama.

En 6 mois, donc de septembre 2021 à fin février 2022, 24 T de blé ont été utilisées. Cela correspond à 4T de blé/mois, 2,8T de farine/mois (hors mouture à façon).

Aujourd'hui, il reste 7,7T de blé (hors mouture à façon), donc de février à juin 2022, 4,5T de blé/mois ont été utilisés, et 3,2T de farine/mois ont été produites (légère accélération). Il reste juillet et août 2022, avec environ 8T, donc 4T de blé/mois et 2,8T de farine/mois. On retombe sur la moyenne de septembre 2021 à février 2022, cela est OK car il y aura les vacances et moins de consommation de farine.

Si l'on additionne ces productions mensuelles, nous obtenons 35,2T de farine de blé produite. A cela s'ajoutent le sarrasin, le seigle, le pois-chiche, le barbu de Lacaune qui est comptabilisé à côté, l'orge, le blé dur: environ 14T, soit 10T de farine. Il va y avoir des restes, disons 8T de farine avant fin août 2022.

A cela s'ajoutent les lots non mutualisés en mouture à façon : 8T, soit 5,6T de farine. Donc $35,2+8+5,6 = 48,8T$ de farine produite pour cette campagne ?

Grossièrement, nous avons récolté 84T de céréales, 15T sont parties en semences → 69T de céréales se transforment = 48,3T de farine avec un rendement moyen à 70 %.

Du côté des comptes 2022 :

Production 2022 (en T) :

Janvier : 2000 (un moulin en réparation)

Février : 3300

Mars : 4922 - satellites 1425

Avril : 3353 - satellites 450

Mai : 3239 - satellites 600

Juin : 2193 au 21/06 - satellites 500

Hors mouture à façon : ce que Steph et Edith gardent n'apparaît pas ici

Correspond bien à 40T/an de farine produite hors mouture à façon, environ 50T en tout

- En moyenne 3,3T/mois (correspond à la variation de stocks de 18 T)

3300kg/mois * 1.7 €/kg = 5610€/mois censés rentrer

Entrées d'argent 2022 espèces + chèques + virement :

Janvier : 2798.68€

Février : 4701,89€

Mars : 3498.59€

Avril : 5896.55€

Mai : 3870.8€

Moy : 4153€/mois (+700/800€ Matthieu + essence) = 5000€ d'entrées/mois

Ne correspond pas exactement

5000€*12mois

=60000€/an

Attention : par rapport à la diapo présentée à la réunion, une erreur a été rectifiée. Tout correspondait, mais les 3,3T de farine/mois avaient été multipliées par 1,5 et non 1,7. Là, à 1,7€/kg, on retombe sur de l'argent manquant.

Par contre, cette moyenne de production de 3,3T/mois correspond bien à la variation de stock de 18T que l'on observait de février à juin 2022. Cela correspond bien à 40T/an de farine hors mouture à façon également.

Au niveau financier, on observe un décalage (qui pourrait même être quelque peu majoré, car ici on ne considère pas qu'une partie, environ 10 %, est vendu 2€/kg au moins aux marchés. Donc on devrait plutôt avoir environ 5800€ d'entrées/mois...

On observe de janvier à mai une moyenne de 4153€ d'entrées sur le compte par mois (mouture à façon comprise, nous n'avons pas le détail), soit d'entrées réelles de 5000€ (avec des sorties caisses régulières de 500€ Matthieu, 300€ essence). Peut-être que la différence vient des fournitures, parfois blé ou autres petites factures (sacs krafts...) qui sont payées avec la caisse et donc qui n'apparaissent pas avec cette manière de calculer. Pour être plus précis, il faudrait reprendre le cahier de caisse pour voir réellement combien est entré par mois.

5000€*12=60000€, ordre d'idée du chiffre d'affaire.

1.3. Théoriquement, sur l'année 2021-2022 :

Mouture à façon

- Produit par PB :

19,5T (semences retirées)*0,40€/kg
=7760€

Tot MAF = 7760€

Pour vente

- 50T dispos (semences retirées)

= 35T farine*1,5€/kg

= 52500€

Rectification :

Gain d'argent par tonne de farine produite (hors charges...)

1T farine = 1T blé + 30% d'1T
=700€+(0.3*700€)
=910€

1T farine vendue 1000kg=1.7€/kg=1700€

1700-910=**790€**

→ Chiffre d'affaire :

- Farine 7760€+52500€ = 60260€

64260€

- Son (0,30€/kg pour 15T) = 4000€

5335€/mois - 500€/mois = 4850€/mois

Non considérés 500€ son - dans ?

Exemple production 60T de farine
→ rachat 14T de blé :

700€/T blé donc 100€/T farine
1500€-1000€ gain 500€/T de farine produite (sans charges...)

500€*10 = 5000€

= 416€/mois sur 1 an ou 800€/mois sur 6 mois

Demande de produire sur 1 an 800kg de blé plus par mois
Ou 1,6T par mois sur 6 mois

5260€/mois

En tout cas, si l'on reprend une diapo utilisée à la réunion précédente du 2 mars 2022, on retombe sur 60000€ de chiffre d'affaire due uniquement à la vente et à la prestation de mouture de farine.

Avec les chiffres d'entrées d'argent depuis janvier mentionnée juste auparavant, on devrait atteindre ces 60000€ de chiffre d'affaire en 2022 (5000€/mois d'entrées, en moyenne).

Petite info utile pour la suite du raisonnement, et rectification par rapport au 2 mars : une T de farine produite nous rapporte 790€.

6) Validation comptes 2021

6) mais en 2021...

Janvier : 375€
Février : 49704€
Mars : 1863.43€
Avril : 3134€
Mai : 4081.14
Juin : 853.5€
Juillet : 2393.78€
Août : 2758,72€
Septembre : 1800€
Octobre : 1800€
Novembre : 5003€
Décembre : 4005€

Moyenne 2750€ * 12mois = 33000€

stock qui n'avait pas encore été payé

Résultat du comptable plus précis:	
35514€ de chiffre d'affaire	avec ttes subs
50709€ avec subventions	65500€
Achat de céréales 62000€	
Charges tout compris : 93950€	
Résultat : -43000€	-28450€

Comment peut-on acheter 62000€ de céréales en 2021 et n'avoir que 47250€ de recettes théoriques à percevoir?
Car elle a considéré toutes les factures d'achat de blé, pas que celles qui sont payées
-> Il reste 40 à vendre en 2022 "sans plus rien payer" = 42000€ à percevoir avant juillet 2022

Là, marge de 20000€

Correspond à 5000€/mois de janvier jusqu'à août

20T de blé en stock au 01/01/2021 + 18T achat mars + 62T juillet - 15T semences - 40T stock 01/01/22= 45T de blé hors MAF = 31T de farine -> 47250€ à 1.5€/kg

Il manque 11500€ (47000-35500=11500), ce qui correspond à peu près aux recettes générées qui ne rentrent pas sur le compte (500€ Matthieu + 200€ essence =8400€)

donc récupérer l'année pro=18000€? ou pas car on va répréter des semences?

Cette diapo avait été créée pour faciliter la lecture du compte de résultat, mais voilà les conclusions :

Le rapport du comptable indique un résultat de -43000€. Cependant, la comptable nous

indique bien que cela ne correspond pas vraiment à la réalité : elle n'a pas pris en compte une partie des subventions (15000€), donc déjà en les prenant en compte le résultat est de -28000€ (moins pire).

Ensuite, elle a comptabilisé dans les 62000€ d'achats toutes les factures reçues lors des moissons 2021, alors qu'elles sont payées jusqu'à juin de l'année suivante. Ainsi, elle a comptabilisé toutes ces céréales payées avant décembre 2021 alors que l'argent de la vente de la farine n'apparaît pas en face, puisque lui arrive jusqu'à août 2022. Comme il y avait 40T de céréales en stock au 31/12/2021, il reste plus de 45000€ à percevoir « sans rien à payer » avant août 2022, si l'on raisonne comme elle, car toutes les factures d'achat de céréales sont associées à 2021.

Tout ça pour dire que son résultat ne représente pas la réalité. Par contre, nous avons eu besoin de 20000€ de Gilles pour payer les producteurs, on voit bien que cela représente un déficit et que ce n'est pas normal !

Le problème persiste. Analysons ces 35000€ de chiffre d'affaire.

L'année dernière : 20T de blé en stock au 01/01/2021 + 18T achat mars + 62T juillet - 15T semences - 40T stock 01/01/22 = 45T de blé hors MAF = 31T de farine -> 47250€ à 1.5€/kg

Ces 62T indiquées sont bien HORS MAF. Il devrait donc y avoir un minimum, même avec l'ancien prix de la farine, de 47000€ de chiffre d'affaire.

Il faut encore compter $800 \times 12 = 9600€$ qui n'apparaissent pas car partent de la caisse.

$47000 - 35500 = 11500$, on retombe à peu près sur ce qui manque.

Toujours des incompréhensions quand même, à analyser de plus près avec quelqu'un qui s'y connaît mieux... ? → Demander une aide extérieure pour analyser les comptes, mais gratuite au vu de la situation. DLA ? Ruche associative ?

7) Budget 2022

D'abord, pour se faire plaisir:

Fête du moulin : 1400€ de bénéfices

Financement participatif : 580 helloasso + 630 fête + 500 groupement d'achat = 1710€

Trudie et Gabi vont reprendre le budget de manière plus fine pour prévoir ce qui va se passer fin 2022 et 2023. Aussi, pour avoir un tableau plus fiable et pouvoir rapidement voir ce qui est possible ou non pour les prochaines embauches, en rentrant le montant des coûts des salaires et en regardant si cela dépasse les recettes. Avant le 28/06 (départ en vacances de Trudie). On vous enverra les budgets actualisés plus tard, même si un budget et des camemberts de répartition des recettes et charges avaient été faits ici. Mais il reste sûrement des erreurs, des précisions à apporter : on y retravaille !

Attention ! Rajouter la vente de son dans le budget prévisionnel. Différencier vente aux particuliers et vente aux professionnels.

=> En général, on souhaite avoir un suivi mensuel entre en haut et en bas, pour pouvoir tirer la sonnette d'alarme plus rapidement. Avec un mail récap', chaque mois.

Ce serait le travail de Rita, remettre ça au propre, le soir, environ 1h/j.

Il est demandé à Matthieu de mettre en place :

production de :
farine/semaine
son/semaine

Evolution de la production et
modèle économique à
réfléchir avec évolution
ressources humaines

Suivre les ventes de son et de triures sur un tableau

Avoir un cahier de commande différent du cahier de téléphone

Suivi des ventes et des marchés/semaine

Sauf que : Matthieu veut être embauché, ça y est ! (ouverture du cidre)

Donc son salaire va coûter beaucoup plus cher à l'association, ce n'est pas sûr qu'il soit possible de sortir un salaire pour Rita. Dans ce cas, Edith se propose pour jouer ce rôle de mettre au propre toutes ces données une fois toutes les deux semaines avec Matthieu, mais qui doit donc quand même tenir des enregistrements beaucoup plus clairs, réguliers et rigoureux.

→ Gabi demande au comptable, avec les infos que Rita a transmises à Gabi, si elle est éligible au contrat aidé et combien elle coûterait.

→ Rencontrer Rita : Alex/Kristel/Steph M. Voir son profil et nos besoins

Fiche de poste à détailler pour la réunion, mais déjà prêtes depuis la dernière réunion CA chez Alex.

Si Rita veut bien faire de l'animation, elle pourrait avoir le poste remplaçant de Gabi (avec une mission recherche de subvention) avec également 1h/j pour la mise au propre des données de compta matière mentionnées plus haut.

Gabi pourrait continuer jusqu'en décembre, en bénévole, pour l'accompagner et faire ensemble avant de se retirer.

Poste de Dwez : pas trop d'intérêt en l'état, sauf pour les 2 mois d'été. Il n'a pas assez de consignes donc ne lance pas des chantiers.

=> Alex/Steph/Kristel 6 juillet 17h : réunion pour parler de ça, préciser possibilités avec Rita, Matthieu. Dwez doit être présent, Gabi l'en informe.

Moyens de rentabiliser la situation économique du moulin :

- **produire +, sachant que l'on gagne 710€/T.**

- **Améliorer les rendements :**

Prévoir un système de mouillage à Sales et chez Edith.. Voir avec Dwez. Kristel lui donne des numéros.

Edith va mieux enregistrer les rendements. Le mouillage n'est pas vraiment possible avec son installation, c'est trop de travail et pour l'instant c'est mal mis en place, pas adapté.

Mais Matthieu avait déjà essayé, avec différents % de mouillage, on gagnait 1 % de rendement..

C'est aussi une orga du travail complètement différente avec le mouillage, cela n'a pas l'air très réalisable en l'état. Il faudrait modifier le poste de travail, mais ce n'est pas tellement retenu comme un changement primordial à mettre en place.

PLUTÔT : Il faut repiquer les meules à Sales. Matthieu va appeler Philippe pour le faire à Sales.

Prévoir une visite par an pour savoir si le moulin est bien entretenu.

=> Kristel : Organisation d'une formation niveau avancé chez Edith avec 6 meuniers max, pour apprendre à régler et entretenir un minimum son moulin.

=> Edith et Mathieu : Prévoir un calcul des rendements plus strict et plus régulier. Pas besoin de faire la méthode du livre pour voir le rendement sur 1kg, ni de peser les sacs de

blé, seulement faire l'opération : farine/(farine+son)

7) PLAN PRÉVISIONNEL 2022-2023

En 2021 105ha semés (110 l'année précédente), avec de meilleurs rendements en prévision

Donc juillet 2022 :

130T prévues, estimations modifiées avec ceux qui pensent plutôt récolter 20 qtx/ha que 10 qtx/ha

Avec 15T de semences : 115T pour production de farine : 86T de farine?!

Découpées en 15/16T mouture à façon

60T farine à vendre

Activités :

- Embauche Rita, démarches contrat, comptables, RDV avec elle pour discuter fiche de poste : Gabi + Steph M + Kristel + Alex
 - Brosse à blé : suivi subvention (obtention solde) + réalisation : Gabi, Dwez (Léo Serre)
 - Visite technique blé asso légumineuses (orga Biocivam/MDP) : juillet?
 - Voyage Méjean semaine 20 septembre?
 - Depart Gabi : décisions?
-

Nous n'avons pas eu le temps d'aborder cette partie. Nous avons déjà discuté certains points, mais nous n'avons pas pu parler des prochaines activités, notamment les visites techniques que Gabi voulait organiser. A voir, par mail !

Annexe 4 : plan d'action de la reprise en collectif de l'association

ACTIONS N°1 PILOTAGE DU PROJET ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTION COLLECTIVE pour les parties production céréales et farines°:

Contenu de l'action :

	Objectifs opérationnels	Contenu de l'action	Comment? (phase/étapes) Avec quoi? (ressources mobilisées)	Quand ? (dates réalisat°)
ASSURER LA QUALITE ET LA QUANTITE DE LA MATIERE PREMIERE	Fidéliser le réseau de producteurs existant	Organiser une réunion annuelle avec producteurs	Invitations 1 réunion annuelle pour échanger sur les besoins en variétés	Chaque année avant les semis de l'automne
	Elargir le réseau de producteurs	Identifier les fournisseurs potentiels	Compléter la liste des céréaliers apporteurs avec les fournisseurs potentiels	Régulièrement tout au long du projet
		Développer le réseau de fournisseurs	Aller à la réunion des meuniers Astrié Faire jouer les relations des producteurs actuels. Voir avec porteurs projet Bio du Biocivam 11	Régulièrement tout au long du projet
	Assurer la qualité et la diversité des céréales produites pour la filière	Elaborer une charte de qualité pour les producteurs céréaliers bio intégrant la filière	Faire une pré-charte. la compléter après la réunion annuelle 2020 avec les céréaliers Inclure grille de paiement des blés qui prend en compte le rendement	2019 et 2021
		Echanger les connaissances entre producteurs	Mettre en place un système de parrainage entre anciens en nouveaux Visites mutuelles régulière	Régulièrement tout au long du projet
Assurer la qualité du stockage et du triage	Avoir un lieu de triage et stockage adapté et centralisé à Sales	Aménager le Moulin de Pomairol à Sales suite à sa rénovation et sa mise aux normes	2019-2020	
ASSURER LA QUALITE et la quantité DES FARINES PRODUITES	Améliorer la stabilité des farines (mais pas leur homogénéité)	Etablir un cahier des charges des farines	Réunion et rédaction	2020
		Définir un mélange pour toute l'année ou au moins pour une longue période	Réunion annuelle après la récolte définir ensemble le mélange selon le stock	Chaque année fin juillet ou début septembre (en même temps que la réunion céréaliers)
		Transmettre les compétences et former les nouveaux paysans-meuniers	Accompagnement des nouveaux meuniers par les anciens Mettre en réseau les paysans-meunier-e-s pour assurer l'approvisionnement des boulangers Visites mutuelles	2019 et après s'il y a de nouveaux candidats
	Augmenter la capacité de mouture	Accompagner l'installation d'un-e 3 ^e paysan-meunier-e	Installation du 3 ^e moulin Conseil et accompagnement	2020-2021

Effets attendus de l'action (que va-t-elle changer ?) :

- Technique de production améliorée, meilleurs rendements, Plus de blés de qualité dont des blés de pays
- Meilleure conservation des céréales, Meilleure visibilité sur les stocks de céréales
- Meilleure cohésion du groupe et des céréaliers plus impliqués dans le projet
- Meilleur taux de rendement mouture selon des espèces de graines moulues
- Augmenter le nombre de céréales valorisées dans le cadre de la filière, le réseau de boulangers fournis et le nombre de consommateurs de pains de la filière

Indicateurs de suivi (qui permettront de vérifier que l'action a bien été réalisée) :

Photos des rencontres et réunions, invitations et comptes rendus (lorsqu'il y en aura)

Indicateurs de résultats (qui permettront d'apprécier l'effet de l'action) :

- Charte de qualité des producteurs signée
- Nombre de céréaliers membres de l'association en début et fin de projet
- Différence des volumes de blé en fonction des variétés et des apporteurs entre le début et la fin du GIEE
- Evolution des rendements moyens des céréaliers
- Augmentation du nombre de céréalier dans le GIEE les deux premières années
- Cahier des charges farines signé
- Nombre de paysans-meuniers approvisionnant la filière en début et fin de GIEE
- Nombre de céréales moulues en début et en fin de GIEE par chaque paysan-meuniers ou meuniers
- Liste des boulangers fournis avec leur volume d'achat de farine en début et en fin de GIEE

ACTIONS N°1 PILOTAGE DU PROJET ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTION COLLECTIVE pour les parties commercialisation et prix justes, cohésion et animation du groupe°:

	Objectifs opérationnels	Quelle action ?	Comment ? (phase/étapes) Avec quoi ? (ressources mobilisées)	Quand ?
ASSURER UN REVENU JUSTE A TOUS LES OPERATEURS SANS TRANSFORMER LE PAIN EN UN PRODUIT DE LUXE	Avoir une visibilité sur le prix du pain	Faire une étude des prix pains bio/conventionnels Analyser le positionnement des pains de la filière avec ceux du marché	Enquête et analyse des prix pratiqués par un.e stagiaire	2019-2020
	Anticiper une augmentation du prix de la farine.	Faire l'étude du prix de revient du pain pour 2 paysans-boulangers et 2 artisans boulangers	Enquête avec l'aide d'un.e stagiaire et de l'outil prix de revient FNAB adapté par le Biocivam 11 Réunion de comparaison et d'analyse des résultats	2019-2020
		Préparer un argumentaire sur le coût du pain	Echange sur les informations communicables	Début 2021
	Mener une réflexion collective pour la réduction des coûts de production	Optimiser les déplacements	Repérer les outils existants (FNAB, Civam...) pouvant aider à l'amélioration de la logistique Collecter les données Réunions pour décider collectivement d'améliorations possibles	2021
		Optimiser le temps de travail de mouture	Etudes de la fonctionnalité des outils de production par des visites des autres meuniers Propositions d'améliorations Recherche de financement ou chantiers collectifs pour les améliorations	2022
	Diminuer les coûts d'approvisionnement pour les matières premières annexes des boulangers	Faire des commandes groupées de fruits secs et sel	Faire connaître les besoins par mail A envisager par le biais de l'association	2020
	Favoriser l'installation de plus de boulangers pour faire des économies d'échelle	Accompagner les boulangers potentiellement intéressés	Visite par les meuniers Inviter les nouveaux boulangers aux réunions	Tous au long du projet
		Journée boulange	Lors de la fête du moulin	2020
	S'imposer des temps communs	voyages d'échanges/ visite d'un partenaire / chantiers collectifs / repas partagé	En fonction des années ou des besoins, s'assurer d'avoir des temps d'échange et de partage qui ne soient pas seulement « productifs »	En faire un par an
	Mettre en œuvre ou participer à des projets non productifs et non lucratifs	Participer à des travaux de recherche participative avec l'INRA	En fonction des opportunités et des attentes des agriculteurs et des chercheurs Participer à une analyse des forces et des faiblesses de notre organisation avec les sociologues de l'INRA Innovation en vue de la capitalisation et du transfert de la démarche	Tout au long du projet Après 3 ans de mise en œuvre : 2022

AMÉLIORER LA GESTION ET LA COMMUNICATION INTERNET				
ENFORCER LA COHESION DU GROUPE ET LE TRAVAIL EN RESEAU				
AMÉLIORER LA GESTION ET LA COMMUNICATION INTERNET	Embaucher du personnel pour le fonctionnement de l'association	Embaucher une personne en charge de l'animation, du suivi administratif de l'association et du projet GIEE Embaucher un « meunier coordinateur »	Rédaction des fiches de poste, Entretiens d'embauches, Contractualisations, Suivi des missions par les administrateurs	2019 Et suivi les années suivantes

Effets attendus de l'action (que va-t-elle changer ?) :

- Diminution du coût de production des boulangers
- Stabilité économique de l'association et des boulangers
- Acteurs de la filière et clients finaux plus conscients de l'ensemble de la filière et de ses enjeux économiques
- Meilleure solidarité face aux difficultés, meilleure stabilité du projet collectif

Indicateurs de suivi (qui permettront de vérifier que l'action a bien été réalisée) :

- Rapport de stage sur le prix du pain et les prix de revient de la filière
- Photos des rencontres et réunions, invitations et comptes rendus (lorsqu'il y en aura)
- Pistes d'amélioration logistique
- Nombre de commandes groupées de produits annexes faits par les boulangers de la filière, dont amandes
- Liste des temps communs « non productifs »

Indicateurs de résultats (qui permettront d'apprécier l'effet de l'action) :

- Prix de revient de la farine et du pain en début et fin de GIEE
- Permanence des membres fondateurs
- Mobilisation de chacun dans les actions

ACTION N°3 : ENREGISTREMENT ET SUIVI DES RESULTATS ET EXPERIENCES DU GIEE RECONNU

Contenu de l'action	Comment? (phase/étapes) Avec quoi? (ressources mobilisées)	Quand ? (dates réalisat°)
Réalisation de diagnostics agroécologiques	Enquête en utilisant les outils à la disposition des GIEE	2019-2020
Relever les rendements	Par téléphone en début de campagne, en	Chaque année

des céréaliers de la filière	fonction des espèces et variétés produites	
Relever les indicateurs de résultats	Par téléphone, lors des réunions, sur base des compte rendus...	Tout au long du projet
Réaliser la fiche de synthèse	en collaboration avec l'INRA	2022

Effets attendus de l'action (que va-t-elle changer ?) :
Capitalisation possible des résultats du projet

Indicateurs de suivi (qui permettront de vérifier que l'action a bien été réalisée) :
Synthèses annuelles rendues par le Biocivam

Indicateurs de résultats (qui permettront d'apprécier l'effet de l'action) :
Synthèse annuelle

ACTION N°4 : APPUI TECHNIQUE COLLECTIF pour la partie production de céréales

Objectifs opérationnels	Contenu de l'action	Comment? (phase/étapes) Avec quoi? (ressources mobilisées)	Quand ? (dates réalisat°)
Fidéliser le réseau de producteurs existant et les nouveaux	Organiser 3 rencontres « bout de champ » sur les exploitations céréalnières pour aborder un sujet technique	Définir 1 responsable/an parmi les adhérents Choisir collectivement un thème et une ferme/an Invitations Journée d'échange technique Compte rendu à transmettre aux autres producteurs	Chaque année en fonction du stade de maturité des cultures et du thème technique à aborder (travail du sol, semis, maladies...)

Effets attendus de l'action (que va-t-elle changer ?) :
Technique de production améliorée, meilleurs rendements (et taux de protéines)
Plus de blés de qualité dont des blés de pays

Indicateurs de suivi (qui permettront de vérifier que l'action a bien été réalisée) :
Photos des rencontres et réunions, invitations et comptes rendus (lorsqu'il y en aura)

Indicateurs de résultats (qui permettront d'apprécier l'effet de l'action) :

- Evolution des rendements moyens des céréaliers
- Augmentation du nombre de céréalier dans le GIEE les deux premières années

ACTION N°5 : COMMUNICATION, TRANSFERT ET DIFFUSION DES RESULTATS ET EXPERIENCES (obligatoire. réaliser au moins une action pendant la durée de l'animation)

Contenu de l'action (en quoi consiste-t-elle ?, préciser les méthodes et les moyens mobilisés par les nombres et les durées de rencontres) :

Objectifs opérationnels	Quelle action ?	Comment ? (phase/étapes) Avec quoi ? (ressources mobilisées)	Quand ? (dates réalisat°)
Renforcer la communication sur la qualité et la traçabilité des farines, ainsi que sur la démarche collective GIEE	Faire un feuillet qui présente l'origine des produits	Sur base des chartes, prévoir des échanges pour une rédaction collective	2021
	Organiser une Fête du moulin avec des ateliers, conférences, journée boulange et concert	Programme Flyer et affiche Four mobile Organisation conférence/concert	Suite à la rénovation du moulin, juin 2020 et éventuellement en fin de projet GIEE en 2025
	Se maintenir informer des avancées de la recherche sur le sujet et les transmettre aux consommateurs finaux	Participer aux réunions de divulgation et inviter des chercheurs à nos événements Transmettre ces informations aux clients des boulangeries	Tout au long du projet

Effets attendus de l'action (que va-t-elle changer ?) :

- Reconnaissance locale du projet collectif
- Augmentation des clients boulangers
- Fidélisation des clients boulangers et consommateurs finaux
- Diffusion du projet GIEE

Indicateurs de suivi (qui permettront de vérifier que l'action a bien été réalisée) :

- Feuillet de présentation de la démarche collective
- Photo et programme de la fête du moulin 2020
- Nombre et occasion de contact avec des projets de recherche sur le thème du GIEE

Indicateurs de résultats (qui permettront d'apprécier l'effet de l'action) :

- Nombre de personnes présentes à la fête du moulin

Livrables

- Feuille de présentation du GIEE
- Fête du moulin en 2020

**Annexes 6 et 7 : charte et règlement intérieur
(versions 2022) de l'association Moulin de Pomairol**



CHARTRE DE LA FILIÈRE FARINE

ASSOCIATION LE MOULIN DE POMAÏROL



L'histoire



En 1995, 2 boulangers et un éleveur s'associent pour acquérir un moulin à meule de pierre des frères Astrié. Ce moulin traditionnel permet de faire une farine de grande qualité, car contrairement au moulin moderne à cylindre plus répandu, il conserve les nutriments et minéraux essentiels. Petit à petit, le réseau grandit : d'autres paysans-boulangers s'y intéressent, et un réseau de particuliers achètent la farine du moulin, bientôt association. Ils souhaitent tous travailler avec des farines bio moulues sur meule de pierre et de plus en plus avec des blés anciens, des blés oubliés volontairement par l'industrie, mais qui pourtant ont un intérêt nutritionnel et gustatif important : barbu, touselle, bladette, rouge de Bordeaux, tous ces blés qui font une farine au goût chaleureux, épicé, beurré... Au champ, au moulin et au fournil les couleurs, odeurs et goûts changent, une petite révolution est en marche...

Aujourd'hui, 25 ans plus tard, une association est née : céréaliers, une quinzaine de paysans, de paysans-meuniers, de paysans-boulangers, d'artisans-boulangers et consommateurs font partie du collectif. L'association possède maintenant 3 meules, réparties entre les différents paysans/meuniers et le siège de l'association, à Sales. Ce projet consiste en l'organisation d'un collectif pour la production locale et solidaire de céréales de variétés de pays, de farines moulues sur meules de pierre et de pains faits au levain. L'objectif est aussi de réfléchir aux moyens de se rapprocher de l'autonomie des paysans et citoyens du monde rural, c'est-à-dire limiter le culte du machinisme et de la technologie, et avoir recours le moins possible aux outils et matériels (végétal, informatique, technique) qui pourraient entraîner des dépendances aux acteurs agro-industriels ou capitalistes.

En 4 ans, le groupe a construit un plan d'action portant sur les axes de production bio de céréales et de farines, sur la promotion de leur initiative, sur la juste rémunération des acteurs de la filière, sur l'amélioration de la gestion et sur la cohésion du groupe. Par ailleurs, le projet prévoit aussi un travail sur une meilleure valorisation des productions issues des rotations soit auprès d'éleveurs bio pour les légumineuses fourragères, soit auprès des consommateurs finaux pour les légumes secs (pois chiche, lentilles...), limitant

ainsi les risques de déficit en azote organique des sols des céréaliers.

Zoom sur les moulins Astrié

André et Pierre Astrié ont passé leur vie à mettre au point ce moulin, aux côtés des paysans soucieux de valoriser les blés paysans à la ferme. Sans outil de transformation, ces blés partiraient dans de longues filières, mélangés et dilués au milieu des blés modernes, avec une farine qui nous revient chère, standardisée, artificiellement dépourvue d'une partie de ses nutriments. Cet outil a donc vocation à permettre à la valeur ajoutée des produits agricoles de rester sur les fermes et dans le milieu rural, aux blés paysans de subsister car leur valorisation est possible, et donc finalement au métier de paysan-boulangier d'exister.

Objectifs de la filière

Cette association a pour but de promouvoir les céréales de **variétés anciennes issues de sélection paysanne (semences paysannes)** et leur transformation, par la mouture, en farine de qualité.

Qu'est-ce qu'une semence paysanne ?

A l'opposé des hybrides F1, OGM, des clones et autres procédés industriels, les semences paysannes sont libres de droits de propriété et sélectionnées de façon naturelle (sélection massale) dans les fermes et les jardins menés en agriculture paysanne, biologique ou biodynamique. Rustiques et peu exigeantes en intrants, elles possèdent aussi une grande diversité génétique (variétés « population ») qui les rend adaptables aux terroirs, aux pratiques paysannes ainsi qu'aux changements climatiques. Elles forment ainsi un des leviers principaux pour assurer la souveraineté alimentaire des populations au sud comme au nord.

Adapté de la définition du RSP

Par son activité, elle participe à la conservation des semences paysannes, dont la gestion collective et partagée porte tout son intérêt face aux risques de pertes si une multitude de réseaux locaux et auto-organisés n'existe pas pour les faire vivre. Finalement, un objectif sous-jacent est de démontrer qu'un système de règles organisant l'action collective et les engagements individuels peut être plus efficace que la propriété privée ou étatique pour faire valoir des modalités d'usage et de partage des ressources communes. Ici, la gestion de la ressource est partagée et décentralisée.

La problématique de l'appropriation du vivant par l'agro-industrie (et de la destruction de la biodiversité cultivée et non-cultivée) et de la perte de pouvoir nourricier paysan en milieu rural justifie cette action d'actualité qu'est la préservation dynamique et partagée des semences paysannes.

A la place d'un paysan relégué au poste d'exécutant, instrument de la filière agroalimentaire, une remise à niveau est nécessaire : les agriculteurs doivent être les acteurs de leurs filières, les protagonistes d'une société alimentaire politiquement défendable. Par le pari qu'une action collective de professionnels et citoyens pour organiser une production sur un territoire donné est possible, cette filière n'est pas juste l'utilisation de variétés anciennes ou la labellisation en Agriculture Biologique. Le fonctionnement interne est directement une proposition de réponse au problème capitaliste que le collectif

dénonce. Cette expérience s'inscrit dans la recherche d'alternatives à un système d'accumulation capitaliste basé sur l'accaparement et la concentration des richesses et des moyens de production.

Cette filière se veut encourager l'autonomie vis-à-vis des processus industriels complexes qui échappent à la maîtrise des citoyens (grosses minoteries...), en défendant l'utilisation des machines élémentaires visant à épargner des travaux pénibles ou aliénants, mais limitant aussi les nuisances écologiques, respectant les propriétés biologiques de la matière première ou le lien au vivant, et préservant l'autonomie de l'utilisateur (utilisation basée sur un savoir-faire transmissible, possibilité d'entretien, de réparation...).

Les prises de décision peuvent se faire à main-levée mais en général, c'est le consensus qui est favorisé.

Ainsi, l'association mène d'autres activités comme s'insérer dans des réseaux qui partagent ses préoccupations, et/ou organiser ou co-organiser des événements de valorisation de produits locaux issus de l'agriculture paysanne.

Les valeurs paysannes défendues par le collectif



La gestion des cultures tend vers un objectif agro-écologique, c'est-à-dire en correspondant mieux aux écosystèmes présents : peu ou pas d'intrants, travail du sol et superficies raisonnables... Celle-ci se veut la plus économe possible, et conservatrice de la qualité des sols.

Les fermes concernées sont à taille humaine. L'association qui ne demande pas de minimum de surface cultivée pour travailler avec un paysan (vocation de multiplication de semences en petites quantités également), elle aimerait participer à l'essor de la diversification des fermes et au maintien des systèmes de polyculture.

L'accent est mis sur la valorisation du terroir et du patrimoine local : semences adaptées, gestion des paysages (maintien des haies, entretien et aménagement des structures paysagères). Les circuits courts de vente sont le reflet d'une volonté de sobriété et d'ancrage territorial de la filière. Les fermiers travaillent en maintenant un savoir-faire dans les villages, en résistant à l'accaparement des semences, filières et points de vente par des grands groupes. Pour les consommateurs, c'est l'occasion de retrouver un contact direct avec les différents acteurs de cette filière. En rencontrant les personnes leur permettant de disposer de produits de qualité, ils soutiennent une agriculture alternative.

Cette relocalisation de l'économie répond aussi à la préoccupation écologique de diminuer les dépenses énergétiques et au souci de maintenir des emplois en milieu rural. En effet, c'est une agriculture économe, génératrice d'emploi et autonome qui minimise

l'investissement et l'endettement via la mutualisation des outils de production et/ou de transformation. Ceci favorise le revenu et la transmission des fermes. Également, elle n'entraîne pas de pollutions diffuses associées à une agriculture productiviste et tente de limiter les coûts écologiques liés aux transports. Les producteurs livrant leur production céréalière à l'association (paysans ou paysans-boulangers) se situent dans un rayon de 100km.

Globalement, l'association ne souhaite pas soutenir des systèmes spécialisés, productivistes, se rapprochant des schémas agroalimentaires typiques.

A travers les valeurs défendues par cette production, et au-delà de ces considérations techniques, les membres s'engagent pour une alimentation plus cohérente, respectueuse du vivant et de la terre. L'association s'implique dans des réseaux qui partagent ses préoccupations, car le temps social n'est pas dévalorisé, comme il pourrait l'être en faveur d'une rentabilité économique. Les structures agricoles de type collectives créent une dynamique de territoire, et cela est tout aussi important que la production agricole pure. Tout consommateur est invité à s'impliquer (de manière libre, ou au CA), à venir visiter, donner un coup de main... Finalement, développer des réseaux alimentaires alternatifs.

Un cadre concret permettant d'atteindre cet objectif dans les zones de production des céréales destinées à la production de farine au sein de l'association est proposé dans la partie « engagement des producteurs », et détaillé dans un règlement intérieur.

La relation Association-producteurs

L'association Le Moulin de Pomairol, personne morale, redistribue aux producteurs les semences issues de la production mutualisée en son sein. Ceux-ci s'engagent à livrer leur récolte à l'association. Mais ceci présente des conditions (cf. *règlement intérieur*).

Comme l'association représente ici l'organisation des paysans, paysans-meuniers, meuniers, paysans-boulangers, la gestion de la campagne de semis (quantités, surfaces et espèces à semer) est forcément le reflet de leurs besoins collectivement définis.

Les engagements de l'association

- Le son et les déchets de tri du grain sont valorisés en alimentation animale.
- L'association est responsable de la qualité sanitaire du grain (suivi humidité, ravageurs...), les conditions sont définies dans le *règlement intérieur*.
- Si la production des paysans-boulangers et paysans membres n'est pas suffisante pour subvenir aux besoins de l'association (plan farine réalisé par les salariés et les référents « matière première » chaque année après la réunion post-moissons/pré-semis) : le blé acheté à d'autres paysans devra respecter les critères de la charte, notamment être issu de semences de **variétés anciennes et/ou paysannes**. Ceci dans le but de conserver les variétés issues des pratiques authentiques de sélection paysannes et n'étant le fruit d'une activité industrielle sur les semences. Avant d'être acheté, un échantillon de blé sera prélevé et une mouture test + une panification test seront réalisées. 2 boulangers doivent se proposer volontaires et le

meunier leur fournira un lot de farine, en pur. Ceux-ci donneront leur avis pour estimer les modalités d'intégration de ces céréales dans le mélange habituel.

- Les types de farines produites sont bise ou semi-complète (assimilé à T80, c'est-à-dire à 0.80 grammes de minéraux pour 100 grammes de farine), complète (assimilé à T110), et intégrale (l'intégralité du son se trouve dans la farine).

Par rapport à d'autres types de mouture où les grains sont plus ou moins débarrassés de leur couche cellulosique. Cela aboutit à un produit plus bluté avec séparation du germe et des enveloppes périphériques, notamment l'assise protéique (restent semoules et morceaux d'enveloppes). Une mouture sur meule donne un produit dont le germe et les morceaux d'enveloppes sont presque intégralement conservés et broyés avec l'amande, se retrouvant ainsi en grande partie dans la farine. Ainsi, la farine obtenue aura gardé la plupart de ses éléments nutritifs : fibres (insolubles), vitamines (B notamment B1 et E), matières minérales (sels minéraux) et acides gras essentiels (issus du germe surtout). Sur le plan gustatif, l'arôme développé par le germe est conservé dans ce type de mouture.

La farine obtenue sur meule contient également des amidons endommagés (pas de rupture, mais un déroulement des molécules de glucose) permettant à l'organisme de digérer les sucres lentement et au pain de ne pas correspondre à un indice glycémique élevé (environ 50 à 60, source INRAE, *projets locaux sur les pains au levain en recherche participative*).

- A la demande des boulangers, des mélanges inter espèces ou de la farine mono-espèce peut être produite par l'association. Le meunier coordinateur gère les mélanges en fonction des demandes individuelles et collectives.

Aucune farine ne sera vendue en GMS, hors GMS 100% bio.

Engagements des producteurs

Les nouveaux paysans souhaitant intégrer l'association s'engagent à se présenter aux membres du CA via une demande d'adhésion, qui valideront ou non leur demande par un processus de discussions interne. Une demande de rencontre peut être formalisée par les membres actuels du CA.

Ceux-ci doivent être adhérents de l'association (cotisations définies lors des assemblées générales) et **labellisés AB**.

Ils s'engagent également, à la signature de cette charte, à participer à la vie de l'organisation : notamment de manière obligatoire à une **réunion post-récolte/pré-semis** où sont décidés collectivement la composition des mélanges pour la production de farines et les variétés à semer pour la prochaine campagne en fonction des disponibilités des producteurs et des besoins des boulangers/paysans-boulangers.

Les pratiques tendent vers un objectif écologique, avec des dispositions plus précises définies dans le *règlement intérieur*, notamment les rotations diversifiées, l'absence d'intrants ayant subi des transformations industrielles (même organiques : farines animales, guano).

Engagements des boulangers

Ceux-ci doivent être adhérents de l'association à partir de la 3ème commande (cotisations définies lors des assemblées générales). Cependant, ils ne vendent pas de pain au nom de l'association mais ont leur entreprise boulangère individuelle.

Les boulangers ou paysans-boulangers membres du collectif ne présentent pas d'obligation d'exclusivité d'approvisionnement en farine par rapport à l'association.

Les recettes privilégient des matières premières locales, naturelles et équitables. La fermentation au levain et un pétrissage lent sont recommandés, dans un souci de qualité nutritionnelle et de santé (digestibilité des glutens, notamment).

Engagements des consommateurs

Les consommateurs peuvent tout à fait prendre en main cet outil de dynamique territoriale, en participant à l'organisation de la fête du moulin, finalement en étant acteurs de la dynamique du réseau alimentaire. Ils peuvent organiser des événements, des visites... Ils peuvent adhérer et venir aux Assemblées Générales, participer à l'orientation des actions et de l'organisation de la production et des prises de décision au sein de l'association. Le prix d'adhésion des particuliers (membres sympathisants/membres actifs) est défini en AG.

Signature :



RÈGLEMENT INTÉRIEUR



ASSOCIATION LE MOULIN DE POMAÏROL

Pourquoi un règlement intérieur ?

Ce règlement intérieur vise à :

- Compléter les statuts de l'association qui donne le cadre général de gouvernance
- Compléter la charte de la filière farine qui donne un cadre pour garantir la qualité des produits et les valeurs que défend l'association
- Définir l'organisation du travail au sein de la filière et les responsabilités de chacun
- Préciser les conditions de production des céréales

Chacun contribue au bon fonctionnement de la filière et à la qualité de ses produits.

Le présent règlement intérieur a été établi et accepté par le Conseil d'Administration de l'association. Chaque membre de la filière reconnaît en avoir pris connaissance et s'engage à s'y conformer.

Le présent règlement pourra être revu en tout ou en partie à la demande d'un membre de l'association. Les nouvelles modifications feront l'objet d'une nouvelle proposition de rédaction. Elles seront adressées au Conseil d'Administration pour validation.

En cas de non-respect du règlement, il en viendra au conseil d'administration de convenir de l'exclusion ou non du membre en question.

Membres de l'association

Nouveaux membres

Pour qu'un nouveau membre (agriculteur, meunier, boulanger, restaurateur ...) travaille avec l'association, ou souhaite s'investir en tant que membre actif, il faut :

- Qu'une demande d'admission soit faite au conseil d'administration, et acceptée
- Qu'il s'engage à respecter le règlement intérieur et la charte
- Qu'il s'acquitte de la cotisation dont le montant est différencié selon son statut (professionnel ou non professionnel), et fixé lors d'assemblées générales, et s'engage à venir aux assemblées générales.

Retrait

Le retrait volontaire d'un membre actif de la filière doit se faire par mail adressé au président de l'association avant l'Assemblée Générale (AG).

Le retrait volontaire d'un producteur de céréales ou d'un boulanger de la filière doit se faire par mail adressé au président de l'association, avant la réunion annuelle de bilan des récoltes et préparation des semis qui a lieu en septembre ou octobre.

Si un membre ne respecte pas la charte et/ou le présent règlement intérieur, le conseil d'administration peut choisir de le radier.

Engagements

Les producteurs

Un.e producteur.rice s'engageant à semer pour l'association lors de la réunion de préparation des semis s'engage à prévenir avant début novembre s'il annule sa demande (une annulation peut avoir des conséquences néfastes sur le groupe, car les surfaces semées correspondent à des besoins en farine, donc celle-ci peut venir à manquer alors que d'autres demandes de semis avaient été refusées pour raison de surfaces suffisantes, avant annulation des producteurs engagés).

Récolte

L'association, personne morale, redistribue aux producteurs.rices les semences issues de la production mutualisée en son sein. Ceux-ci s'engagent à livrer leur récolte à l'association. Mais ceci présente des conditions :

- récolte indemne de carie (test du sceau)
- pas de signe de fermentation
- Poids Spécifique au-delà de 70 kg/hl.

Dans le cas d'un refus d'un lot de blé ne respectant pas ces conditions :

- l'association peut proposer d'acheter ce blé à 0,20€/kg, et le revendra à 0,30€/kg à des éleveurs (frais de stockage), en tant qu'alimentation animale.
- la semence utilisée et non-rendue à l'association devra être remboursée au prix d'achat défini dans la grille de prix annuelle, ou sa valeur sera retirée sur un autre lot livré.

Les producteurs.rices s'engagent à prévenir les salariés au moins deux jours avant l'arrivée des grains moissonnés (organisation logistique du bâtiment) en précisant le mode de livraison (vrac ou big-bag, type de camion livreur).

La gestion des déchets, comme les bigbag obsolètes, est réalisée par les salariés (voyage à la déchetterie), mais la proposition d'aide de la part des agriculteurs est la bienvenue.

Rémunération

La rémunération des producteurs.rices s'étalera sur l'année scolaire (moisson à moisson), avec un acompte d'au moins 20 % versé avant décembre, puis le solde avant juillet de l'année suivant la récolte.

Le prix d'achat de la tonne de céréales est également défini collectivement et varie en fonction des espèces, variétés, qualités, rotations... Une grille de prix est éditée par l'association chaque année et peut faire l'objet de variations si elle est éditée lors d'assemblées générales.

Pratiques

Les pratiques tendent vers un objectif écologique. Celles-ci sont en partie garanties par le label Agriculture Biologique, obligatoire pour que les producteurs vendent leur production à l'association ou souscrivent à une prestation de mouture à façon.

- Pas d'utilisation d'intrants (pesticides ou engrais) ayant subi une transformation industrielle (protéines animales transformées, guano, engrais/pesticides homologués biologiques). Des

amendements organiques hors fumiers peuvent être autorisés, notamment dans les zones où l'élevage est absent.

- Utilisation exclusive de semences paysannes, à minima pour la production destinée à la mutualisation dans l'association, multipliées et sélectionnées localement ;
- Deux ans maximum de céréales à la suite, sans réaliser la même céréales deux années de suite ;
- Si volonté de produire des céréales après une friche (viticole ou autre) : 1 à 2 ans de prairie temporaire/artificielle, 2 à 3 ans de prairie spontanée/naturelle. Le but est d'améliorer la fertilité du sol, notamment en termes d'azote avant semis des céréales, pour une bonne qualité des céréales destinées à la panification (un minimum de protéines).

Semences

Le protocole lié à la gestion de la **carie** devra être respecté :

- vinaigre blanc, à 8° d'acidité : 1L de vinaigre + 1L d'eau pour 100kg de grain.
- vinaigre de cidre : 1,5L pour 100kg de grain.

Les producteurs.rices ont la possibilité de traiter avec une bétonnière présente au siège de l'association, tout en prévenant les meuniers au moins une semaine à l'avance de leur date de venue souhaitée. Indication pratique : 25 kg de grain, 25cl de vinaigre blanc + 25cl d'eau, 2 min dans la bétonnière.

Ou d'autres traitements comme la farine de moutarde (Tillecur)/ traitement avec une bactérie (Cerall) / bouille bordelaise.

Les semences sont analysées au laboratoire et semées (avec traitement sus-cité) si elles respectent le taux de 5000 spores par gramme de grain. Au delà de 5000 spores par gramme de grain, il peut être possible de tout de même semer, notamment des variétés « rares ». Cependant, des traitements plus forts que le vinaigre devront être appliqués, comme le CopSeed (bouillie bordelaise). Les producteurs s'engagent à participer aux frais d'analyses HT (95€ HT/analyse) avec le cadre suivant : prix total/nombre de producteurs.

Le matériel de tri et de pesage est accessible à tous les agriculteurs membres de la filière. Il est réservé à des usages en lien avec la filière (récoltes et semences). Chaque membre souhaitant faire usage de ce matériel doit se coordonner avec les meuniers.

L'association Moulin de Pomairol

Qualité sanitaire

Le stockage à Sales et la manutention du grain font l'objet d'un suivi afin de garantir une qualité nutritionnelle et sanitaire à la farine : limite de la casse des grains, stabilisation de l'humidité du grain, taux d'impuretés minimal.

L'association s'engage à trier les céréales le plus vite possible après leur réception au lieu de stockage à Sales.

Un système de ventilation est en place afin de refroidir les céréales et de contrôler leur humidité. Elles seront conservées à moins de 14 % d'humidité et leur température devra être inférieure à 15°C le plus rapidement possible après leur arrivée à Sales. Ainsi, les grains sont protégés contre les parasites et l'on évite leur dégradation sanitaire et nutritionnelle par les moisissures (en évitant les zones plus chaudes et/ou plus humides).

Le poids spécifique est contrôlé, car il est le reflet d'une certaine qualité physique et sanitaire des grains, elle-même indicatrice de la bonne conduite de la culture, de la qualité de la récolte (présence d'impuretés, de grains cassés, fusariés, échaudés, etc.).

Les lots sont numérotés et identifiés tout au long de la production (trilage, stockage, mouillage, mélange, mouture) afin de garantir une traçabilité des grains.

Les meules sont entretenues afin de garantir un écrasement du grain optimal préservant les nutriments et minéraux présents dans les céréales moulues. En sortie de meule, la température de la farine ne doit pas dépasser 40°C, afin d'en préserver toutes les qualités nutritionnelles.

Le suivi du stockage et les étapes suivantes jusqu'à la livraison de la farine sont la responsabilité des salariés.

Livraisons et communication

En cas de farine limitante, la priorité d'approvisionnement est la suivante : paysans-boulangers, professionnels adhérents, professionnels non adhérents, marchés et particuliers.

Le meunier s'engage à assurer des livraisons régulières, définies au début de l'année scolaire avec le.a boulanger.ère ou le.a paysan.ne boulanger.ère.

S'il y a une modification dans les mélanges réalisés par le meunier, celui-ci s'engage à prévenir les boulangers.ères ou les paysan.nes boulangers.ères.

Partage des informations entre les membres

Les informations concernant le suivi des cultures sont centralisées par l'association. Chacun s'engage à transmettre les informations individuelles de culture à l'association. Des temps collectifs sont prévus pour assurer le partage de ces informations individuelles à tous (surfaces semées, quantités récoltées...).

Les informations concernant la production de farine et la commercialisation auprès des particuliers, boulangers, restaurateurs, boutiques, etc. sont centralisées par l'association.

Les différents salariés figurent sur leurs fiches de poste respectives. Grâce à leur coordination, les informations regroupées sont régulièrement transmises au conseil d'administration et aux membres de l'association qui les demandent.

Instances de répartition des rôles et responsabilités :

L'Assemblée Générale

L'assemblée générale se réunit une fois par an, dès l'obtention des comptes par le comptable. Elle comprend tous les adhérents et salariés de l'association (c'est-à-dire tous les membres). L'assemblée générale :

- Se prononce sur le rapport moral ou d'activité, sur les comptes de l'exercice financier
- Délibère sur les orientations à venir et vote le budget prévisionnel.
- Pourvoit à la nomination ou au renouvellement des membres du bureau.
- Fixe le montant des cotisations annuelles, autorise les emprunts bancaires et la conclusion de contrats de travail.
- Les décisions de l'assemblée sont prises à la majorité des membres présents et représentés.

Le Conseil d'Administration (CA)

Il comprend le bureau, gère l'association et est composé de minimum 5 et maximum 10 membres élus par l'assemblée générale, pour deux ans. Les membres sont rééligibles. Les membres du conseil d'administration et du bureau sont membres actifs.

Les membres actifs

Les membres actifs font partie d'un groupe de travail et/ou d'un pôle. Ils peuvent également faire partie du bureau et/ou du CA, mais n'en sont pas obligés.

Les salariés

Ils ne sont pas adhérents à l'association, mais peuvent intervenir dans la prise de décisions par le CA et l'Assemblée Générale, dans un souci d'horizontalité, de collaboration et d'engagement.

Prises de décisions et réunions

Tous les membres de l'association sont invités à participer à toutes les réunions du CA. Le CA, les membres actifs et l'animateur.rice se réunissent 4 fois par an pour gérer l'association, indépendamment des réunions entre pôles qui peuvent avoir lieu à différentes fréquences, sans cadre défini au préalable. La prise de décision en CA se fait de façon collégiale, par consentement, c'est-à-dire que:

Les décisions stratégiques peuvent être soumises au vote lors d'une réunion exceptionnelle, notamment en AG lorsqu'elles concernent l'avenir de l'association ou des sujets nécessitant la présence de tous.

Les décisions opérationnelles sur la culture ou la transformation peuvent être prises par l'agriculteur, les salariés ou le boulanger concerné seul, tant qu'elles respectent le cadre donné par la charte et les lignes rouges discutées en réunions de CA. Les salariés peuvent se référer à leurs référents, en fonction des pôles concernés par le besoin de décision, pour prendre des décisions. Ceux-ci pourront juger de la nécessité de soumettre les questionnements concernés en réunion CA, ou non.

Les décisions commerciales sont prises par les salariés, en fonction des documents collectivement élaborés et discutés en réunion de CA. En cas de doute pour l'acceptation de nouveaux clients ou l'ouverture de nouveaux marchés, les salariés pourront se référer aux référents concernés, et élaborer des données quantitatives prospectives.

Signature :

Annexe 8 : exemple d'outil utilisé lors d'une réunion pour préparer mon départ, en tant qu'apprentie et animatrice.



Résumé

Ce rapport d'apprentissage raconte et analyse la reprise en collectif d'une activité de production de farine sur meule de pierre. Composée de plusieurs moulins, cette activité était, il y a 3 ans encore, un atelier sur une ferme d'élevage. D'abord encadrée par une association loi 1901, composée principalement des fournisseurs et des clients, et suite au souhait de l'éleveur de se retirer de l'activité, cette activité a finalement été reprise par le collectif composé des membres historiques de l'association. Le collectif est marqué par une vision commune du monde agricole, et se pose comme porteur d'une solution alternative à un système dominant jugé insatisfaisant. Sa vision et ses raisons communes d'agir sont explicitées dans ce rapport.

Le poste que j'occupais en apprentissage consistait à accompagner cette reprise en collectif : tenter d'organiser les moments et l'assemblage d'informations pour que le collectif puisse se structurer en termes de gouvernance et prendre des décisions, dans un objectif final de fluidifier le fonctionnement de la production de farine.

A partir de cette expérience d'apprentissage étalée sur 3 ans (avec une fréquence de présence dans le collectif proche d'un mi-temps professionnel), je propose ici le récit de quelques exemples d'actions d'accompagnement du collectif, et un début d'analyse des conditions de pérennité de l'action collective dans le cadre de cette association « Le moulin de Pomaïrol ». Il est proposé notamment pour cette association de se doter d'outils d'action collective permettant de mener à bien les actions prévues par une meilleure organisation, diffusion et utilisation des informations.

Mots clés

mouture artisanale, semences paysannes, association, moulins Astrié, coordination, action collective